

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Includes index. |

JOURNAL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Publié sous la direction du Surintendant)

RÉDACTEURS: LOUIS GIARD, M. D., ET OSCAR DUNN

VINGT-TROISIÈME VOLUME

1879

QUEBEC

LÉGER BROUSSEAU, Imprimeur

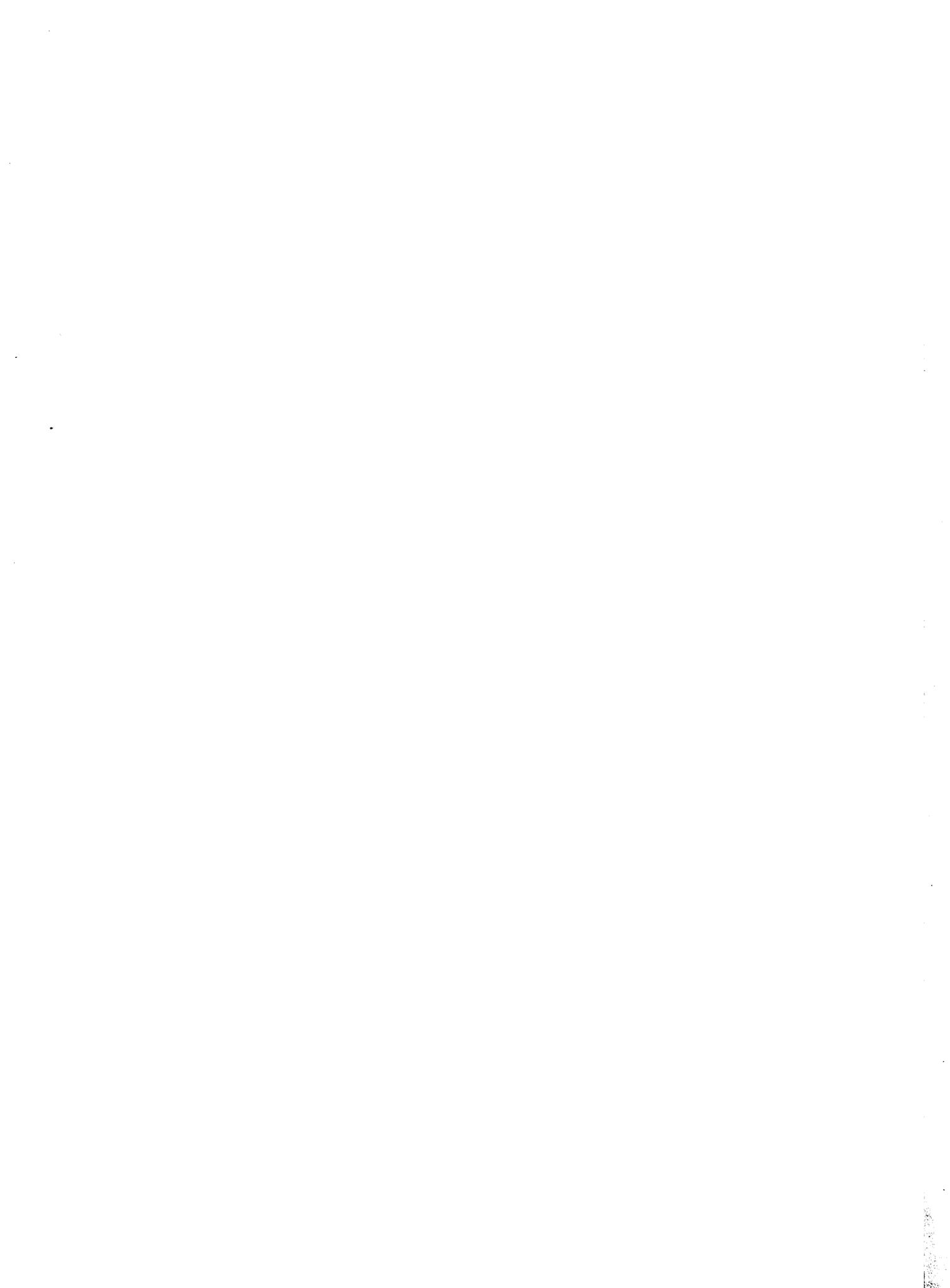


TABLE DES MATIÈRES

A

ANNEXIONS :—Voir *Municipalités nouvelles*.

- St. Mathias, 7.
- Ste. Marie-Monnoir, 7.
- Harrington, 7
- Boxtou, 7.
- St. Alphonse, 35.
- Hampden, 102.
- Notre-Dame de Grâces, 102.
- Chester Ouest, 102.
- Ste. Marguerite, 102.
- St. Laurent de Matapédia, 102.
- Pointe-Claire, 103.
- Leeds-Sud, 103.

ARTICLES DE LA RÉDACTION :

- Notes précieuses, 8.
- La France et le Canada, 9.
- Bibliothèques publiques, 47.
- Université McGill, 47.
- Suspension de ce journal, 104.

ARTICLES REPRODUITS :— Voir *Pédagogie*.

- Me voilà, p. E. Duployé, 11.
- Palmes universitaires, 12.
- Journal de classe et cahier unique, 104.

B

BIBLIOGRAPHIE :

- Philosophie scolastique, 30, 75.

BUREAUX D'EXAMEN :—Voir *Diplômes*.

BULLETINS :

- Equilibre des terres et, de l'océan, p. Elisée Reclus, 26.
- Emigration chinoise, 27.
- Expédition de l'abbé Debaise en Afrique, 28.
- L'Afghanistan, 29.

C

CIRCULAIRES DU SURINTENDANT :

- Aux inspecteurs, 1 fév. 79, 1.
- Aux maisons d'éducation, 2.
- " " 33.

COMITÉ CATHOLIQUE :

- Compte rendu de ses délibérations, 35, 86.
- Nomination de deux membres, 104.

COMITÉ PROTESTANT :

- Compte rendu, 88

COMMISSAIRES :—Voir *Nominations*.

- Chicoutimi, 8.
- Côte des Neiges, 8.
- Ste. Anne, Kamouraska, 8.
- Lachute, 8.
- St. André d'Acton, 8.
- Ste. Flore, 8.
- Hunterstown, 8.
- Ste. Brigitte de Laval, 8.
- Dalibaire, 8.
- St. Denis, 8.
- Ste. Justine de Newton, 8.
- St. Bonaventure, 8.
- Ste. Anne Lapérade, 8.
- Nelson, 8.
- Escoumains, 8.
- St. Hyacinthe, 8.
- St. Paul des Capucins, 35.
- St. Edmond du Lac à Saumon, 35.
- Litchfield, 35.
- N. D. de Lourdes, 104.
- St. Casimir, 104.
- St. Honoré, 104.
- Montréal, 104.

CONFÉRENCES :—Voir *Pédagogie*.

- Conférences à l'école normale Jacques-Cartier, 21.
- Conférences à l'école normale Laval, 64, 109, 111.

D

DIPLOMES conférés par les Bureaux d'examen :

- Chicoutimi, 7, 34,
- Rimouski, 7, 103.
- Trois-Rivières, 7, 103.
- Montréal, 7, 34, 103.
- Kamouraska, 7, 34.
- St. Hyacinthe, 7, 34.
- Drummond, Richmond et Wolfe, 7, 34.
- Bonaventure, 7 34.
- Charlevoix et Saguenay, 34.
- Sherbrooke, 34, 103.
- Aylmer, 103.
- Waterloo et Sweetsburg, 103.

E

ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONT REAL :

- Rapport financier, 3.

EXAMINATEURS :—Voir *Nominations*.

- Québec, 104.
- Montréal, 104.
- Richmond, 104.

L

LISTE de l'éducation supérieure, 78-79, 91.

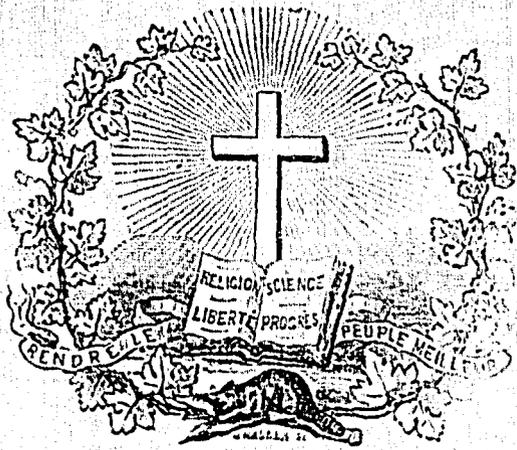
- Des municipalités pauvres, " " 100.

M

MUNICIPALITÉS NOUVELLES :—Voir *Annexions*.

- Roxton, 7.
- Ste. Théodosée, 7.
- Ham-Sud, 7.

<ul style="list-style-type: none"> — St. Edmond du Lac à Saumon, 8, 35. — St. Louis de Mile-End, 35. — Ham Sud-Ouest, 35. — St. Pierre de Sorel, 35, 102. — Hampden, 102. — St. J. Bte. d'Emberton, 102. — L'Annonciation du Lac des Deux-Montagnes, 102. — St. Magloire, 102. — Canton Bourget, 102. — Marston-Sud, 102. 	<ul style="list-style-type: none"> — Une visite dans quelques classes, 62. — Le dictionnaire de l'Académie, 65. — Une page de pédagogie, Rollin et les premières études de ses enfants, 70. 	<p style="text-align: center;">T</p> <p>TRIBUNE LIBRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Instruction publique, aperçu de son organisation en France et aux Etats-Unis, par A. Martin, 14, 50. — Etude sur la numération duodécimale, par E. Deville, 49.
<p style="text-align: center;">N</p> <p>NOMINATIONS :—Voir <i>Syndics, Commissaires, Examineurs.</i></p>	<p>POÉSIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le Moineau, par T. de Ranville, 16. 	<p style="text-align: center;">V</p> <p>VARIÉTÉS :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Histoire de la chauve-souris, 23. — La douleur qui sauve, par E. Legouvé, 25. — Les déjeûners scolaires, 26. — Le crapaud, 63. — Les anglais dans l'Afrique australe et les Zoulous, 74.
<p style="text-align: center;">P</p> <p>PÉDAGOGIE :—Voir <i>Conférences.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> — Conférences à la Sorbonne, 17, 53, 105. 	<p style="text-align: center;">R</p> <p>RAPPORT annuel du Surintendant, 81.</p> <p style="text-align: center;">S</p> <p>SYNDICS :—Voir <i>Nominations.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> — Marston (Piopolis), 8. — Ste. Ursule, 8. — Roxton, 8. — Warwick, 8. 	



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XXIII.

Québec, Province de Québec, Janvier et Février, 1879.

Nos. 1 & 2.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE : Circulaire du Surintendant aux Inspecteurs.—Circularaire au sujet d'une prochaine exposition scolaire.—Rapport financier des commissaires d'écoles catholiques de Montréal.—Diplômes.—Municipalités nouvelles.—Nominations de commissaires et de syndics. PARTIE NON-OFFICIELLE : Notes pasciennes.—La France et le Canada à l'exposition de Paris, par M. Faucher de Saint-Maurice.—Mévoilà, par M. Duployé.—Palmes universitaires. TRIMÈNE LITTÉRAIRE : L'instruction publique en France et aux États-Unis, par M. Martin. POÉSIE : Le Moineau, par Théodore de Banville. PÉDAGOGIE : Conférences de la Sorbonne : L'enseignement des sciences physiques et naturelles, par M. Maurice Girard.—63e conférence des instituteurs à l'école normale Jacques-Cartier. VARIÉTÉS. BELLETINS.—ANNONCES.

PARTIE OFFICIELLE



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 1er février 1879.

Monsieur l'Inspecteur,

En étudiant vos bulletins d'inspection, j'ai pu constater un progrès général dans la tenue des écoles ; mais par contre, en plus d'un cas, j'ai vu qu'il n'y avait aucune amélioration sur le passé, par suite ou de négligence ou de mauvaise volonté chez les autorités locales. C'est pourquoi je vous adresse les instructions suivantes, auxquelles je vous prie de vous conformer très-strictement.

I. Dans les formules de bulletin que je vous ai adressées jusqu'à ce jour, j'ai indiqué tout spécialement le dessin, l'agriculture et la tenue des livres, afin de vous faire voir l'importance que j'attache à ces trois branches d'instruction en particulier. Je crois que vous en avez surveillé plus que jamais l'enseignement ; néanmoins je regrette

que ces matières soient encore si négligées dans tant d'écoles. Est-ce mauvaise volonté de la part des contribuables ou inaptitude de la part des instituteurs ? Quoi qu'il en soit, je suis fermement décidé à retenir la subvention aux municipalités qui ne prendront pas les moyens de donner cet enseignement. Dites cela à qui de droit dans vos visites.

II. L'écriture est bien trop négligée, surtout dans les écoles élémentaires. Voyez-y d'une manière spéciale. Exigez que l'on ait des modèles, d'abord parce que le maître est incapable d'en donner de parfaits, et ensuite parce que, en fût-il capable, il perdrait son temps et ferait perdre celui des élèves, en s'astreignant à écrire des exemples pour chacun d'eux.

III. L'état des maisons d'école est un des sujets qui éveillent le plus et qui malheureusement trompent le plus notre sollicitude. L'hygiène est chose inconnue à la campagne ; vous ne serez jamais assez rigoureux dans les moyens que vous prendrez pour en répandre les premières notions.

Il m'est vraiment pénible de voir qu'en bien des endroits on empile, on parque—c'est le mot juste—des enfants dans des classes étroites, mal chauffées, mal aérées, quelquefois dans une mansarde basse et fumeuse. C'est là vraiment de l'inhumanité. Rien de moins surprenant si les élèves perdent la santé dans ces écoles, et inutile de dire qu'ils n'y gagnent guère en fait d'instruction, car ce n'est pas dans ces misérables maisons que l'on trouve les maîtres compétents.

Portez donc toute votre attention sur les bâtiments scolaires et sur l'état hygiénique des écoles, et faites-moi là-dessus scrupuleusement rapport. Vous pouvez ainsi rendre d'éminents services. En effet, vous avez dû remarquer par les comptes rendus des journaux que la petite vérole, qui a fait des ravages effrayants dans certaines villes, commence aujourd'hui à envahir la campagne. Déjà plusieurs paroisses sont atteintes du fléau, et dans chaque cas l'on a constaté que la maladie avait d'abord attaqué l'école. Cela se conçoit facilement : entassés dans une chambre trop petite, respirant toute la journée un air vicié, les enfants tombent dans un état morbide qui les prédispose à contracter toutes les fièvres courantes.

Je vous recommande vivement, monsieur l'Inspecteur, d'étudier une conférence du Dr. Riand sur ce sujet, reproduite dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

IV. Il y a encore certaines municipalités où les enfants ne sont pas pourvus de tous les livres nécessaires. Cela est impardonnable, surtout depuis l'établissement du "Dépôt de livres et autres fournitures d'école." Les parents ne peuvent prétexter de leur manque d'argent, puisque la municipalité peut en tout temps obtenir des livres du Dépôt par un ordre de retenue sur la subvention semi-annuelle.

Vous serez donc très-stricts sur ce point. Surtout faites bien comprendre aux secrétaires-trésoriers que les fournitures achetées avec l'argent de la municipalité, c'est-à-dire le produit des cotisations ou la subvention, doivent être, non pas vendues, mais distribuées gratuitement aux enfants.

V. Le temps n'est plus où il était permis de fermer les yeux sur l'insuffisance des maîtres et des maîtresses. Jadis le nombre de ceux qui consentaient à se consacrer à la carrière de l'enseignement ne répondait pas aux besoins du pays; aujourd'hui le nombre en est trop considérable; quelques-uns restent en disponibilité. Nous pouvons donc faire un choix. Ne vous contentez pas de savoir que le titulaire d'une école est porteur d'un brevet de capacité. Constatez s'il a vraiment la capacité voulue, et s'il ne l'a pas, demandez son renvoi ou faites-moi rapport.

VI. Un point sur lequel vous devez insister absolument, c'est l'uniformité des livres classiques. Il faut que dans chaque école les élèves se servent tous du même manuel; sans cela l'enseignement devient à peu près impossible. Que les intéressés s'entendent pour acheter, par exemple, telle grammaire, telle arithmétique, telle géographie, et que l'on ne voie plus la même matière étudiée dans deux ou trois auteurs différents.

VII. Insistez également pour que partout l'on adopte les nouveaux livres de comptabilité. Ils sont simples et peu coûteux. Leur emploi a déjà produit d'excellents résultats.

Agréez, monsieur l'Inspecteur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

LE SURINTENDANT,

GÉDÉON OUIMET.

CIRCULAIRE aux maisons d'éducation subventionnées et non-subventionnées, à messieurs les Inspecteurs d'écoles et aux Commissaires ou Syndics d'écoles.

Québec, le 18 mars 1879

M

Dans ma lettre circulaire du 5 juillet 1877, je vous invitais, "en vue des expositions provinciales ou autres," à conserver les devoirs de vos élèves. "La nature de mes fonctions, disais-je, me permet d'embrasser dans son ensemble notre système d'instruction publique: eh bien! j'ose affirmer que si, grâce à une

"bonne volonté active, nous parvenions à réunir toutes nos forces, nous pourrions, même dans une exposition internationale, soutenir toute concurrence."

Cette exposition scolaire, nous l'avons faite hardiment au dernier grand concours universel de Paris; nous avons recueilli les travaux de nos élèves, et nous les avons offerts comme le résultat sincère, pris sur le fait, de l'organisation et du fonctionnement de notre système d'enseignement public. Vous connaissez le succès qui a couronné notre tentative. Trois brevets d'officier de l'Instruction publique, un brevet d'officier d'académie, un diplôme de première classe (équivalant à une médaille d'or donné à notre enseignement primaire et à notre enseignement secondaire, une médaille d'or et deux médailles d'argent accordées à des particuliers, quatre médailles de bronze accordées à des institutions particulières, voilà notre part d'honneurs conquis dans cette lutte internationale.

Pourtant, il nous avait été impossible de réunir, comme j'en exprimais l'espoir, toutes nos forces; le temps a manqué à plusieurs maisons, surtout aux plus considérables, pour recueillir les travaux de leurs élèves.

Quoi qu'il en soit, le succès que nous avons obtenu nous autorise à continuer dans la même voie et à nous préparer à participer aux expositions, soit universelles, soit simplement locales, de l'avenir.

Je vous invite donc à prendre immédiatement vos mesures pour contribuer à l'exposition provinciale de Montréal ou à l'exposition générale d'Ottawa, en septembre prochain. Les moyens dont nous avons fait l'expérience pourront nous réussir encore. L'un de ces moyens est le *cahier de devoirs journaliers ou cahier unique*, dont l'emploi assure, d'abord, l'uniformité de la collection des travaux de classe, et ensuite, la parfaite bonne foi de l'exposition elle-même.

J'insiste sur ce dernier point. Nous ne devons pas chercher à faire une exposition de travaux exceptionnels, mais des travaux ordinaires de l'école. De la sorte, à côté de nos qualités nous verrons nos défauts, et les voyant, nous aviserons à nous en corriger: ce sera l'effet le plus salutaire de l'exposition.

Les circonstances d'ailleurs se prêtent à nos vues. Au terme de l'année scolaire, on ordonne des travaux destinés spécialement à démontrer les progrès de chaque élève: ce sont ces compositions de fin d'année que je vous propose de recueillir dans le *cahier unique* et de m'adresser, après les avoir corrigées comme d'habitude.

Je voudrais aussi, en particulier, que chaque instituteur m'envoyât sur deux feuilles distinctes, 1^o l'emploi du temps dans son école, 2^o le programme d'études qu'il a adopté.

Inutile d'ajouter que tous les travaux d'élèves, de quelque nature qu'ils soient, seront reçus avec empressement.

Je vous engage une dernière fois à me donner votre concours pour l'exposition prochaine, et je vous prie, si la chose vous est possible, de me dire d'ici à quelques jours quelle est votre intention à cet égard.

Veuillez bien agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LE SURINTENDANT,

GÉDÉON OUIMET.

RAPPORT FINANCIER

DES

Commissaires d'Écoles Catholiques Romains de la cité de Montréal à l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour l'année scolaire 1877-78.

— 000 —

ÉTAT des Recettes et des Dépenses générales du 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878, inclusivement.

RECETTES		
	\$ cts.	\$ cts.
Argent en mains le 1er juillet 1877.....		17240 53
Reçu de la Corporation de la cité de Montréal montant de la taxe d'école pour 1877-78.....	71530 82	
“ de la même ap. taxe 1878-79.....	9788 68	
	81319 50	
Moins montant reçu par anticipation et entre en recettes dans le rapport annuel publié le 31 octobre 1877.....	20526 75	
		63792 76
Reçu du surintendant de l'Instruction publique, octroi annuel en faveur des écoles communes.....	10127 51	
“ du même en faveur de l'école Polytechnique.....	3000 00	
“ du même à même fonds de l'éducation supérieure.....	1380 00	
		14507 51
“ contributions des élèves pour 1877-78.....		10348 05
“ sur billets escomptés.....		20000 00
“ loyers de maisons.....		221 74
“ produit de la vente de 50,000 de débentures, 3ème émission.....		19500 00
“ pour livres, etc.....		25 11
		\$175836 05
DÉPENSES		
	\$ cts.	\$ cts.
Payé pour le soutien des écoles (voir cédule A).....		61651 07
“ achats d'instruments de physique, de chimie et de dessin, livres, traitements des professeurs et pour le soutien de l'école Polytechnique (voir cédule C).....		5360 89
“ mobilier pour les diverses écoles, (voir cédule D).....		5190 52
“ pour la construction de bâtisses d'écoles, améliorations aux biens-fonds, ouvertures de nouvelles classes, réparations, etc., (voir cédule E).....		62017 63
“ balance—loyer de l'académie St. Joseph.....		1250 06
“ frais d'administration.....		4397 10
“ bureau du surintendant, salaire et autres dépenses.....		2094 55
“ intérêts sur billets et obligations.....		7658 00
“ fonds d'amortissement sur débentures.....		6819 48
“ intérêts sur débentures.....		15502 19
Argent en mains 30 juin 1878.....		3564 62
		\$175836 05

CÉDULE A

ETAT des paiements pour le soutien des diverses écoles

NOM DES ECOLES	Salaires et octrois	Entretien des classes	Livres de prix	Papeterie et livres de classes	Impressions	Chauffage	Eclairage	Taxes et cotisations	Dépenses Générales	Totaux
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	1526 72	\$ cts.	\$ cts.
1. Académie Commerciale du Plateau.....	9718 79	757 22	68 61	13 44	71 00	398 29	169 45	850 02	13578 54
2. Ecole Primaire.....	3700 00	109 31	48 59	7 71	30 00	138 21	10 10	177 80	48 40	4392 51
3. Académie Ste. Marie.....	6190 02	337 89	50 15	13 63	51 08	23 23	260 25	15 40	6859 20
4. " St. Vincent de Paul.....	5560 00	443 67	50 46	21 76	178 35	63 25	187 50	102 72	6680 46
5. " St. Patrice.....	6899 79	180 45	49 71	22 91	204 46	81 70	91 91	7938 13
6. " St. Joseph.....	3 65	291 00	200 00	293 65
7. " St. Antoine.....	5349 99	513 30	51 00	16 55	12 50	301 12	51 95	156 90	232 82	6821 36
8. " St. Denis.....	1920 03	453 45	51 00	32 91	10 50	263 06	37 45	29 11	5561 44
9. " Sacré-Cœur.....	1 00	187 19	191 19
10. Ecole 256, Notre-Dame.....	160 00	160 00
11. " 483, Wellington.....	800 00	800 00
12. " 131, Ste. Marie.....	800 00	800 00
13. " coin Sydenham et Ontario.....	800 00	800 00
14. " coin Visitation et Craig.....	100 00	100 00
15. " coin St. Denis et Mignonne.....	300 00	300 00
16. " des Aveugles.....	400 00	400 00
17. " 964, Ste. Catherine.....	230 00	230 00
18. " 542, Ste. Marie.....	593 99	12 99	605 99
19. " 39, St. Antoine.....	400 00	4 50	404 50
20. " coin Cadieux et Roy.....	300 00	300 00
21. " 312, Logan.....	450 00	450 00
22. " 250, Panet.....	230 00	2 50	232 50
23. " 54, St. Dominique.....	518 00	518 00
24. " 290, Panet.....	300 00	300 00
25. " Avenue Larin.....	400 00	400 00
26. Ecoles rues Ontario et Sexton.....	1400 00	30	1400 30
27. Ecole Ste. Brigide.....	1200 00	1200 00
	51350 61	3315 39	369 52	132 91	124 00	1529 60	411 88	2610 17	1776	9661651 07

CÉDULE B

ETAT indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école

NOM DES ECOLES	DÉPENSES GÉNÉRALES.			RECETTES SPÉCIALES.			Dépenses nettes	Nombre d'élèves	Coût net par élève par année
	Salaires et octrois	Autres dépenses	Dépenses totales	Allocation du Gouvernement	Reçu des élèves	Recettes totales			
1. Académie Commerciale du Plateau.....	9718 79	3859 75	13578 54	1380 00	4661 68	6041 68	7536 86	417	21 83
2. Ecole Primaire.....	3700 00	692 51	4392 51	1574 61	1574 61	2817 90		
3. Académie Ste. Marie.....	6190 02	669 18	6859 20	1340 57	1340 57	5518 63		
4. " St. Vincent de Paul.....	5560 00	1120 46	6680 46	384 44	384 44	6296 02	415	15 17
5. " St. Patrice.....	6899 79	1038 64	7938 43	762 60	762 60	7175 83	405	17 71
6. " St. Joseph.....	203 65	203 65
7. " St. Antoine.....	5349 99	1471 37	6821 36	1011 64	1011 64	5809 72	383	15 15
8. " St. Denis.....	1920 03	1034 41	3554 44	812 51	812 51	4741 93	335	14 13
9. " Sacré-Cœur.....	191 19	191 19	191 19
10. Ecole 256, Notre-Dame.....	160 00	160 00	160 00	153	1 04
11. " 483, Wellington.....	800 00	800 00	800 00	362	2 21
12. " 131, Ste. Marie.....	800 00	800 00	800 00	289	2 77
13. " coin Sydenham et Ontario.....	800 00	800 00	800 00	795	1 01
14. " coin Visitation et Craig.....	100 00	100 00	100 00	507	0 20
15. " coin St. Denis et Mignonne.....	300 00	300 00	300 00	115	2 61
16. " des Aveugles.....	400 00	400 00	400 00	50	8 00
17. " Ste. Catherine.....	230 00	230 00	230 00	66	3 50
18. " 542, Ste. Marie.....	593 99	12 00	605 99	695 99	200	3 03
19. " 39, St. Antoine.....	400 00	4 50	404 50	404 50	79	5 12
20. " coin Cadieux et Roy.....	300 00	300 00	300 00	193	1 65
21. " 312, Logan.....	450 00	450 00	450 00	121	3 72
22. " 250, Panet.....	230 00	2 50	232 50	232 50	86	2 70
23. " 54, St. Dominique.....	518 00	518 00	518 00	309	1 80
24. " 290, Panet.....	300 00	300 00	300 00	262	1 14
25. " Avenue Larin.....	400 00	400 00	400 00	257	1 55
26. Ecoles rues Ontario et Sexton.....	1400 00	30	1400 30	1400 30	583	2 38
27. Ecole Ste. Brigide.....	1200 00	1200 00	1200 00	500	2 40
	51350 61	10300 46	61651 07	1380 00	10548 05	11928 05	49723 02	7298	

CÉDULE C

ÉTAT des paiements pour le maintien de l'école Polytechnique

	\$	cts.	\$	cts.
Salaires des Professeurs			1299	85
Dépenses	3	05		
Réparations	1	05		
Mobilier	3	20		
Eclairage	11	05		
Entretien des classes	128	35		
Impressions	26	25		
Assurance	36	99		
Chauffage	50	64	380	78
Collection Conchologique			10	00
Cabinet de Physique			49	72
Laboratoire de Chimie			36	58
Collection Minéralogique			35	19
Bibliothèque			53	91
Collection Ornithologique			2	59
" bois canadien			12	03
Instruments de Physique et de Chimie commandés non encore reçus			300	00
Avoir :				
Reçu du Gouvernement	3000	00		
" des élèves	143	01		
			5369	89
				3143
				2217
				88

CÉDULE D

ÉTAT des paiements faits pour achat de mobilier pour les diverses Ecoles

	\$	cts.
Académie Commerciale du Plateau	167	73
Ecole Primaire	2	50
Académie Ste. Marie	10	20
" St. Vincent de Paul	141	08
" St. Patrice	11	85
Ecole coin Cadieux et Roy	7	80
" 256, rue Notre-Dame	21	10
" 183, rue Wellington	33	60
Académie St. Denis	1564	67
" St. Antoine	1917	79
" du Sacré-Cœur	1196	30
Ecole 51 rue St. Dominique	26	40
Bureau	86	40
	5490	52

CÉDULE E

ÉTAT des paiements faits pour les bâtisses d'Ecoles, améliorations aux biens-fonds, ouvertures de nouvelles classes, réparations, etc., etc.

NOM DES ECOLES.	Bâtisses.	Terrains.	Réparations.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Académie Commerciale	1010 87	120 00	297 79	1968 66
Ecole Primaire		62 50	6 00	88 50
Académie Ste. Marie			146 10	146 10
" St. Vincent de Paul	76 20	38 00	9 90	124 10
" St. Patrice		81 00	85 28	169 28
" St. Joseph			19 50	19 50
" St. Denis	12987 01	2951 72	5 32	15944 05
" St. Antoine	16432 43	2257 15	63 11	18752 69
" Sacré-Cœur	21049 48	3511 06		24560 54
Propriété Quarré Richmond		178 35		178 35
Maisons Rue St. Urbain			31 96	31 96
	51556 59	9255 78	1205 26	62017 63

CÉDULE F—ÉTAT indiquant le nombre des professeurs et des élèves dans chaque école

NOM DES ÉCOLES	Nombre de professeurs	Nombre d'élèves	SEXE
Académie Commerciale du Plateau.....	19	417	Garçons
Ecole Primaire.....	8	116	"
Académie Ste. Marie.....	8	115	"
" St. Vincent de Paul.....	8	105	"
" St. Patrice.....	8	384	"
" St. Antoine.....	8	335	"
" St. Denis.....	8	335	"
Ecole 256 Notre-Dame.....	1	143	Filles
" 453 rue Wellington.....	5	363	"
" 131 rue Ste Marie.....	5	289	"
" coin des rues Sydenham et Ontario.....	11	795	"
" " " Visitation et Craig.....	9	597	"
" " " St. Denis et Mignonne.....	3	115	"
" des Aveugles.....	6	50	Garçons et Filles aveugles
" 261 rue Ste. Catherine.....	2	66	Garçons et Filles
" rue Ste. Marie.....	1	200	"
" 39 St. Antoine.....	1	79	"
" coin des rues Cadieux et Roy.....	5	193	Filles
" 312 rue Logan.....	2	121	Garçons et Filles
" 250 rue Panet.....	1	86	"
" 51 rue St. Dominique.....	8	509	"
" 200 rue Panet.....	3	262	Filles
" Avenue Larin.....	3	257	Garçons et Filles
Ecoles rues Ontario et Seaton.....	6	583	Garçons
Ecole Ste. Brigidé.....	8	500	"
	117	7298	

CÉDULE G—ÉTAT des Recettes et des Dépenses ordinaires

RECETTES	\$ cts.	\$ cts.	DÉPENSES	\$ cts.	\$ cts.
Reçu de la Corporation de Montréal.....		71,530 82	Payé salaires et octrois.....	51,350 61	
" du gouvernement pour les écoles Communes.....	10,127 51		" entretien des classes.....	3,315 32	
" du même pour l'école Polytechnique.....	3,000 00		" livres de prix.....	369 52	
" du même par l'Académie Commer- ciale.....	1,380 00	11,507 51	" papeterie et livres de classes.....	132 24	
" contributions des élèves.....		10,518 05	" impressions.....	121 00	
" loyers de maisons.....		221 74	" chauffage.....	1,529 60	
			" éclairage.....	141 88	
			" dépenses générales.....	1,776 96	
			" taxes et cotisations.....	2,610 77	
			" maintien de l'école Polytechnique.....	5,060 89	
			" réparations.....	1,205 26	
			" frais d'administration.....	1,397 10	
			" bureau du Surintendant.....	2,091 55	
			" Intérêt sur débentures et obligations.....	23,160 19	
			Balance.....		97,569 06
		99,808 15			2,238 09
					99,808 15

CÉDULE H—ÉTAT de l'Actif et du Passif le 1er juillet 1878

ACTIF	\$ cts.	\$ cts.	PASSIF	\$ cts.	\$ cts.
Bâtisses.....		318,191 09	Débentures.....	300,000 00	
Terrains.....		156,998 63	Obligations hypothécaires.....	80,000 00	
Mobilier.....		42,976 97	Droits seigneuriaux.....	3,700 00	
Bibliothèques.....		5,031 99	Baillleurs de fonds.....	39,955 17	
Livres en magasin.....		2,309 84	Capital des prix d'honneur.....	3,600 00	
Fonds d'amortissement.....	29,656 88		Billets payables.....	2,750 00	
Intérêts sur do.....	6,639 28		Dû à la Corporation de Montréal, avance sur taxes 1878-79.....	9,788 65	
		302,296 16			459,793 83
Obligation.....		400 61	EXCÉDANT DE L'ACTIF SUR LE PASSIF.....		145,179 06
Argent en mains.....		2,561 62			601,972 91
		601,972 91			

Je certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires d'Écoles Catholiques Romains de la cité de Montréal, et je déclare que toutes les entrées contenues dans le rapport financier qui précède sont tirées des dits livres (lesquels livres j'ai comparés ensemble et trouvés corrects).

J'ai de plus comparé et examiné attentivement et en détail toutes les dites entrées d'argent payé avec les pièces justificatives à leur appui et j'ai trouvé le tout correct.

Montréal, 31 octobre 1878.

En. Fournier, Auditeur.

Département de l'Instruction publique

DIPLOMES

CHICOUTIMI

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles. Marie Louise Gâté, Marie Louise Emélie Guay, Marie Julie Josephine Lachance et Marie Éléonore Percou.

Tros, G. G. Tros, secrétaire.

Chicoutimi, 6 août et 5 nov. 1878.

CHICOUTIMI

ÉCOLE MOÛLE, 1ère classe (F) : Diles. Marie Arthemise Caron, Philomène Onellet, Célaime Levesque ; (F et A) : Clémentine Caron. Elle ne recevra son diplôme qu'au 13 février 1880.

ÉCOLE MOÛLE, 2ème classe (A) : Dlle. Célaime Levesque.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles. Marie Levesque, Marie Félonise Albertine Lavoie, Marie Éléonore Volant dit Dechampplain, Marie Eugénie Drapeau, Marie Némeste Drapeau, Marie Catherine Esther Dubé, Marie Adeline Edée Richard, Marie Philomène Désirée Lepage, Georgina Pineau, Marie Phébe Pineau et Marie Delvina Bélanger.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle. Marie Valentine Lévassour.

S. Béland, secrétaire.

Himouski, 5 nov. 6 août 1878 et 1 février 1879.

TROIS-RIVIÈRES

ÉCOLE MOÛLE, 1ère classe (F) : Diles. Marie Jeanne Beaulac, Anna Joyal, Caroline Lavigne ; (A et F) : Elizabeth McCaffrey.

ÉCOLE MOÛLE, 2ème classe (A) : Dlle. Anna Joyal.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles. Caroline Boulé, Emélie Clément dit Guérin, Marie E. E. Gingras, M. Alvine Mailhot et H. Olyvia Trudel.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Diles. Marie Céline Duchaine et Marguerite Labonté.

P. O. GUILLET, secrétaire.

Trois-Rivières, 1 janvier 1879.

MONTRÉAL

ÉCOLE MOÛLE, 1ère classe (F) : M. Jean Chrysostôme Girard et Diles. Hermine Granger, Rosina Leber, Rosalie Sédileau, Mathilde Tessier, Dina Thomas ; (F et A) : Dlle. Mary Ann Menagh et M. Louis St. Hilaire.

ÉCOLE MOÛLE, 2ème classe (F et A) : M. Timothée Duquet ; (F) : Dlle. Emélie Gagnon et M. Jean Baptiste Primeau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles. Amanda Benoit, Florestine Bernard, Anésie Bertrand, Evéline Chayer, Joséphine Cloutier, Mathilde Gagnon, Virginie Granger, Adèle Gravel, Arméline Guay, Adèle Huot, Valentine Lacasse, Elisa Lanthier, Caroline Leclerc, Emélie Marion, Sara Maurice, Emma Parent, Jeanne Pariseau, Olyvia Primeau, Corine Quesnel, Elyvina Rochon, Julie St. Michel, Elisabeth Turcotte, Cordélie Véronneau et M. Edouard Girard ; (F et A) : Dlle. Marguerite McDonald.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : M. Philippe Barbeau et Diles. Rosalie Bonneau, Théma Meilleur, Corine Page ; (A) : Corine Benoit, Mary Cannon et Emérida Givalier.

F. X. VALADE, secrétaire.

Montréal, 1 et 5 février 1879.

KAMOURASKA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlle. Domitille Fortin.

J. G. PELLETIER, secrétaire.

Kamouraska, 1 janvier 1879.

ST. HYACINTHE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles. Emma Tetro, Alphonse Girard, Agnès Fafard, Eulalie Gareau et MM. Philippe Huot, Albert Duranceau.

Noé GENVAIS, secrétaire.

St. Hyacinthe, 4 février 1879.

DIAMOND, RICHMOND ET WOLFE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlle. Blandine Tousignant.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle. Azilda Panneton.

F. A. BLOIS, secrétaire.

Danville, 4 février 1879.

BONAVENTURE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F et A) : Dlle. Marie-Floira Ailard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle. Marie-Esther Arsevaux.

P. J. BELL, secrétaire.

Carleton, 8 février 1879.

EBBATA

Dans l'ordre en conseil en date du 3 de décembre dernier 1878, nominations de commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Laurent de Matapédia (voir No. 50, page 3572, de la Gazette Officielle), au lieu de " comté de Himouski," lisez " comté de Bonaventure," et au lieu de " William Malony " lisez " Michael Mahoney."

Dans la Gazette Officielle No. 3, 18 janvier 1879, page 156, à " nomination de commissaires d'écoles pour la paroisse de Sainte-Flore, comté de Champlain, lisez " Thomas Leblanc," au lieu de " Thomas Bloutin."

Dans la Gazette Officielle No. 3, 18 janvier 1879, page 156, à nomination de commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-Bonaventure d'Upton, comté de Yamaska, lisez " Antoine Lupien," au lieu de " Antoine Lapierre."

DÉCRETION, DÉLIMITATION, ETC., ETC., DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Par un ordre en conseil, en date du sept décembre 1878 :

Détacher de la municipalité de Saint-Mathias, comté de Rouville, à l'ouest de la partie du rang appelée Cordon de Sainte-Marie, les terrains de Henri Laroque, Louis Guél, Dame Moïse Barrière, Joseph Dignes, Laurent Ostigny, Amable Ostigny, Alexis Parent, Jean Bte. Benoit, Antoine Beaudry, et tous les terrains dont les propriétaires ont leurs bâtiments à l'ouest du Cordon, depuis et y compris la terre de Henry Laroque jusqu'à et y compris celle d'Antoine Beaudry, ainsi que deux autres propriétés situées sur une étendue de terrain appelée Pointe de Chemises, appartenant l'une à Paul Adam, l'autre à William Ashby, père.

Et de plus les terrains situés à l'est du dit rang du Cordon, depuis et y compris la terre de Joseph Vien, fils de Toussaint, jusqu'à et y compris celle d'Alfred Bessette, pour former un arrondissement sous le contrôle des commissaires d'écoles de Sainte-Marie de Monnoir, avec entente que l'école de l'arrondissement No. 1, dans Notre-Dame de Bonsecours, ne sera pas déplacée avant que la maison du nouvel arrondissement soit construite, afin que cinq propriétaires, c'est-à-dire Alfred Bessette, Pierre Hirbourg, Antoine Beaudry, Jean Bte. Benoit et Alexis Parent, qui font partie du dit arrondissement No. 1, par l'ordre en conseil de septembre 1861, puissent, s'ils le désirent, continuer d'y envoyer leurs enfants jusqu'à ce que la nouvelle école soit en opération, avec les arrangements qu'ils jugeront convenables avec les commissaires de Notre-Dame de Bonsecours, mais ils ne seront pas moins contraints comme les autres contribuables du nouvel arrondissement à payer leurs cotisations et répartition au profit du nouvel arrondissement dans lequel ils se trouvent inclus par les présentes.

Par un ordre en conseil, en date du 26 décembre dernier 1878 :

1. D'annexer à la municipalité de Harrington, No. 2, comté d'Argenteuil, les propriétés des trois contribuables suivants, savoir : MM. George Bowen, James Thompson et John Cleland, du canton de Montcalm, dans le même comté, vu qu'il n'y a pas d'école dans le dit canton.

2. De diviser le canton de Roxton, comté de Shelbourn, en deux municipalités scolaires distinctes, comme le dit canton est actuellement divisé pour les fins rurales, l'une de ces municipalités comprenant le village de Roxton Falls, et l'autre le reste du canton.

3. D'ériger en municipalité scolaire distincte de nouvelle paroisse de Sainte-Théodosie, comté de Verchères, avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour les autres fins civiles par la proclamation du 24 juillet dernier.

4. D'ériger en municipalité scolaire distincte tel qu'érigé pour les fins rurales Saint-Joseph de Ham-Sud, comté de Wolfe, comprenant tout le canton de Ham-Sud, les rangs 10 et 11 de Ham-Nord, et les rangs 10 et 11 de Weedon.

Ses érections et changements susdits prendront effet au premier juillet prochain 1879.

Avis de demandes, d'érection, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire les villages de Saint-Joseph, Saint-Bonaventure et Saint-Bernard, dans la paroisse de Charlesbourg, dans le comté de Québec, c'est à savoir : tout le territoire

qui formait l'arrondissement No. 3, et qui forme maintenant les arrondissements Nos. 3, 3 $\frac{1}{2}$ et 3 $\frac{1}{2}$, et de détacher ce territoire du reste de la municipalité scolaire de la paroisse de Charlesbourg.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 19 mars courant 1879, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, d'ériger tout le canton Lepage, le canton Amqui et la partie habitée de la seigneurie de Métapédia, jusqu'au lot de Samuel Low inclusivement, en municipalité scolaire distincte sous le nom de Saint-Edmond du Lac à Saumon, dans le comté de Rimouski.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 11 décembre dernier 1878, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Chicoutimi, Chicoutimi Village.—M. Michel Caron, en remplacement de C. Cyrille Lacombe, écuyer, M. D.

Par un ordre en conseil, en date du 24 décembre courant 1878 :
Comté d'Hochelega, Côte des Neiges.—M. Pierre Claude, en remplacement de lui-même, vu qu'il n'y a pas eu d'élection en juillet dernier.

Comté de Kamouraska, village de Sainte-Anne.—MM. Charles Hudon et Jean Hudon dit Beaulieu, en remplacement de MM. Louis Alfred Paquet et Pierre Grondin, dont le terme d'office est expiré.

Par un ordre en conseil en date du 9 janvier courant 1879 :
Argenteuil, Saint-Jérusalem de Lachute.—MM. William McQuat et John Smith, dont l'élection n'a pas eu lieu légalement.

Bagot, Saint-André d'Acton.—M. François Xavier Gagnon, en remplacement de M. Pierre McClure.

Champlain, Sainte-Flore.—M. Thomas Blouin, en remplacement de M. Pierre Bellerive.

Maskinongé, Hunterstown.—M. Jacques Brodeur, en remplacement de M. M. St. Onge, fils.

Montflorency, Sainte-Brigitte de Laval.—M. Jean Verret, en remplacement de M. Célestin Thomassou.

Rimouski, Dalibaire.—M. Séverin Verrault, en remplacement de M. Cyprien Ouellet.

Saint-Hyacinthe, Saint-Denis, No. 2.—M. Jean Gariépy, en remplacement de M. George Guertin.

Vaudreuil, Sainte-Justine de Newton.—M. Alexandre Lalonde, en remplacement de M. Bénoni Lévac.

Yamaska, Saint-Bonaventure.—MM. Antoine Lapierre et Daniel Vanasse, en remplacement de MM. Joseph Joyal et Honoré Beauchemin.

Par un ordre en conseil, en date du 13 mars courant 1879 :
Comté de Champlain, Sainte-Anne Lapérade.—M. Marcel Trudel, en remplacement de M. A. Lanouette, décédé.

Comté de Mégantic, Nelson.—MM. Henri Bédard et William Haskett, en remplacement de MM. Joseph Laffamme et Joseph Garon.

Comté de Saguenay, Escoumains.—M. Hubert Caron, en remplacement de M. E. Barry.

Comté de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe (paroisse).—M. Charles Girard, en remplacement de M. Basile Dumaine et M. Narcisse Benoit, en remplacement de M. Pierre Morin.

SYNDICS D'ÉCOLES

Par un ordre en conseil en date du 9 janvier courant 1879 :
Compton, Marston, (Piopolis).—M. Frédéric Boucher de Grosbois, en remplacement de M. A. Champagne.

Maskinongé, Sainte-Ursule.—M. Jesse Turner, en remplacement de lui-même, l'élection faite en juillet dernier, n'étant pas régulière.

Par un ordre en conseil en date du 27 février dernier 1879 :
Sheffield, Roxton.—M. Samuel Davidson, en remplacement de M. John Wood, sorti de charge en juillet dernier, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Par un ordre en conseil, en date du 13 mars courant 1879 :
Comté d'Arthabaska, Warwick.—MM. Levi Judd, Sherman Pope et John Perrens.

PARTIE NON-OFFICIELLE

Notes précieuses

L'un des cahiers de devoirs journaliers envoyés à l'exposition de Paris par le couvent du Bon Pasteur, de Québec, a été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des visiteurs sérieux qui ont examiné notre exposition scolaire.

En tête de ce cahier se trouve la naïve et jolie page que voici :

SOUHAITS DE VOYAGE A NOTRE CAHIER

“ Chères feuilles, je vous couvre de pensées, d'affections, de souvenirs, car vous allez à la France de nos pères..... Vous entreprenez un bien long voyage. Qu'il soit heureux ! Combien j'envie votre sort et que je voudrais être de ceux qui vous accompagneront. Vœu superflu, je ne verrai point les beaux yeux de Paris s'arrêter sur ces quelques lignes..... Mais pauvres chères feuilles, vous lira-t-on ? Ah ! on vous laissera dans l'oubli peut-être.....

“ Humbles feuilles, vous n'avez même pas le parfum de la violette pour attirer l'attention ; donc si l'on vous oublie, ne pleurez pas pour nous. Il restera à nos cœurs une grande consolation, celle de vous avoir peintes de nos labours avec plaisir et bonne volonté. “ Pars donc, petit voyageur, avec nos pensées et bons souhaits. Si quelques bonnes âmes daignent te parler, offre-leur les hommages de petites canadiennes groupées sous la houlette du Bon Pasteur de Québec.

“ ANNA BOIVIN. ” (16 ans)

Le même cahier nous est revenu avec les notes suivantes écrites au bas des lignes qu'on vient de lire :

Que Dieu vous bénisse, mon enfant, qu'il bénisse vos efforts et récompense votre grand cœur.

Z. B.

Un de vos lecteurs sympathiques.

R. Z.

78, 9, 2, 1.

Souhaits pleins de cœur, vous avez rempli mes yeux de larmes d'attendrissement. Que Dieu bénisse la chère enfant qui les a formés.

Un directeur d'École Normale.

Merci de vos sympathiques sentiments pour la France. Les français de France n'oublient pas les français du Canada.—

Un instituteur français.

Une institutrice belge admire les belles dispositions de l'élève qui a écrit cette charmante page.

I $\frac{1}{2}$ T.

Le 10 septembre.

Si notre journal tombe par hasard entre les mains de l'un des auteurs de ces notes, nous le prions de croire que ces témoignages sympathiques ont touché plus d'un cœur parmi “ les français du Canada. ”

La France et le Canada

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'année qui vient de s'écouler a vu se resserrer les liens qui nous rattachaient à la France ; l'Exposition

universelle de Paris a été pour notre ancienne métropole l'occasion de nous prouver combien nous lui étions chers, et pour nous, celle de lui montrer combien il nous était impossible de l'oublier. Les récompenses et les distinctions honorifiques qui viennent d'être accordées par la France au Canada, et particulièrement au Canada français, en sont la preuve, et nous ne saurions nous montrer trop fiers de ces marques de souvenir.

C'est surtout l'exposition scolaire de la Province de Québec qui a été l'objet des sollicitudes de Son Excellence M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. Prévoyant toute l'importance d'une pareille entreprise, notre honorable surintendant de l'Éducation, M. Ouimet, avait déjà proposé au gouvernement de faire une exposition scolaire préliminaire, soit à Québec, soit à Montréal, et d'inviter les États-Unis, l'île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse à venir y prendre part. L'excellent rapport de M. Ouimet, pour l'année scolaire 1875-76, se terminait par ces conclusions :

Il est certain que, dorénavant, la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ces expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

Aussi j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris, en 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de Français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela, sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle patrie ; un avantage, car l'émigration ne manquerait pas de se diriger vers nos rivages, si le Canada était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître davantage ce qu'une exposition complète de notre organisation scolaire ? La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du Saint-Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration.

Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante ?

Pour répondre à cette question, je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou à Montréal. Cela ne coûterait pas cher, et, en y invitant les États-Unis et toutes les provinces de la Confédération, nous serions sûrs de provoquer des appréciations qui nous permettraient de dire au juste si nous pouvons nous risquer à Paris. J'ajouterai que si la législature vote cette année un crédit pour la formation d'un dépôt et d'un musée, les préparatifs d'une exposition préliminaire en seraient simplifiés d'autant.

Cet éloquent appel ne pouvait pas demeurer sans écho. Le gouvernement de Québec se rendit aux instances de l'honorable surintendant. Une exposition locale eut lieu à Québec six mois avant celle de Paris. Ce premier effort fut jugé assez satisfaisant, et le ministre de l'Instruction publique décida que nos écoles prendraient part à l'Exposition universelle.

Le temps pressait. Il s'agissait, comme le disait M. Ouimet, "de faire juger tout un ensemble de travaux, au lieu d'un travail en particulier." Une circulaire fut envoyée par le surintendant aux collèges et aux différentes écoles de la province de Québec. Mise à la poste le 10 décembre 1877, cette lettre demandait que la remise des cahiers à exposer se fit au ministère le ou avant le 15 février 1878, et, chose à peine croyable, ces deux mois, grâce aux moyens d'organisation que fournissait le Dépôt de Livres, suffirent pour préparer, mettre en ordre et expédier cette exposition scolaire, qui a mérité à notre pays un diplôme de première classe pour notre enseignement primaire et un diplôme de même valeur pour notre enseignement secondaire, deux distinctions

équivalant à deux médailles d'or données à un exposant particulier.

Il est vrai que chacun avait compris l'importance de l'appel du surintendant, et que la plupart de nos institutions s'étaient empressées de se mettre à la disposition du ministère de l'Instruction publique. Nous disons la plupart ; car, quelques-unes de nos grandes maisons d'éducation s'abstinrent, dans la crainte de ne pas avoir assez de temps pour se préparer convenablement, et cette abstention explique pourquoi nos écoles primaires ont seules fait une exposition complète.

Durant deux mois, ce fut à qui s'empresserait de faire parvenir ce qu'il croyait pouvoir mieux renseigner la France sur l'état des écoles primaires et secondaires de son ancienne colonie. Chaque courrier apportait au ministère un surcroît de besogne ; chacun y mettait du sien, et une commission composée de l'hon. M. Ouimet, de l'abbé Nantel et de M. Archambault, directeur de l'école polytechnique de Montréal, fut bientôt à même de faire imprimer le "catalogue de l'Exposition scolaire de la province de Québec."

Des confins du Nouveau Brunswick jusqu'aux limites de la province d'Ontario, c'est-à-dire depuis le fond de la baie des Chaleurs jusqu'aux bords de l'Ottawa, on s'empressait de prendre part à cette grande fête que Paris offrait à la civilisation et à la paix. Parmi ceux qui avaient répondu à la demande du surintendant, se trouvaient trois séminaires, douze collèges, vingt académies, soixante-neuf écoles, vingt-deux convents, les institutions catholiques des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles, les écoles de dessin sous le contrôle du Conseil des arts et des manufactures, les écoles normales, les écoles sous le contrôle des commissaires catholiques de Montréal, et l'école polytechnique (1). Notre exposition pédagogique française

(1) Le lecteur nous saura gré de lui donner ici la liste des heureux concourants qui, dans la province de Québec, ont pris part—division scolaire—à l'Exposition universelle de Paris :

SÉMINAIRES.—Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse de Blainville, Chicoutimi.

COLLÈGES.—L'Assomption, Bourget, Lévis, Sherbrooke, Sacré-Cœur de Sorel, Saint-Laurent, Saint-Gésaire, Sainte-Marie, Saint-Joseph de Chambly, Longueuil, Lachine, L'Islet.

ACADÉMIES.—L'Académie commerciale de Québec et les écoles de Saint-Hoch, Saint-Patrice et Saint-Sauveur placées sous le contrôle des élèves de la doctrine chrétienne ; les Académies de Montmagny, Yamachiche, Saint-Jean, Beauharnois, Bishop's Academy, Académie commerciale du Plateau, Académie de madame Marchand, de Montréal ; Académie de Sherbrooke, Huntingdon, Barnston, Bedford, Saint-Jean-Baptiste d'Hochelaga, Salaberry, Sainte-Anne de la Pocatière, Notre-Dame de Lévis, Laprairie.

ÉCOLES.—Saint-Jean de Québec, Sainte-Ursule, Saint-Henri d'Hochelaga, Saint-Laurent, Saint-Jacques, Saint-Joseph de Montréal, Sainte-Brigitte, Sainte-Anne de de Montréal, Saint-Patrice ; école modèle de Saint-Jacques ; école de l'orphelinat de Saint-Alexis, Missisquoi, Saint-Valier, Maria, Saint-Hubert, Sainte-Scholastique, Lachine, Rivière-Quelle, Saint-Denis, Saint-Paschal, Saint-Joseph de Lévis, Sainte-Agathe, Sainte-Julie, Sainte-Anastasia, Sainte-Famille de Montmorency, Chelsea, Smyerstad, Portage du Fort, Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils, Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte, Becheil, Baliseau, Maria, New-Richmond, Cox, Gaspé, Port Daniel, Hope, Saint-Augustin des Deux-Montagnes, Saint-Eustache (No. 2), Hochelaga, Rivière-Quelle (No. 5), Rivière-Quelle (No. 6), Ste. Anne de la Pocatière, Rivière-Quelle (No. 3), Sainte-Anne de la Pocatière (No. 5), Saint-Denis de Kamouraska, Saint-Paschal, Saint-Constant, Laprairie (No. 7), Laprairie (No. 8), L'Assomption, L'Épiphanie, Saint-Paul l'Hermite, Saint-Roch de l'Achigan, Sainte-Julienne, Bristol, Clarendon, Saint-Janvier, Saint-Sauveur de Terrebonne, Sainte-Hypolite, Sainte-Thérèse, Saint-Julie de Mégantic, Sainte-Pétronille, Saint-Joseph des Deux-Montagnes (No. 2), New-Port, Charlesbourg, Van-breuil.

La salle d'asile de Saint-Vincent de Paul de Montréal.
CONVENTS.—Coteau, Longue-Pointe, Saint-Louis, Saint-Vincent de Paul de l'Île-Jésus, Saint-Paul de Joliette, de la Charité de Québec, des sœurs de la Charité de Carleton, des sœurs du Bon Pasteur de Québec, Château-Richer, Saint-Sylvestre de Lotbinière de Notre-Dame des Laurentides, Lotbinière, Champlain, Chicoutimi, Fraserville,

comprenait soixante livres en usage dans les écoles de la province de Québec, la plupart signés par des auteurs canadiens-français. L'exposition pédagogique anglaise renfermait cinquante-huit volumes. Après de cette collection se trouvaient soixante-quinze modèles de traités d'écritures, de traités divers et spéciaux, de livres pour les secrétaires-trésoriers, etc., etc. L'école normale McGill exposait, à part les livres en usage parmi ses élèves, une collection composée de trente-huit ouvrages, et enfin, on avait eu l'heureuse idée de joindre à ces envois une bibliothèque de littérature canadienne, comprenant deux cent soixante-neuf ouvrages, dont cinquante-sept signés par des auteurs anglais et deux cent douze par des auteurs canadiens-français.

En faisant cette exposition, nous n'avions d'autre objet que de montrer à la France combien nous nous souvenons d'elle, et combien nous travaillons chaque jour, dans l'humble mesure de nos forces, à garder aussi intactes que possible la langue et les traditions qu'elle nous a léguées. Nous ne pouvions espérer que faire constater au jury international notre vitalité française; rien de plus, et l'espoir des honneurs était bien loin de nous.

Il en devait être autrement. Déjà un journal publié à Paris dans les intérêts de l'instruction publique, l'*Éducation*, venait d'attirer l'attention des spécialistes sur l'exposition canadienne. Il assurait que l'Angleterre avait fourni une bien triste exposition pédagogique, tandis que dans cette occasion le Canada "avait donné un exemple honorable à sa métropole." Étudiée minutieusement par des connaisseurs, et honorée de leurs éloges, il ne faut plus s'étonner ni notre exposition scolaire a été bien jugée et si nombre de nos hommes de lettres, de nos savants et de nos spécialistes qui avaient contribué à l'exposition scolaire canadienne, ont été particulièrement signalés à la bienveillance du gouvernement français.

Un de ceux qui ont rendu les plus grands services à la commission canadienne, M. Archambault, principal de l'école polytechnique de Montréal, tout en récapitulant les succès que nous venons de remporter à Paris, disait, entr'autres choses agréables pour la race canadienne-française :

Il a été décidé que le gouvernement et les collaborateurs recevaient des diplômes équivalant absolument aux médailles. Un diplôme de première classe a été décerné à l'hon. M. Chauveau, pour son livre admirable : *De l'Instruction Publique au Canada*. La superbe collection de livres d'enseignement, d'ouvrages de littérature nationale et d'histoire du Canada, exposée par le département de l'Instruction publique, a remporté une médaille d'or. Nous avons eu l'avantage d'avoir dans notre exposition scolaire les travaux de diverses institutions qui répandent l'instruction dans notre province : collèges classiques, collèges commerciaux et industriels, écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, couvents des Religieuses, académies et écoles dirigées par les laïques, écoles spéciales des aveugles, des sourds-muets, des arts et manufactures, l'école Polytechnique de Montréal, etc. : tout y était représenté, et formait un tout assez complet. L'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne a reçu un rappel du diplôme qu'il avait déjà obtenu en 1867, avec mention de " progrès, " pour l'excellente instruction qu'il donne en France, en Belgique, et j'ai eu

Securs de Sainte-Croix, Notre-Dame des Anges, de Saint-Laurent ; externat de Montréal, Saint-Martin de Laval, Saint-Liguori de Montcalm, Sainte-Rose de Laval, Jésus-marie de Sillery, Jésus-Marie de Lévis.

INSTITUTIONS CATHOLIQUES.—Sourds Muets de Mile-End, sourdes-muettes de Montréal, jeunes aveugles de Montréal.

Écoles de dessin sous le contrôle de la Chambre des arts et manufactures.

École normale Jacques-Cartier de Montréal.

École sous le contrôle des commissaires catholiques de la cité de Montréal.

École Polytechnique de Montréal.

l'honneur de faire ajouter, au Canada. L'École Polytechnique, fondée par l'hon. M. Ouimet, a eu l'honneur de remporter une médaille d'argent. M. Montpetit, pour sa série de livres de lecture, ainsi que M. LaRoche, pour son nécessaire scolaire, ont remporté chacun une médaille d'argent. Une médaille de bronze enfin a été décernée à chacune des institutions suivantes : l'École des Aveugles de Nazareth, l'École des Sourdes-muettes, l'École des Sourds-Muets, et les Écoles de dessin sous le contrôle de la Chambre des Arts et Manufactures.

A ces récompenses entièrement du ressort du jury international de l'Exposition, le gouvernement français a voulu ajouter des distinctions honorifiques de la plus haute valeur. Le docteur Meilleur, ancien surintendant de l'Instruction publique (1), les honorables MM. Chauveau et Ouimet, anciens ministres, et MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, de la province l'Ontario, furent nommés officiers de l'Instruction publique; MM. U. E. Archambault, de l'École Polytechnique de Montréal, et le docteur May, l'Ontario, furent créés officiers d'Académie.

La première de ces distinctions—officier de l'Instruction publique—consiste à porter des palmes d'or retenues par un ruban violet, surmonté d'une rosette de même couleur; après le titre de membre ou de correspondant de l'Institut, c'est la plus haute dignité littéraire et scientifique que puisse décerner la France. Envies par les savants et les lettrés de tous les pays, ces palmes ne sont accordées que rarement et à bon escient. Le titre d'officier d'Académie est tout aussi honorable, quoique moins élevé; il n'est donné qu'aux personnes qui occupent le premier rang dans les sciences, les arts, les lettres, et il confère le droit de porter les palmes d'argent retenues par un ruban violet.

Ces hautes récompenses étaient décernées autant pour rendre hommage au mérite des expositions scolaires de Québec et Ontario, que pour honorer la persévérance, le tact et les connaissances de ceux qui leur avaient consacré leurs veilles, et qui ont fait de l'Instruction publique au Canada le but de leurs études et de leur vie.

La France ne devait pas borner à ces distinctions académiques sa munificence envers ses anciens colons. Elle désirait aussi reconnaître les efforts de ceux qui venaient de contribuer au succès de l'exposition canadienne à Paris. Un décret inséré dans l'*Officiel* nommait son promoteur, le sénateur et ministre d'agriculture, l'honorable M. Pantaléon Pelletier, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, M. Keefer, président de la Commission canadienne, était créé officier, et MM. Gustave Drolet, May et Selwyn, membres du jury international, chevaliers du même ordre, ainsi que M. Chanteloup, de Montréal, exposant et négociant aussi intelligent que distingué.

Reconnue comme étant une des décorations les plus difficiles à obtenir, chacun sait le rôle que la Légion d'honneur a joué dans le monde depuis sa création par Napoléon Ier, au camp de Boulogne. Quel est celui d'entre nous qui ne se rappelle avoir lu cette belle description de M. Thiers :

Napoléon, nous dit-il, voulut distribuer lui-même à l'armée les croix qui devaient être données en échange des armes d'honneur supprimées, et célébrer cette cérémonie le jour anniversaire de sa naissance, au bord même de l'Océan, en face des escadres anglaises.

Il fit choisir un emplacement situé à la droite de Boulogne, le long de la mer, non loin de la colonne qu'on a depuis érigée en ces lieux...

Le 16 août, le lendemain de la Saint-Napoléon, les troupes se rendirent sur le lieu de la fête, à travers les flots d'une immense population accourue de toutes les provinces voisines pour assister à ce spectacle. Cent mille hommes, presque tous

(1) Les palmes d'officier de l'Instruction publique furent présentées au vénérable docteur Meilleur la veille de sa mort.

vétérans de la République, les yeux fixés sur Napoléon, attendaient le prix de leurs exploits. Les soldats et officiers qui devaient recevoir des croix étaient sortis des rangs, et s'étaient avancés jusqu'au pied du trône impérial. Napoléon, debout, leur lut la formule si belle du serment de la Légion d'honneur, puis, tous ensemble, au bruit des fanfares et de l'artillerie, répondirent : " Nous le jurons ! " Ils vinrent ensuite, pendant plusieurs heures, recevoir les uns après les autres cette croix qui allait remplacer la noblesse du sang. D'anciens gentilshommes montaient avec de simples paysans les marches de ce trône, également ravis d'obtenir les distinctions décernées à la bravoure, et tous se promettant de verser leur sang pour assurer à leur patrie et à l'homme qui la gouvernait, l'empire incontesté du monde.

L'ordre de la Légion d'honneur se compose de grands-croix, de grands officiers, de commandeurs, d'officiers et de chevaliers. Les grands-croix sont assimilés au rang de général de division, les grands officiers à celui de général de brigade, les commandeurs à celui de chef de bataillon, et les chevaliers à celui de capitaine. Pour les militaires, elle donne droit à une allocation annuelle incessible et insaisissable qui varie selon le grade, " 250 francs pour les chevaliers, 500 francs pour les officiers, 1000 francs pour les commandeurs, 2,000 francs pour les grands-officiers et 3,000 francs pour les grands-croix." Cette allocation ne s'applique pas au civil. En France, on porte les armes aux chevaliers et aux officiers ; on les présente aux commandeurs, etc. : tous ont droit aux honneurs funèbres militaires de leurs grades (1).

A ces distinctions accordées à nos compatriotes dans l'ordre de la Légion d'honneur, sont venus se joindre des procédés pleins de délicatesse. Ainsi, par l'entremise de M. Perreault, secrétaire de la Commission canadienne à l'Exposition de Paris, M. Louvrier de Layollais, directeur de l'École nationale des arts décoratifs de France, annonçait au premier ministre de la province de Québec qu'il mettait à la disposition de notre Conseil des arts et manufactures toute une " collection de modèles en terre cuite représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectonique : rosaces, colonnettes, volutes, feuillages, fleurs, fruits, cariatides, bustes, anges, gargouilles, etc. "

Cet envoi gracieux était précédé de la lettre suivante :
 MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX ARTS
Direction des Sciences et des Lettres.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.
 Paris, le 17 novembre 1878.

Monsieur le Ministre,

L'École Nationale des Arts Décoratifs, à Paris, dirigée par M. Louvrier de Layollais, a exposé au Champ-de-Mars un certain nombre de figures en terre cuite, destinées à servir de modèles dans les écoles professionnelles.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de vous offrir, de la part de Monsieur le Directeur de l'École, ces spécimens du travail des élèves français.

Toutes les terres cuites seront tenues à votre disposition ou à celle de la personne que vous voudrez bien déléguer pour les retirer, dans les salles consacrées à l'Exposition du Ministère au Champ-de-Mars.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
 De Votre Excellence

Le très-dévoilé serviteur,
 Le Directeur de l'Exposition du Ministère,
 BN. DE VATTEIRE.

Monsieur Joly, Premier Ministre de la province de Québec, à Québec (Canada).

(1) Le premier Canadien-français qui a été décoré de la légion d'honneur est le contre amiral Bedout, né à Québec en 1751 ; le second est le général François-Joseph Chaussegros de Léry, né aussi à Québec en 1754 et mort en 1824. L'amiral Bedout était grand-croix et le général de Léry grand-officier de l'ordre. M. J. C. Taché, député-ministre d'Agriculture d'Ottawa, est chevalier de la Légion d'honneur.

Comme nous le disions au commencement de cet article, toutes ces marques de délicate attention, nous venant de la mère patrie, ne sauraient que resserrer de plus en plus des liens qui nous sont déjà si chers, et que va bientôt nouer—et pour longtemps, nous l'espérons—le traité de commerce projeté entre la France et le Canada.

En attendant cet heureux résultat, la province de Québec doit se montrer fière de ceux qui, parmi les siens, se sont honorés, en faisant à Paris l'orgueil de la patrie canadienne. Ils ont rappelé à notre mère, la France, que ses fils sont toujours dignes de son nom et de ses affections ; et, quant à M. Ouimet personnellement, il a bien eu raison de publier ces fières paroles dans le *Journal de l'Instruction Publique* :

Le surintendant pourrait s'enorgueillir des succès de l'exposition scolaire à Paris : il préfère s'en autoriser pour réclamer quelque bienveillance de la part de la législature et du pays, lorsqu'il prêchera de nouvelles réformes.

—*L'Opinion Publique.*

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

30 janvier 1879.

Me voilà !

Eh bien ! oui, me voilà de nouveau tenant la plume, dirigeant, rédigeant et orthographiant un journal sténographique.

Une des raisons qui m'avaient porté à remettre à monsieur de Callestein et à M. de Bellanoy mon journal " Le Sténographe, " c'était le besoin d'être libre pendant l'Exposition.

La Sténographie était peu connue en France, il me fallait montrer qu'elle s'y trouvait déjà dans d'assez vastes proportions ; elle était regardée comme un art à peu près inabordable, il me fallait prouver qu'on pouvait l'acquérir facilement ; ou la reléguait volontiers dans les profondeurs des bureaux du Sénat et de la Chambre des Députés, il me fallait montrer que sa place était tout aussi bien dans les écoles et dans les plus humbles chaumières.

Grâce au dévouement d'innombrables adhérents, auxquels je ne saurais montrer trop de reconnaissance, cette tâche me fut facile : que pouvaient objecter même les hommes les plus antipathiques, les plus indifférents, lorsque je leur faisais voir les 100,000 lettres ou cartes postales, écrites en sténographie, qui m'avaient été adressées à moi personnellement dans l'espace de 10 années, lorsque je leur mettais en mains ces innombrables autres lettres ou cartes postales adressées à tant d'autres personnes, et les nombreux travaux que nous avions étalés : livres splendidement autographiés, cartes microscopiques, dessins sténographiques de tous genres ! et les cahiers de devoirs sténographiques, faits dans de très-nombreuses écoles ou pensionnats ! et la bibliothèque sténographique, et la collection des 19 journaux sténographiques !

Aussi, notre exposition fut-elle, pour grand nombre de visiteurs, toute une révélation, et la plupart d'entr'eux s'en allèrent, emportant de la sténographie une idée tout autre que celle à laquelle leur esprit s'était arrêté jusqu'à ce jour.

Mais il ne suffisait pas d'intéresser et de convaincre le public, il fallait porter la conviction dans l'esprit de l'illustre aréopage choisi pour proclamer les vainqueurs et distribuer les récompenses d'après le mérite. Grâce aux difficultés inouïes accumulées comme à plaisir par les anciennes méthodes autour de l'étude de la sténogra-

phie, cet art pouvait ne rencontrer, même parmi les hommes d'élite, composant le jury, que des esprits prévenus, ou du moins indifférents. Par un bonheur dont nous ne pouvons assez nous féliciter, plusieurs hommes se trouvèrent dans le jury, qui n'avaient pas sacrifié aux idées généralement reçues à l'égard de la sténographie, qui ne s'étaient pas laissés traîner à la remarque de la routine et des préjugés, qui avaient voulu, par eux-mêmes, étudier et connaître un art si injustement dédaigné jusqu'à ce jour par le plus grand nombre.

Qu'il me soit permis de mentionner, parmi ces esprits d'élite qui savent ne pas se laisser affadir par l'inertie de leur siècle, surtout des personnes auxquelles notre sténographie doit principalement le splendide succès qui est venu couronner nos efforts. M. Schwablé, directeur de l'école supérieure de commerce de Paris, et président de la commission pour les examens du volontariat pour le département de la Seine, fut nommé secrétaire du jury. M. Schwablé se dévoua avec un zèle et une ardeur que l'on peut à peine concevoir, aux fonctions qu'il tenait de l'estime du gouvernement et de ses collègues. Chaque jour, dès la première heure, il était à l'exposition, s'établissant à poste fixe dans les différentes salles de l'enseignement primaire, feuilletant les livres, étudiant les objets, prenant des notes sur tout.

Non content de cette somme énorme de travail qui remplissait toutes ses journées, M. Schwablé avait envoyé à tous les exposants de la classe 6 une lettre personnelle, les invitant à venir chez lui, le soir, pour lui donner toutes les explications qu'ils jugeraient utiles. Je n'eus pas besoin de fournir grands renseignements à M. Schwablé : il connaissait notre sténographie par les résultats qu'elle donne dans le magnifique établissement dont il est directeur et où j'ai l'honneur d'être professeur ; il avait de plus reçu les lettres si nombreuses et si probantes de nos nouveaux adhérents ; mais ce fut pour lui un motif de plus d'étudier avec le plus grand soin tous les autres systèmes. Il voulut avoir des entretiens spéciaux avec leurs auteurs ; il se fit démontrer l'agencement et le mécanisme de leurs signes, et ce fut ainsi, en pleine connaissance de cause, qu'il put porter un jugement décisif sur tous les systèmes admis à l'exposition.

Un autre membre du jury possédait, lui aussi, sous le rapport sténographique, une compétence tout à fait exceptionnelle : c'était M. Archambault (directeur) principal de l'Académie Commerciale de Montréal et commissaire spécial du département de l'Instruction Publique de la province de Québec à l'exposition universelle. L'étude spéciale que M. Schwablé venait de faire pour remplir dignement sa charge de secrétaire de jury, M. Archambault l'avait faite, depuis plusieurs années déjà et dans des conditions ultra-sérieuses. Avec sa rare intelligence et son désir ardent de mettre au service de son grand établissement de Montréal tous les meilleurs procédés d'enseignement, M. Archambault avait, à plusieurs reprises, fait essayer par les élèves et les professeurs de l'Académie Commerciale, les différents systèmes de sténographie dont le nom lui était parvenu. Mécontent des résultats donnés par ses tentatives multipliées, peut-être se fût-il découragé, si des hommes de la trempe de M. Archambault pouvaient s'arrêter tant qu'ils ne sont pas arrivés au but qu'ils poursuivent.

Il y a quatre années la renommée de notre sténographie parvint à ses oreilles. Vite, il fait venir l'un des jeunes gens de Montréal qui connaissait le mieux notre système, M. Manseau. Il lui fait subir des épreuves d'autant plus sérieuses que les tentatives précédentes l'ont rendu plus défiant, et se rend un compte minutieux du système. M. Archambault s'aperçoit bien vite

qu'il a là, sous la main, l'homme et le système qu'il cherche depuis si longtemps ; il nomme M. Manseau professeur de sténographie à l'Académie Commerciale et inscrit la sténographie dans son programme d'étude. C'est le progrès que réalisait de son côté peu de temps après, pour l'école supérieure de commerce de Paris M. Schwablé.

Ces deux hommes étaient dignes l'un de l'autre.

Aussi se rencontrant au sein de ce jury où leur mérite les avait fait arriver, tous deux s'unirent par un labeur incessant, infatigable et dont on a peine à se faire une idée. Tout fut manié, remanié, compulsé, étudié, comparé et discuté par eux avec une ardeur pour ainsi dire fébrile, et cela, pendant les longs mois consacrés à cette tâche si dure de l'examen.

Pour ce qui concerne la sténographie, l'étude des systèmes exposés les confirma dans leur pensée première, que la sténographie Duployé était vraiment la sténographie facile, rapide et lisible par excellence ; aussi la proposèrent-ils pour la plus haute récompense : la médaille d'or ; et leurs collègues, entraînés par leurs arguments, par leurs convictions et par leurs propres études, n'hésitèrent pas à se ranger à leur avis et à nous décerner, de concert avec eux, cette récompense tout à fait exceptionnelle et que bien peu auraient osé rêver pour un art. Hier encore si méconnu et si dédaigné.

Tous nos remerciements à tous ces bienveillants correspondants et adhérents qui, par leurs lettres, leurs travaux, ont préparé ce grand triomphe. Tous nos remerciements aux membres du jury de la classe 6, et spécialement à MM. Schwablé et Archambault. Action de grâce à Dieu qui nous a ménagé des collaborateurs comme ceux qui se sont joints à nous et des juges tels que ceux qui ont eu à se prononcer sur le mérite de notre méthode !

Et, à la suite de ce glorieux et décisif triomphe, me voilà de nouveau, tenant la plume et rédigeant un journal sténographique. Il m'eût été trop pénible de me séparer, pour ainsi dire, complètement de toutes ces personnes avec lesquelles j'entretiens depuis 10, douze années ! des relations si cordiales. Seulement, comme j'ai besoin d'une certaine liberté pour vulgariser la sténographie par des moyens autres que le journal, "Le Grand Sténographe" ne paraîtra que tous les mois, et de cette façon, j'arriverai, je pense, à concilier mon désir d'attaquer la routine et les préjugés par une voie autre que celle du journal et de ne pas briser des liens si forts et si doux.

Et, pour commencer, à tous mes dévoués collaborateurs dans la grande œuvre de la vulgarisation de la sténographie, remerciements, félicitations, et souhaits de bonne et heureuse année !

E. DUPLOYÉ.

Palmes Universitaires

(1808)

Nous extrayons de l'HISTOIRE DES ORDRES DE CHEVALERIE ET DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES EN FRANCE par F. F. Steenackers l'Historique des Palmes Universitaires.

L'Université de France, instituée par décret du 17 mars 1808, fut organisée par Fourcroy, administrateur de l'Instruction publique, et prit le nom d'Université impériale. Le territoire de l'empire fut divisé en Académies, relevant toutes de l'Université impériale. Ces Académies remplaçaient les anciennes Universités locales, abolies par la révolution. On eut ainsi l'Académie de Paris, l'Académie de Lyon, &c., &c.

Les titres honorifiques de l'Université impériale se divisaient en trois classes : 1^o les dignitaires ; 2^o les officiers de l'Université ; 3^o les officiers d'Académie.

Le signe honorifique de ces titres consistait en une double palme portée sur le côté gauche de la poitrine, brodée sur l'habit de ville, "palmes trois et quatre fois séculaires," a dit M. Duruy.

La double palme d'or était réservée aux seuls dignitaires : le grand-maître, le chancelier, le trésorier et les conseillers de l'Université.

La double palme d'argent devint le signe distinctif des officiers de l'Université.

Étaient de droit officiers de l'Université : les inspecteurs de l'Université, les recteurs et les inspecteurs des Académies, les doyens et les professeurs des Facultés.

Le grand-maître pouvait conférer le titre d'officier de l'Université aux professeurs des deux premières classes des lycées et des principaux collèges.

La double palme brodée en soie bleue et blanche distinguait les officiers d'Académie. Ce titre appartenait de droit aux professeurs des deux premières classes des lycées et des principaux collèges. Le titre d'officier d'Académie pouvait être conféré par le grand-maître aux professeurs des autres classes des lycées, aux régents des collèges et aux chefs d'institutions.

Les nominations au titre d'officier d'Académie et de l'Instruction publique n'avaient lieu qu'une fois par an, à l'époque de la fête de l'Empereur.

Le caractère exclusif que le décret du 17 mars 1808 apportait à l'obtention des titres honorifiques de l'Université fut successivement modifié sous la royauté constitutionnelle de 1830.

Le 14 novembre 1811, une ordonnance royale donne au ministre de l'Instruction publique l'autorisation de conférer le titre d'officier d'Académie aux maîtres d'études des collèges royaux et des collèges communaux.

Le 9 septembre 1815, le titre d'officier de l'Université peut être décerné aux aumôniers des collèges, aux économistes, aux principaux des collèges communaux et aux inspecteurs des écoles primaires. En outre, les nominations devaient avoir lieu deux fois par an : aux grandes vacances et à l'époque de la fête du roi.

Le 1er novembre 1816, nouvelle extension : création de nouvelles catégories d'avants droit et d'éligibles aux titres honorifiques.

En 1850, le Président de la République ne se montra pas moins favorable au personnel de l'enseignement élémentaire. Au titre d'officier de l'Université fut substitué le titre d'officier de l'Instruction publique, qui offre une dénomination plus large, plus appropriée aux nouveaux besoins.

Sous le régime impérial, le décret du 24 décembre 1852 régleme le costume officiel des dignitaires de l'Instruction publique selon le rang qu'ils occupent dans la hiérarchie du corps enseignant. Divers articles déterminent la forme de l'habit et la disposition des broderies, ainsi que la forme du chapeau et de l'épée. Par le dernier article, le costume commun à tous les membres du corps enseignant non mentionnés dans les articles précédents est l'habit de ville noir avec une palme brodée en soie violette sur la partie gauche de la poitrine.

Les élèves de l'École Normale supérieure portent à la boutonnière une double palme brodée en soie bleue et blanche sur un ruban noir, comme signe distinctif d'élève de l'École Normale. Les agrégés de l'Université peuvent également porter cette double palme en soie bleue et blanche.

Le signe distinctif des officiers de l'Instruction publique est la double palme brodée en soie violette et or.

Les officiers d'Académie portent cette double palme brodée en soie violette et argent.

Par suite de nouvelles décisions ministérielles le signe honorifique des officiers d'Académie est la double palme d'argent brodée sur un ruban de soie noire moiré porté à la boutonnière.

Cette double palme brodée en or est portée de la même manière par les officiers de l'Instruction publique.

Au lieu de la double palme brodée sur un ruban, les officiers d'Académie peuvent porter à la boutonnière une double palme d'argent suspendue à un ruban de soie noire moiré, etc., les officiers de l'Instruction publique une double palme d'or suspendue à un ruban de soie noire moiré formant rosette.

Le 7 avril 1866, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, présenta à la signature de l'Empereur un décret qui est appelé à produire dans l'ancienne Université une révolution semblable à celle que produisit la création de l'ordre de Saint-Louis sous l'ancien régime.

Nous en citons textuellement l'exposé des motifs : "Sire.

"Aux termes des décrets du 17 mars 1808, et du 24 décembre 1852, les insignes trois et quatre fois séculaires de l'Université doivent être brodés sur le costume officiel en palmes d'or ou d'argent, selon que le titulaire est officier de l'Instruction publique ou officier d'Académie. Ces palmes sont donc à la fois un titre et une décoration.

"Mais pour la classe la plus nombreuse des fonctionnaires de l'Université, pour les instituteurs, elles n'ont jamais été qu'un titre, puisqu'ils n'ont point de costume officiel sur lequel les palmes puissent être brodées.

"En outre, depuis que les questions d'enseignement sont devenues sous le gouvernement de Votre Majesté l'objet de la sollicitude générale, le ministre a dû témoigner, par la concession des palmes Universitaires, sa gratitude envers des personnes qui, bien qu'étrangères au corps enseignant, l'avaient aidé à accomplir sa tâche.

"Nos palmes furent alors portés à côté des ordres les plus illustres sur de brillants uniformes.

"Des généraux, des sénateurs, des députés, des conseillers d'Etat se parent de cette décoration pacifique et la parcimonie avec laquelle on l'accorde semble en relever la valeur.

"Mais l'usage en a modifié la forme extérieure. On en a, peu à peu, réduit les premières dimensions, qui n'étaient compatibles qu'avec la robe universitaire. Au lieu d'être brodée sur le ruban même, elle s'y est suspendue. Je prie Votre Majesté de vouloir bien, en signant le décret ci-joint, régulariser cette coutume, qui permettra à un instituteur de village de gagner, par de bons services, l'insigne que le ministre de l'Instruction publique s'honore de porter dans les cérémonies officielles, comme les maréchaux de France portent la médaille militaire que Votre Majesté confère aux simples soldats."

Une instruction ministérielle, venant peu après compléter ce décret, invite tous ceux qui ont obtenu les palmes universitaires à les porter constamment, soit en tenue officielle, soit sur l'habit de ville et en tenue de tous les jours, comme on porte les insignes des autres ordres.

Un arrêté du ministre (octobre 1866) enjoint aux recteurs de dresser les listes des anciens titulaires, officiers d'Académie et d'Instruction publique dont il n'avait pas été tenu registre autrefois, afin d'établir à l'avenir d'une manière régulière les archives de cette distinction honorifique.

Le ministre de l'Instruction publique a donné un nouveau lustre à ces signes honorifiques en les conférant à des personnages occupant de hautes positions, des ministres, des sénateurs, des évêques, des préfets, etc.

La pensée du ministre a été comprise : de tous les points du territoire se sont levés de nombreux bataillons de volontaires, instituteurs et propriétaires pour cette guerre à l'ignorance, avec une véritable *furia francese*, et si un pareil effort continue avec persévérance, la France ne tardera pas à occuper en Europe un rang plus honorable dans l'instruction primaire.

Depuis 1865, les nouveaux titulaires reçoivent un brevet sur parchemin, revêtu de la signature du ministre et de l'empreinte du sceau du ministre de l'instruction publique ; la décoration ou signe honorifique est également remise au titulaire, à l'instar de ce qui se pratique à la chancellerie de la Légion d'honneur.

Le ruban a aussi subi une grande modification. Il est aujourd'hui violet noir.

Les palmes universitaires s'accordent trois fois par an, à moins de circonstances exceptionnelles.

Les palmes universitaires jouissent d'une telle faveur en ce moment que l'armée elle-même, si largement représentée dans la répartition de la Légion d'honneur, brigue aujourd'hui la distinction académique.

TRIBUNE LIBRE

Instruction publique

APERÇU DE SON ORGANISATION EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

Conférence donnée à la dernière réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier

M. le Président, Messieurs,

Toute nation, comme toute société ou administration qui attache quelque importance au rang qu'elle occupe dans le monde et à la mission qui lui a été confiée par la Providence, doit nécessairement tendre vers le progrès. Telle est la grande loi imposée à toute la création. Le Créateur seul est parfait ; les créatures sont perfectibles. Rien n'est stable ici-bas, tout est soumis à un mouvement ascendant ou descendant. On ne peut donc pas rester stationnaire ; il faut progresser ou déchoir. Dans l'ordre physique, le progrès est toujours fatalement suivi de la décadence, parce que les objets sont périssables de leur nature. Mais il n'en est pas de même dans l'ordre intellectuel. Là, le progrès est constant, parce que la lumière apportée par les intelligences qui se succèdent ne périt point avec elles. En n'envisageant le progrès que dans ce dernier ordre, nous pouvons dire qu'un des grands moyens que la Providence a donnés à l'homme pour progresser est l'observation.

C'est en observant la nature physique et en étudiant les lois qui la régissent, que toutes les inventions ont été faites ; de même c'est en observant les résultats obtenus par les efforts des grandes intelligences, qu'on a réalisé de si brillants progrès dans l'ordre intellectuel.

Si ces vérités sont générales, Messieurs, elles sont surtout applicables à la cause que nous avons embrassée, et à l'avancement de laquelle nos réunions s'ordonnent. L'enseignement ne peut rester stationnaire ; il faut qu'il progresse ou déchoie, et son premier principe de progrès est l'observation.

Observer attentivement les progrès faits de toutes parts pour élever et généraliser l'enseignement primaire, profiter de l'expérience des peuples en cette matière, étudier leurs institutions scolaires et les comparer avec les résultats obtenus, telle doit être la sollicitude constante de ceux qui ont à cœur le progrès de l'éducation populaire. C'est pour apporter ma faible coopération à cette grande œuvre qui nous est également chère à tous, que

j'ai l'honneur de vous soumettre aujourd'hui, en répondant à la flatteuse invitation de notre Comité de régie, une série d'observations. Ces observations, je les ai dirigées sur les deux pays qui m'ont paru avoir, en matière d'éducation, les systèmes les plus différents, les moyens d'action les plus opposés : les États-Unis et la France. Il m'a semblé que dans une étude restreinte comme celle-ci, où l'on ne peut embrasser toutes les nations, c'était le meilleur moyen de se former une opinion sur la base que l'on doit donner à un système d'éducation pour en retirer le plus de fruits. Si je n'ai pas choisi le Canada de préférence aux États-Unis, c'est d'abord que le système d'éducation canadien, quoique différent beaucoup du système français, y est cependant moins diamétralement opposé que celui de nos voisins ; ensuite parce qu'il n'est peut-être pas très-convenable de se faire le juge d'un pays dont on est l'hôte bien traité. D'ailleurs, il existe assez d'analogie entre le système canadien et le système américain pour que les observations faites sur celui-ci ne soient pas perdues pour celui-là.

Mon choix ne s'est pourtant pas arrêté définitivement sur cette matière sans que j'aie eu à résoudre plusieurs difficultés.

Nous appartient-il, me suis-je demandé, de discuter des matières d'administration, à nous qui sommes les administrés ? N'est-il pas téméraire de nous écarter ainsi, dans nos assemblées, des sujets ordinaires de pédagogie et de méthodologie, pour nous occuper de questions qui semblent être du ressort exclusif de nos supérieurs ? Enfin quel bien peut résulter pour nous d'une pareille étude ?

À ces objections, il m'a semblé que l'on pouvait répondre que nul n'ayant plus d'intérêt que nous dans ces questions, il est assez naturel que nous nous en occupions un peu. Nous vivons, d'ailleurs, dans un pays où l'on reconnaît à tout administré le droit de parler de l'administration, dans un pays qui a la sagesse de ne pas ériger en principe que toute organisation actuellement existante est une arche sainte sur laquelle il est interdit aux profanes de porter la main.

D'un autre côté, sans méconnaître l'utilité, la nécessité même des conférences pédagogiques, il me semble que leur importance, quelque grande qu'elle soit, est subordonnée à l'organisation générale. En effet, que servira à un instituteur de posséder à fond la science pédagogique, s'il est placé dans des conditions telles qu'il ne puisse mettre en pratique les excellents principes dont il est imbu ? Il est certainement essentiel à un bon maître de rechercher les meilleurs auteurs, les méthodes les plus parfaites, et surtout d'étudier à fond l'art de l'éducation, cet art sublime qui ne tend à rien moins qu'à former les jeunes générations à la pratique de leurs devoirs. Mais aussi, quelle sera l'utilité de ces belles connaissances, si l'instituteur est laissé dans la gêne et parfois dans la misère pour une administration aveugle ou imprévoyante, et si, loin de s'attacher à la noble carrière qu'il a embrassée, loin de s'efforcer de jour en jour de se rendre plus apte à remplir sa grande mission, il ne peut s'empêcher de regretter amèrement, à la vue des privations de sa famille, l'erreur qu'il a commise en faisant choix de cet état ? En outre, quel usage fera-t-il de tant de notions utiles, si une administration routinière, rétrograde, ignorante, lui refuse les moyens d'application ?

Enfin, Messieurs, s'il est vrai de dire qu'il ne nous appartient pas de perfectionner les institutions, il ne s'ensuit pas rigoureusement que nous devons rester étrangers ou indifférents au mouvement général qui s'opère dans le monde entier.

Du reste, nous avons à la tête de notre administration des hommes éclairés, dévoués à la cause de l'enseignement

populaire, des hommes de progrès qui recherchent partout les perfectionnements et s'efforcent de les appliquer ; et nous pouvons rester assurés de voir se continuer, sous de tels chefs, les améliorations inaugurées sous leurs dignes prédécesseurs. Aussi, n'est-ce pas de la critique, mais de l'admiration que je vous demanderai pour ces hommes éminents et pour leurs travaux. Ce n'est pas chez des administrateurs de ce mérite que l'on rencontre cette fatuité qui se complait dans la contemplation de l'œuvre accomplie, et la considère comme la dernière expression du progrès.

Les véritables amis du progrès ne redoutent pas l'examen, la discussion, même les suggestions ; ils les provoquent, au contraire, et les encouragent. Ils ne redoutent qu'une chose : l'apathie et l'inertie des intéressés, contre lesquelles viennent échouer leur zèle le plus ardent et leurs plus constants efforts.

J'entrerai donc sans plus de préambule dans le développement de mon sujet, espérant que l'excellence de la cause vous fera pardonner l'insuffisance du conférencier.

Tout en indiquant brièvement quels sont actuellement les moyens adoptés chez les deux nations pour arriver à ce but de l'instruction générale du jeune âge, nous comparerons les résultats obtenus avec les divers systèmes employés. Ainsi dirigée, cette étude devra faire ressortir le plus fécond de tous ces systèmes. Il ne nous restera plus alors qu'à faire des vœux pour l'adoption universelle de ce système modèle, dans notre pays d'abord, si toutefois il n'y est pas déjà mis en pratique.

Avant de nous diriger vers la France, ce qui devra m'être tout particulièrement agréable, nous nous arrêterons quelque temps chez nos voisins des Etats-Unis. Mais si j'ose à peine vous accompagner dans ma propre patrie, je craindrais bien davantage d'être, en Amérique, un cicerone incompetent ; aussi vais-je vous offrir pour guides les principales autorités scolaires américaines elles-mêmes ; c'est, en effet, dans leurs rapports officiels que j'ai puisé mes renseignements.

L'organisation de l'enseignement n'étant pas de la compétence du gouvernement fédéral, diffère dans chacun des 37 Etats de l'Union. Cependant les principes généraux sont à peu près les mêmes dans tous ceux qui n'avaient pas d'esclaves à l'époque de la guerre de sécession, d'abord parce qu'il reposent sur un fond commun d'institutions et de mœurs, ensuite parce que chacun de ces états imite bientôt ce qu'il voit de bon chez son voisin. La liberté locale, grâce aux efforts combinés des parents et des amis de l'éducation, aboutit ici à une similitude qui supplée, quoique imparfaitement, à l'unité d'action qui origine ailleurs du pouvoir central.

Partout l'instruction primaire est l'affaire de la commune (*town ou township*) ; mais la commune n'est pas entièrement libre. La loi l'oblige à établir un nombre d'écoles suffisant pour recevoir tous les enfants qui sont en âge de s'instruire. A cette obligation, il y a deux sanctions : d'abord l'Etat peut tenter une action à la commune pour l'obliger à se taxer, ensuite les parents dont les enfants n'ont pas trouvé place dans l'école ont le droit de réclamer des dommages.

Le *township*, qui a généralement une population de 2000 à 3000 âmes, est divisé en districts scolaires (*school districts*) ; chaque district renfermant en moyenne 150 à 300 habitants entretient une école. De là un nombre d'écoles tellement élevé qu'à première vue on est frappé des chiffres statistiques, surtout si on les compare avec ceux des pays les plus avancés de l'Europe. C'est ainsi qu'un auteur belge, traitant de la diffusion de l'instruction en Amérique, après avoir cité des nombres tels que 11,750 écoles dans l'état de New-York, qui compte moins de 4,000,000 d'habitants, ce qui fait une école pour 300 âmes, en conclut que les Etats-Unis sont de beaucoup

supérieurs, sous ce rapport, aux principaux Etats de l'Europe. " Pour s'élever au niveau de l'Amérique, dit-il, la France devrait avoir 200,000 écoles au lieu de 38,000." Cet observateur un peu trop superficiel n'a pas tenu compte de l'éparpillement de la population sur un territoire immense, ce qui nécessite évidemment plus d'écoles que chez les populations agglomérées comme celle de la France. On commettrait la même erreur si l'on comparait les sacrifices pécuniaires faits de part et d'autre pour la cause de l'instruction, ces sacrifices augmentant en raison du nombre des écoles et non en raison de celui des élèves.

Quelles sont maintenant les autorités qui dirigent l'école américaine ? Nous trouvons ici une organisation presque analogue à celle du Canada. On ne rencontre en Amérique que des comités locaux élus, indépendants les uns des autres et responsables de leurs actes seulement devant l'opinion publique, ou bien devant la justice en cas de violation de la loi.

Au premier degré se trouve le comité de district, nommé par les électeurs. Il a pour mission de veiller à la construction et à l'entretien des maisons d'école, de choisir l'instituteur et d'inspecter l'école. Le comité local est peu nombreux, composé généralement de trois membres, et nommé le plus souvent pour un an.

A côté du comité local fonctionne le comité du *township*. Celui-ci reçoit les subsides de l'état et les taxes locales, pour les répartir entre les districts. Il préside à l'examen des candidats instituteurs, et leur délivre le certificat qui seul leur permet d'être nommés par le comité local.

Au centre siège le bureau de l'instruction publique, à la tête duquel est placé un fonctionnaire d'un rang très-élevé, le surintendant de l'éducation. Dans certains Etats, comme dans celui de New-York, le surintendant est choisi par la législature, ailleurs par le gouverneur, de l'avis du sénat ; dans l'Ouest il est nommé en même temps que le gouverneur par tous les électeurs de l'Etat.

Preuve certaine de l'importance qu'on attache à l'enseignement public, le traitement du surintendant égale et surpasse même parfois celui du chef du pouvoir exécutif.

Quelle haute que soit la position du surintendant, il ne peut agir par voie d'autorité sur les comités locaux, qui ne lui sont soumis sous aucun rapport. Sa mission est seulement d'éclairer la législature et le public au sujet de tout ce qui concerne l'enseignement.

On a aussi reconnu depuis longtemps aux Etats-Unis, l'utilité ou plutôt la nécessité des inspecteurs d'écoles.

" Il faut, dit M. Rice, ancien surintendant de New-York, des inspecteurs intelligents et énergiques, afin d'obtenir un système uniforme d'enseignement, et une activité réelle et efficace de la part des maîtres d'école. Tout dépend de l'inspection : sans elle le reste sert de peu, et les écoles ne profitent point au public en raison de ce qu'elles coûtent et de ce qu'on est en droit d'en attendre."

Ces paroles reflètent si fidèlement le sentiment populaire qu'en l'absence de toute pression administrative et de toute uniformité d'action, l'institution des inspecteurs est générale et déjà ancienne chez nos voisins.

L'argent destiné à l'instruction publique provient de plusieurs sources différentes. Il y a d'abord ce qu'on appelle le *fond des écoles (school fund)*. Ce fonds est constitué au moyen d'une donation primitive de l'Etat et de la vente des terres publiques. Les communes ou paroisses, de leur côté, sont obligées de s'imposer pour une somme égale ou déterminée par la loi ; mais la plupart donnent bien au-delà de leur contribution ordinaire. Ce sont les électeurs du *township* eux-mêmes qui, réunis chaque année en assemblée générale, déci-

dent quelle sera la somme qu'ils auront à payer, et il est bon de constater que presque jamais les contribuables ne la trouvent trop forte. Rappelons-nous que ceci se passe au sud de la ligne 45e. Plus un peuple est éclairé, mieux il comprend les bienfaits de l'instruction, et plus volontiers il se soumet aux sacrifices que son organisation exige.

Une nation ignorante trouvera toujours que l'argent employé à l'enseignement est une dépense superflue, et il est probable que dans un village où la majorité des électeurs ne saurait ni lire ni écrire, cette majorité ne voterait pas le salaire du maître d'école. Tout le monde sent les besoins du corps, mais tous n'éprouvent pas ceux de l'esprit, parce qu'il faut l'avoir développé déjà pour s'apercevoir de ce qui lui manque.

C'est pourquoi nous pouvons conclure qu'en matière d'enseignement l'initiative du pouvoir central est nécessaire, surtout dans les pays où le grand nombre est peu éclairé.

Sans une impulsion venue d'en haut, le peuple continuera à vivre dans l'ignorance comme dans l'élément naturel.

La part des dépenses totales qui, en Amérique, est consacrée à l'instruction primaire est énorme, comparée à la petite place que l'enseignement occupe dans les budgets européens, voire même dans quelques budgets américains autres que ceux des Etats-Unis. Dans la plupart des Etats du Nord, les dépenses scolaires dépassent toutes les autres dépenses réunies.

Maintenant, les Américains obtiennent-ils des résultats proportionnés aux immenses sacrifices qu'ils s'imposent pour l'enseignement avec une libéralité sans cesse croissante. Malheureusement non. Comment donc tant d'efforts généreux peuvent-ils demeurer stériles, ou au moins ne pas porter de meilleurs fruits ?

C'est qu'il existe à la base de leur système plusieurs vices radicaux qui paralysent le succès.

Le premier et le plus grand de ces vices, c'est le bannissement de l'instruction religieuse du programme scolaire. Sous le faux prétexte de liberté de conscience et d'égalité des cultes devant la loi, les Américains ont rendu l'école athée ou à peu près.

Il est strictement défendu aux instituteurs de faire mention des dogmes d'aucune religion positive. On y craint tellement de donner à l'instruction du peuple ce qu'on appelle une tendance sectaire, que les ministres du culte, à quelque dénomination qu'ils appartiennent, sont presque exclus des comités qui dirigent ou inspectent les écoles. Toutes les sectes protestantes approuvent ce système, et en cela nos frères séparés sont tristement logiques. Le principe fondamental de leur prétendue religion étant le libre examen et la libre interprétation, il suffit qu'un enfant apprenne à lire pour être en état de se faire à lui-même son éducation religieuse. Mais il est évident que les catholiques ne peuvent s'accommoder d'un tel état de choses, dont l'unique résultat, d'ailleurs, est de former des générations d'incrédules et d'infidèles.

Un autre vice capital du système américain, c'est le changement fréquent et le manque de préparation pédagogique des maîtres. Pour l'Américain, les fonctions d'instituteurs sont rarement un état qu'on embrasse pour la vie ; beaucoup de jeunes filles (les institutrices sont ici bien plus nombreuses que les instituteurs) s'engagent pour quelques années comme maîtresses d'écoles, en attendant qu'elles se marient. Habituellement les comités scolaires n'engagent le maître que pour un terme de trois ou quatre mois, et ils ne le payent que pendant ce temps. Rarement l'instituteur reste deux termes consécutifs dans la même école.

On estime que le personnel enseignant est complètement renouvelé tous les trois ans. La plupart des

maîtresses sont des jeunes filles de 20 à 25 ans. Ce n'est que dans les grandes écoles des villes qu'on rencontre des instituteurs ou des institutrices qui ont dépassé la trentaine.

Les jeunes filles et les jeunes garçons qui s'engagent ainsi momentanément dans l'enseignement primaire ne manquent pas d'instruction. Ils ont suivi généralement les cours d'une école supérieure (*high school*) ou d'une académie, mais ils manquent de préparation pédagogique, car les écoles normales sont relativement peu nombreuses, et l'expérience leur fait défaut, puisqu'ils cessent d'enseigner juste au moment où ils commencent à en acquérir.

Ce régime, on le comprend sans peine, est un des plus grands obstacles au progrès. Il n'y a aucune branche d'administration où une longue expérience, une préparation professionnelle et des connaissances spéciales soient aussi indispensables que dans la direction de l'instruction publique. Le progrès est presque impossible quand les maîtres n'ont pas le temps d'appliquer un système avec suite pendant plusieurs années.

A. MARTIN.

(à continuer)

POESIE

Le Moineau

Nous traversons une prairie
Dont le gazon à ciel ouvert
Brillait d'un éclat de ferrie,
Et sur son riant tapis vert,

D'où s'enfuit la blanche colombe
Emportant son léger fardeau,
Nous vîmes un éclat de bombe
Que la pluie avait rempli d'eau.

Tirailleur précédant sa troupe,
Un oiseau, un moineau-franc
Buvait à cette large coupe,
Dont le dehors, taché de sang,

Etait enfoncé dans la boue.
Sans songer à rien de fatal,
L'oiseau folâtre, qui se joue,
Y buvait le flot de cristal.

Dans la prairie, où se lamente
Le zéphyr aux parfums errants,
Je vis cette chose charmante,
Et je m'écriai : Je comprends !

Je comprends enfin, O prairie,
Sous ton beau ciel aérien
Ceux qui font la rouge tuerie
Ne l'auront pas faite pour rien !

Je disais parfois, je l'avoue,
Pensant à ce qui nous est cher :
A qui sert le canon qui troue
Toutes ces murailles de chair ?

A quoi bon tant de meurtrissures ?
Et, sous la mitraille de feu,
Toutes ces lèvres des blessures
Que l'on entend crier vers Dieu ?

Guerre ! il faut que tu me révèles
Pourquoi tes coursiers, en chemin,
Foulent des débris de cervelles
Où vivait le génie humain !

Où, je parlais ainsi, poète
Ayant en souverain mépris
La bataille, sinistre fête.—
Mais, à présent, j'ai tout compris !

Non, ce hideux massacre, où l'homme
Egorge l'homme sans remords,
N'était pas inutile, en somme, —
Puisque les amis de corps morts,

Tant de dépouilles méprisées,
Ces piles cadavres étouffés
A terre, ces têtes brisées,
Tous ces affreux ventres froissés.

Aboutissent à quelque chose,
Car s'éveillant, ô mes amis,
Sous le regard de l'aube rosée,
Ce champ plein de morts en courtois,

Ce charnier de deuil et de gloire
Au souffle pestiférial,
A la fin sert à faire hoire
Un tout petit oiseau du ciel !

THÉODORE DE BANVILLE.

PÉDAGOGIE

Conférences de la Sorbonne

L'enseignement des sciences physiques et naturelles dans les écoles primaires par M. MAURICE GIRARD, 25 août 1878.

Messieurs,

Appelé à l'honneur de remplacer auprès de vous M. le Directeur de l'enseignement primaire, je dois d'abord vous présenter l'expression de tous ses regrets. Il se rappelle toujours avec plaisir l'époque où il était professeur de physique. La direction la plus chargée d'affaires qui existe au Ministère de l'Instruction publique, exige de la part de son chef des travaux incessants. L'ardent désir de M. Boutan de seconder de son mieux les excellentes intentions de M. le Ministre, dont la sollicitude pour l'Instruction primaire s'affirme tous les jours, la nécessité de préparer des améliorations importantes, le surcroît de travail exceptionnel accompli avec un véritable plaisir, travail dû aux visites des instituteurs des deux séries, tous ces motifs n'ont pas laissé un instant à M. le Directeur. J'ai vu que bien des fois il n'a même pas le repos du dimanche.

Nous allons encore faire du nouveau pour les écoles primaires !
" Que veut-on donc enseigner de plus à ces pauvres enfants des campagnes ? L'instituteur va devenir physicien, chimiste, naturaliste, météorologiste, quo sais-je ? Il faudra dans chaque village un cabinet de physique, des cornues et des creusets, de nombreuses collections d'animaux et de plantes. Et le budget communal ne pourra suffire, on demandera des subventions partout ! Voilà bien les plans de tous les théoriciens de Paris ! Ils ont dans la tête des écoles de village de fantaisie, où les élèves ressemblent aux enfants des lycées de la capitale, rompus à une longue habitude du travail par l'internat, ayant appris à lire et à écrire à la maison : car leurs familles ont de l'Instruction et du loisir. Dans les villages éloignés, rien de pareil ; les enfants viennent à l'école quand ils peuvent ; souvent les plus forts de la classe seuls savent lire et écrire, les autres épèlent et tracent des bâtons. Et il va falloir leur démontrer la physique, etc. (je ne répète pas la nomenclature). Ah ! malheureux instituteurs ! doivent-ils rire, *tout bas*, des imaginations du jour ! "

Je vais vous convaincre, je l'espère, Messieurs, que ces lamentations, ces doléances, ces sarcasmes n'ont absolument rien de fondé. Ils résultent de l'ignorance des méthodes pédagogiques appliquées aux sciences d'observation, et cependant, sans informations prises, on se hâte de critiquer, avec la légèreté qui est si souvent reprochée à notre pays, parfois même, chez quelques personnes, avec une pointe de malveillance.

On ne veut pas voir que les notions pratiques sur les sujets qui touchent aux sciences physiques et naturelles entrent de plus en plus à l'étranger dans l'enseignement primaire. Pourquoi nos enfants n'apprendraient-ils pas ce que l'on enseigne aux enfants des autres pays ? Les leçons de choses sont en France une nouveauté pour beaucoup de personnes, qui se hâtent de répéter cette phrase naïve que j'ai trop souvent entendue dans l'Université : " Cela ne s'est encore jamais

fait ! " C'est avec ces belles raisons que les hommes de routine empêchent tout progrès. Je les engage à se rendre à l'Exposition, qui va recevoir dès demain votre visite ompressée : ils verront partout les instruments si simples, si élémentaires des leçons de choses, notamment dans les musées pédagogiques de la Russie, des Etats-Unis, de l'Autriche, de la Belgique, que je recommande bien à votre examen.

Il est une chose incontestée, c'est que les enfants sont merveilleusement doués pour l'observation : ils sont curieux, ils demandent toujours pourquoi ceci, comment cela, et leur pénétration est parfois bien embarrassante. Dans les campagnes, cette faculté d'observation de l'enfant s'émousse, parce qu'il est entouré de personnes qui ne font pas attention à ce qu'elles voient, qui n'ont pas le temps de lui répondre, et il finit par faire comme les autres. Il ne regarde rien, va à l'école, songe à jouer, manger et dort. Il lui semble que tout ce qui l'environne marche tout seul, qu'aucun changement n'y arrive. Puis vient l'âge adulte, le service militaire, le travail de tous les jours, et la période d'Instruction est passée pour jamais.

C'est à vous, Messieurs, de mettre à profit, dans le peu de temps où l'enfant vous est confié, cette faculté d'apprendre par les yeux, par les sens, qui distingue si éminemment les enfants. Gardez-vous bien de leur faire des leçons méthodiques et suivies dans le genre de celles que vous avez reçues à l'Ecole normale ; ne leur dites pas par exemple : Nous avons étudié la dernière fois la pression sur le fond des vases, nous allons nous occuper aujourd'hui du principe d'Archimède. Si vous procédez de cette façon, les enfants ouvriront de grands yeux et de grandes bouches, ne comprendraient pas un seul mot, et ne vous écouteront pas trois minutes. Il ne faut vous occuper en rien d'un enseignement dogmatique. Ce ne sont pas des leçons qu'on vous demande, ce sont des causeries sur des sujets de physique ou d'histoire naturelle amenés souvent par les hasards du jour. Certains mots d'une lecture, un élève qui raconte ce qu'il vient de voir (ils deviendront bientôt très-raconteurs, si vous suivez l'exemple que je vais vous indiquer), ou qui apporte une bête trouvée dans le bois ou dans le ruisseau, le vent qui gronde, la pluie, la grêle, un animal qui passe devant la porte de l'école, des récoltes qu'on rentre, etc., vous fourniront chaque jour le sujet d'une causerie à la portée des enfants. Cela durera d'un quart d'heure à vingt minutes, tout au plus, et si vous savez être intéressants, ce sera comme une récréation très désirée après les exercices si nécessaires, mais un peu monotones, de la lecture, de l'écriture, de la grammaire. Surtout pas de mots techniques, pas de ces noms tirés du latin et du grec ; ils sont souvent récités par les demi-savants qui les comprennent mal. Servez-vous uniquement des mots vulgaires, employez même s'il le faut, un mot du patois du pays, si l'enfant n'a jamais entendu désigner autrement un animal ou une plante, en lui en apprenant en outre le nom français, cela va de soi.

Ne faites pas réciter des manuels de physique et de chimie : les enfants ne les comprennent pas. Devrez-vous leur dicter des cahiers ?

Je ne le pense pas, bien que mon intention ne soit nullement de proscrire ce procédé d'enseignement. Les cahiers sont parfois un trompe-l'œil dans les expositions ; beaucoup d'enfants les écrivent sans les comprendre. En outre, dans bien des écoles de nos humbles villages, il y a des élèves qui ne sauraient pas les écrire, ils ne seraient l'œuvre que d'un petit nombre, des plus forts. Les entretiens que vous ferez aux enfants sur les choses, doivent rester dans la mémoire même des plus illettrés, si vous savez les rendre attrayants en même temps qu'instructifs.

Je vais vous présenter, Messieurs, et ce sera l'objet de ce petit entretien tout familier, quelques exemples pris au hasard, dans la physique, la chimie, l'histoire naturelle, et vous jugerez s'il est besoin d'appareils compliqués et à quoi se réduisent quelques minimes collections qu'il vous sera bien facile de rassembler et de préparer.

Tous les enfants, surtout ceux des campagnes, connaissent les effets mécaniques de l'air en mouvement. Ils ont vu le vent déraciner des arbres, renverser des cheminées, bouleverser des toitures ; eux-mêmes souvent, surtout sur nos côtes et dans nos montagnes, ont eu peine à résister à sa violence, parfois même ont dû se coucher sur le chemin pour ne pas être renversés. Ils comprennent donc que ce fluide, qu'ils ne voient cependant pas, peut exercer une pression. Or prenez un verre plein d'eau et renversé : une simple feuille de papier suffit pour maintenir l'eau ; il faut donc qu'une pression s'exerce au-dessous. La pression de l'atmosphère est par là

démontrée. Prenez un verre plus allongé, le même effet a lieu. Il en serait du même avec une colonne d'eau de plus en plus haute. Cependant vous leur direz que cet effet a une limite. Si l'eau atteint plus de 32 pieds ou 10m,4, la résistance sera vaincue, et un vide se formera au-dessus de l'eau, en supposant que l'orifice du vase plonge dans une cuve pleine d'eau. Qu'au lieu d'eau on ait du vif-argent, c'est à dire un liquide qui, sous le même volume, pèse 13 fois 1/2 autant, la hauteur soulevée ne sera plus que 76 centimètres, et on aura ainsi le baromètre.

Vous leur expliquerez aux enfants de la façon la plus simple un appareil qui est d'un usage quotidien, dont on se sert notamment pour le soutirage du vin ?

Vous leur ferez comprendre très-facilement le mécanisme du siphon à l'aide d'un appareil que vous construirez vous-mêmes très-facilement, avec deux petites plaques de bois ou d'ardoise unies par une ficelle bien graissée enroulée en spirale sur deux petites poulies de rideaux.

Si les deux plaques sont à la même hauteur, rien ne bougera, et les enfants comprendront très-bien que rien ne doit bouger; mais faites descendre un peu l'une des plaques, et le mouvement se continuera dans tout le système, la ficelle bien graissée se déroulera sur une des poulies et s'enroulera sur l'autre.

De même, dans le siphon, l'eau ou le vin qu'on soutire s'élève par l'exces du poids du liquide d'une des branches sur l'autre, et tout s'arrête quand le niveau est le même. La colonne liquide, c'est votre ficelle; le tube, ce sont vos poulies.

Passons à la chaleur, qui se définit, vous le savez, par la sensation qu'elle produit. Son effet général est de dilater les corps lorsqu'elle augmente ou de les contracter lorsqu'elle diminue.

Vous citerez aux enfants, comme preuve de ce fait général, le cercle de fer de la roue que le charron fait chauffer, de sorte que la circonférence s'écarte, et qui se resserre ensuite sur la jante qu'il embrasse, dans une parfaite adhérence, lorsqu'il se refroidit.

Vous leur raconterez ensuite cette ingénieuse expérience qui a été faite plusieurs fois pour ramener dans la verticale des murs de grange fléchissant sous la charge de la toiture. Des barres de fer sont disposées horizontalement d'un mur à l'autre, et on les munit de plaques, formant écrou aux deux faces extérieures opposées aux deux murs; on chauffe fortement les barres, dans l'espace intermédiaire, avec des charbons ardents ou des lampes, en même temps qu'on serre fortement les plaques d'écrou. Puis on abandonne les barres au refroidissement: le métal se rétracte, les murs se redressent peu à peu et reprennent la position verticale.

Comme phénomène de dilatation, vous ne manquerez pas non plus de montrer à vos élèves le mouvement du mercure ou de l'alcool dans les thermomètres enregistreurs (1) dont l'école sera pourvue.

Vous leur apprendrez ensuite que dans les nuits serenières le thermomètre s'abaisse beaucoup, à mesure que la chaleur se dégage vers le ciel; que la vapeur d'eau, qu'ils voient si souvent dans l'air prendre la forme de nuages, se condense en rosée sur l'herbe des prés et sur les toits de chaume refroidis. Au printemps, vous leur ferez remarquer que les bourgeons remplis de sève sont frappés de mort par ce refroidissement, qui peut être assez considérable pour que la vapeur se solidifie immédiatement, sans passer par l'état liquide, et forme ces petits cristaux entrecroisés qu'on appelle le givre ou la gelée blanche.

Dans un autre entretien en revenant sur ce refroidissement de la surface du sol, vous ferez remarquer à vos élèves qu'il n'y a pas de rosée ni de gelée blanche si le ciel est resté bien couvert de nuages. En effet, les nuages renvoient au sol presque toute la chaleur qu'ils en reçoivent. De là les paillassons autour des plantes délicates, les écrans de toile goudronnée ou de paille ou de junc suffisant à préserver les fleurs des abricotiers, des pêchers. Vous parlerez à ce sujet des nuages artificiels de fumée qui ont parfois, si le vent les porte à propos, préservé des vignobles entiers de la ruine. Vous ferez comprendre encore comment le refroidissement nocturne des lieux hauts, des coteaux, est souvent plus funeste aux vallées. L'air chaud de la vallée remplace sur le coteau l'air froid qui descend à la façon du sirop de sucre au fond d'un verre d'eau; mais l'air froid reste comme un lac glacé sur les vignes de la vallée et en amène la congélation. On voit souvent en examinant le

feuillage flétri du fond de la vallée, qui contraste avec le feuillage vert des ceps placés sur le coteau, comme une ligne horizontale de niveau fort nette qui marque la séparation de l'air froid dans lequel il y a eu congélation d'avec l'air chaud dans lequel elle n'a pas eu lieu. Vous avez vu vingt fois ce phénomène, vous voyez qu'il est facile à expliquer aux enfants de la manière la plus familière et la plus simple. (M. Maurice Girard en donne l'explication par l'aspect, en versant quelques gouttes de sirop rouge dans une éprouvette remplie d'eau.)

Un autre jour, en hiver, quand vous verrez le vent, lors d'une forte gelée, passer brusquement au S.-O., vous préviendrez vos élèves des phénomènes qui vont se produire. Les couches du sol, les pavés, les murs, toutes matières conduisant mal la chaleur, ne prennent pas immédiatement l'état des couches d'air chaud qui les frappent. Ces couches d'air étant en même temps très-humides, leur eau se condense sur les murs des corridors, des escaliers, et vous entendez dire, fort à tort, que les murs suent.

C'est exactement le même phénomène que celui qui se produit lorsqu'en été on remonte de la cave une bouteille bien fraîche et qu'elle se recouvre immédiatement de rosée.

Si en hiver une petite pluie fine vient à tomber sur le sol refroidi par la gelée, vous préviendrez vos élèves de faire attention en retournant chez eux: car elle formera sur le sol une mince et très-glissante couche de glace. Vous leur prédiriez à coup sûr le verglas.

Les hivers froids vous présenteront souvent un important phénomène spécial à l'eau et que vous expliquerez aux enfants. Ils verront une bouteille pleine d'eau se recouvrir d'une sorte de champignon de glace, par l'expansion subite de la glace qui se forme en égard au volume de l'eau. Si l'on n'a pas soin de vider d'eau les flacons étroits, ou de les déboucher, ou d'empanner les tuyaux de pompe, on peut les trouver brisés le matin, lorsque la glace qui se forme éprouve moins de résistance de la part des parois que du côté de la première croûte de glace consolidée à la surface.

Voilà des phénomènes de tous les jours qui peuvent vous fournir des sujets d'entretien très-intéressants et très-variés.

Passons maintenant, si vous le voulez bien, car nos instants sont comptés, à l'autre bout des notions de physique de vos traités élémentaires, à la lumière. En voyant la complication des figures géométriques de tous ces rayons qui s'entrecroisent, il semble qu'on ne peut rien tirer de là pour nos causeries à la portée des enfants de l'école. C'est une erreur. Ils connaissent bien la réflexion de la lumière, vos écoliers!

Plus d'une fois, quand un rayon de soleil filtre à travers un volet, un espigle, armé d'un petit miroir, l'envoie dans l'œil de ses camarades, parfois même, s'il pense ne pas être aperçu, dans celui du maître. Cette gaminerie peut vous fournir l'objet d'un entretien.

Il faut vous emparer de toutes les plaisanteries scolaires, du petit miroir, de la petite guitare où vibre une corde de laiton, de la mouche à queue, du hanneton studieux entre, toujours de lui-même, dans la classe, etc. Tout cela peut devenir l'objet d'une causerie instructive. Vous ferez remarquer aux élèves, pour le petit miroir, qu'il font avec le rayon solaire ce qu'ils ont vu faire au joueur de billard avec la bille choquant la bande et revenant en faisant un angle égal. Ne quittons pas le miroir plan; ce sera pour vous un précieux instrument du cabinet de physique sans qu'il soit besoin, je crois, d'une subvention du conseil municipal. Vous ferez voir que l'image est à la même distance apparente de l'objet.

Voilà encore une autre expérience que vous pouvez faire. Vous mettrez deux miroirs plans à angle droit. Une flamme de bougie que vous placerez convenablement devant ces miroirs, vous donnera quatre images, y compris l'objet. Si maintenant, au lieu de placer les miroirs à angle droit, vous les disposez à 60 degrés, vous en aurez six, y compris l'objet; c'est là encore une expérience bien simple, qui peut se faire partout et qui est le principe d'un petit instrument, le kaléidoscope, que les enfants achètent si souvent comme jouet aux fêtes de village. Vous leur apprendrez qu'il a une utilité plus réelle que de les amuser, et que les dessinateurs sur étoffe et sur papiers peints trouvent souvent dans ses rosnées hexagonales des combinaisons heureuses.

La réfraction sera aussi bien aisée à faire comprendre à vos élèves. Prenez une cuvette: encore un instrument pour lequel nous serons forcés de demander un crédit au conseil municipal (ou *rit*); mettez au fond un décime, une pièce de cinq francs, et remplissez-la d'eau doucement versée.

Vous ferez voir à vos élèves que la pièce leur paraîtra relevée,

(1) Les écoles primaires recevront toutes, avec le temps, le thermomètre à minima de Rutherford, à l'alcool, et le thermomètre à maxima, à mercure, de Negretti, perfectionné par Baudin.

par la raison que les rayons lumineux se brisent en passant de l'eau dans l'air.

Cette expérience si simple est la démonstration de la réfraction. Maintenant appliquez cela à tous les points d'un bâton, d'une canne, que vous introduirez en partie dans l'eau, et vous avez l'expérience du bâton brisé.

Voilà donc la réfraction expliquée ! Vous allez voir que votre cuvette va vous servir encore à démontrer un autre phénomène, celui de la réflexion totale. Nous plaçons notre crayon ici quelque part vers le milieu de la cuvette. De dessus on aperçoit bien le crayon ; mais si vous en mettez la pointe, comme ceci, vers un bout, et si vous regardez de côté, vous ne la verrez pas. Que s'est-il passé ? Rien de plus simple que de faire cette petite expérience.

Il faut placer votre œil au côté de la cuvette opposé à celui où vous avez introduit dans l'eau la pointe du crayon ; un rayon de lumière parti de la pointe du crayon vient frapper la surface de l'eau, mais sous un angle trop grand pour que le rayon puisse sortir : la surface de l'eau formant miroir le renvoie à l'intérieur ; et l'œil placé ici, ne recevant pas la lumière, ne voit pas la pointe du crayon. C'est ce phénomène qu'on a nommé, comme je viens de le dire, la réflexion totale, qui est la cause du mirage. Quand vous aurez opéré cette petite expérience, vous pourrez faire des lectures à vos élèves, par exemple, sur le mirage égyptien, sur les cruelles déceptions éprouvées par nos soldats dans les plaines brûlantes de l'Égypte à l'aspect de ces lacs trompeurs, dans lesquels ils voyaient se réfléchir des arbres, des maisons qui disparaissaient à mesure qu'ils avançaient ; ou bien du mirage supérieur dans les hivernages des régions boréales, où quelquefois sur le sommet des hautes montagnes ; ainsi, vous pouvez leur parler de ces apparitions si singulières qui ont été vues par plusieurs voyageurs, je crois, notamment par de Humboldt, sur le Chimborazo. Il avait avec lui deux compagnons de voyage. Tout d'un coup, ils aperçoivent sur un nuage trois énormes spectres entourés de bandes colorées : ils sont un peu surpris, presque frappés d'une sorte de crainte superstitieuse, parce qu'ils avaient entendu dans le pays raconter des légendes sur ces spectres. Seulement l'un des trois voyageurs ôte par hasard son chapeau, et immédiatement l'un des trois spectres se salua. Ils furent immédiatement rassurés, ils virent qu'ils avaient affaire à des effets de mirages.

Il vous sera bien facile de donner à vos élèves l'idée de ce que sont les images réelles et les images virtuelles. Vous n'avez pas besoin d'employer avec eux ces mots-là ; mais vous pouvez aisément leur faire comprendre les différences qui existent entre elles. Les unes sont celles qui peuvent être reçues sur un écran et être vues de tous les points environnants ; telles sont les images photographiques sur papier sensibilisé, — les images aussi de la lanterne magique. — De plus, ces images peuvent s'accompagner de chaleur. Ainsi vos élèves s'amuseront à se servir parfois d'une lentille pour enflammer un petit canon, au risque de se blesser.

Au contraire, les autres images sont des illusions, se font dans l'œil et n'existent pas dans l'espace. Quand un enfant se voit dans un miroir plan ou à la surface de l'eau, il sait bien qu'il n'a pas en face de lui un autre lui-même ; mais le singe qui y voit son image reproduite par un miroir, passe sa patte par derrière pour saisir le camarade qu'il suppose s'y trouver.

Il en est de même de l'arc-en-ciel : dans certaines provinces du midi de la France existe cette croyance que là où trempe le pied de l'arc-en-ciel, il brûle ce qu'il touche.

Permettez-moi, à ce propos, de vous citer une anecdote que je tiens de M. Boutan. En se promenant dans les champs, dans le Gers, près de Lectoure, son pays, la pluie arrive et l'arc-en-ciel se dessine. Un paysan lui attrène qu'un des pieds, qui paraît porter sur un cerisier, doit brûler infailliblement l'arbre, celui-ci se trouvant dès lors ainsi condamné à mort. M. Boutan ne dit rien, et tout en causant avec le paysan, le fait retourner après quelques centaines de mètres. Ébahissement du villageois ! Le pied de l'arc-en-ciel a quitté le cerisier : il se met à douter de sa croyance et reprend espoir pour l'arbre. L'arc-en-ciel est une image dans l'œil due à la réflexion et à la réfraction dans les gouttes d'eau.

Un peu de chimie maintenant, si vous le voulez bien. Ce sera tout aussi simple. Prenons une vieille cuiller de fer, un fond de cafetière ; mettons-y fondre de l'étain ou du plomb, ou de la soudure de plombiers, alliage des deux métaux ; peu à peu, à la surface, se forme une espèce de crasse grisâtre qui va en augmentant, et à la longue tout le métal aura disparu. Les enfants connaissent tous cela : car ils s'amuseaient beaucoup à voir opérer les rétamateurs qui passent dans les villages. Ce

qu'ils ne savent pas, et ce que vous leur ferez voir au moyen d'une balance, c'est que le poids a augmenté ; donc il y a dans l'air un principe pesant qui se combine avec beaucoup de corps.

Il vous sera également bien facile de leur montrer que l'eau se décompose. En introduisant rapidement dans l'eau des charbons bien allumés, sous un entonnoir se penchant dans un flacon plein d'eau, ils la verront donner de nombreuses bulles de gaz. Vous leur ferez voir qu'une partie de ce gaz trouble l'eau de chaux, mais que la majeure partie brûle à l'air. Il y a donc dans l'eau un principe combustible. Réciproquement, si dans la localité se trouve du gaz à éclairage, vous leur ferez constater que le luminivore qui surmonte le bec ruisselle de gouttelettes d'eau. C'est une expérience inverse de la précédente.

Rien n'est plus important pour les campagnards que la terre qui les fait vivre, et dont ils achètent avec empressement les moindres parcelles. Que s'y trouve-t-il principalement ? du calcaire, de l'argile, du sable, en proportion très-variées. L'un ou l'autre de ces trois corps est avantageux pour telle ou telle culture ; des plantes réussissent bien ou au contraire dépérissent si l'un fait défaut. Sans prétendre aucunement faire une analyse chimique, vous pourrez donner aux enfants une indication nette sur ces trois éléments fondamentaux du sol. Versez un acide qu'il ne vous sera pas difficile de vous procurer, du vinaigre, sur le sable ou sur l'argile ; vous ne verrez rien se produire ; sur le calcaire, au contraire, apparaît un bouillonnement d'acide carbonique. Par un petit lavage, vous arriverez à séparer en partie l'argile du sable. La première fait pâte avec l'eau, le second reste en grains isolés.

Vous voyez qu'à l'aide d'un peu de vinaigre et d'eau il vous est facile de montrer à vos élèves la présence de calcaire, d'argile, de sable dans le sol arable.

Je vais maintenant terminer cet entretien en vous parlant un peu de questions qui se rattachent aux sciences naturelles. C'est surtout pour les causeries ayant les sciences comme objet que les exemples vont abonder autour de vous ; car on peut dire que la campagne est un immense musée scolaire que vous n'épuiserez jamais. Ne croyez pas nécessaire de parler aux enfants de ces animaux que la plupart ne verront jamais, comme ces grands singes où l'on cherche une image erronée de l'homme, ces éléphants si intelligents dans leurs travaux, ces lions, ces tigres et leurs agressions féroces, ces baleines réfugiées aujourd'hui près des glaces du pôle antarctique et dont l'homme aura bientôt achevé la destruction.

Prenez, au contraire, les animaux les plus vulgaires de la ferme, des champs, du bois et vous pourrez offrir aux enfants les notions les plus intéressantes, et je dirai les plus nouvelles : car, s'ils les voient tous les jours, il ne les connaissent pas.

Ainsi des poules, au milieu desquelles beaucoup de vos élèves ont fait leurs premiers pas : vous apprendrez aux enfants que les oiseaux ont suivi les migrations de l'homme depuis les contrées les plus reculées de l'Orient, et que leurs types existent encore dans les forêts de l'Indo Chine et des îles Malaises, plus petits en taille, mais bien analogue comme plumage au coq et à la poule de ferme. Ceux de messieurs les instituteurs qui viendront avec moi au musée pourront y voir le coq bankiva : c'est tout à fait le coq de ferme. Vous direz à vos élèves que les poules ne sont nullement des oiseaux acclimatés, c'est-à-dire appropriés à un climat nouveau et pouvant y vivre et s'y reproduire seuls sans le secours de l'homme, ce qui est presque arrivé au contraire pour un autre exotique, le faisan. Les poules sont exclusivement domestiques ; lâchées dans les bois, elles ne savent pas s'abriter convenablement dans le feuillage et deviennent la proie des fouines et des buses ; elles ne cachent pas leur œuf avec assez de soin pour les soustraire à la glotonnerie du renard. On a voulu savoir si elles pouvaient vivre à l'état de liberté complète : l'expérience a été faite dans de vastes parcs ; bientôt leur race a disparu. Qu'on remarque l'aile de la poule ou de tout autre oiseau : il est facile de faire voir aux enfants que ce n'est autre chose qu'un membre antérieur transformé, le bras, l'avant-bras et ses deux os, devenus fixes, ne pouvant plus tourner l'un autour de l'autre : car le coup d'aile eût été impuissant et sans force, la main aux doigts réduits et soudés portant les plus grandes plumes, le pouce séparé et visible. La poule est un des oiseaux qui volent le plus mal ; aussi les plumes du bout de l'aile forment une courbe largement arrondie, tandis que les hirondelles, les martinets, tous les oiseaux au vol si puissant, ont l'aile très-aiguë.

L'œuf de la poule vous présentera aussi une source des plus curieuses démonstrations qu'il sera bien facile de faire suivre à vos écoliers en prenant des œufs aux divers jours de l'incubation.

Vous ferez remarquer la tache blanche circulaire qui règne sur une des faces du jaune et comment le jaune pivote autour des cordons glaireux qui le soutiennent dans l'œuf, de sorte que cette tache soit toujours placée le plus près possible de l'oiseau qui couve, quelle que soit la position de la coque de l'œuf. Vous montrerez, et tout cela sans mots techniques parfaitement inutiles, comment la tache blanche se soulève en une sorte de bourrelet où bientôt apparaît à l'un des bouts un gros œil bleuâtre, des filets de sang couvrant le jaune, un cœur dont on constate les pulsations. En observant le jaune diminuer peu à peu dans les œufs à divers jours de l'incubation, les élèves comprendront par la vue que le jaune n'est autre chose qu'une nourriture préparée à l'avance pour le petit poulet qui s'accroît à ses dépens ; ils verront apparaître les membres, puis leurs diverses parties, et enfin au vingt et unième jour, sortir le poulet couvert de poils, non de plumes, et portant sur le bout du bec un tubercule corné qui lui a servi à casser la coque de l'œuf qui le maintenait captif, et qui disparaît au bout de quelques heures.

Vous n'irez pas loin non plus hors de l'école pour faire saisir à vos élèves ces merveilleuses transformations qui amènent la chenille à l'état de papillon. Les enfants vous apporteront à l'envi les sujets d'étude, que vous nourrissez dans les pots à fleurs recouverts d'une mousseline. Le papillon des carottes, dont la chenille s'élève si bien, est un excellent sujet d'études. Beaucoup d'enfants se refuseront d'abord à admettre que cette chenille rampant sur les plantes puisse devenir l'élégant insecte qui s'efforce en vain de saisir dans son vol. La chenille n'a pas d'ailes et a beaucoup plus de pattes que le papillon, 16 en général au lieu de 6. Vous montrerez que ces pattes ne sont pas pareilles ; les six premières sont des crochets, les dix autres sont des mamelons qui se plissent pour se cramponner aux feuilles.

Les six premières pattes resteront seules dans le papillon, et, en répétant l'expérience de Rhéaumur, il est aisé de démontrer que le papillon est le même individu que la chenille. Si on coupe à la chenille une ou deux pattes en crochets, le papillon qui en proviendra sera privé des mêmes pattes. Dans les petites éducations de chenilles que vous ferez, les élèves verront les chenilles devenir chrysalides dans une peau durcie, ces chrysalides presque immobiles et sans nourriture, les unes suspendues par la queue à un faisceau de fils de soie, d'autres à la fois par la queue et par un lien à la ceinture (ainsi pour le papillon des carottes), d'autres sur le sol, tantôt à nu, tantôt dans une coque de grains de terre agglutinés. Enfin vous verrez des chenilles filer des cocons de soie destinés à protéger la chrysalide, et ici le meilleur exemple sera d'élever quelques vers à soie, si vous avez un mûrier non loin de l'école : cela vous conduira à faire l'histoire d'une robe de soie comme vous ferez un autre jour celle d'un bouton d'os ou de corne, celle du vermicelle, celle d'un mouchoir de coton, celle du chanvre et de ses grosses toiles, etc.

D'autres surprises attendent les enfants de l'école dans cette éducation des chenilles des alentours. Tantôt ils assisteront au curieux spectacle du papillon sortant de ses langes, se séchant, étendant ses ailes, prenant son vol ; tantôt, par un fait bien plus étrange, ils verront partir de la chrysalide une nuée de petites mouches à quatre ailes ou à deux ailes. D'autres fois la chenille, au lieu de se transformer, laissera sortir de son corps des vermineux qui fileront près d'elle ou autour d'elle des petits cocons, donnant naissance à de très-petites mouches à quatre ailes. On est en présence d'un fait des plus importants pour l'agriculture et l'horticulture. Si beaucoup d'insectes nous causent d'incalculables préjudices en dévorant les végétaux qui servent à notre nourriture ou qui nous donnent des bois de construction, il en est heureusement d'autres qui sont nos auxiliaires, je dirai même nos protecteurs. Humilions notre orgueil devant ces chétives créatures ! Une multitude de petites mouches pondent leur œufs soit à l'intérieur du corps des chenilles et des larves nuisibles, soit à la surface. Les larves issues de ces œufs rongent d'abord les tissus gras ou de l'insecte, qui porte en lui ces minuscules vautours de Prométhée, puis dévorent en dernier lieu les organes essentiels de la vie, et l'engeance funeste est arrêtée pour toujours dans l'individu rongé et dans sa postérité. Il y a des années où nous ne pourrions pas manger de choux sans un très-petit hyménoptère (1) dont les larves dévorent la chenille du grand papillon blanc du chou. Il faut bien recommander aux enfants de ne

pas détruire les petits cocons jaunes disposés en amas autour des chenilles flasques et mourantes, et qui couvrent les murs des jardins potagers, les échelles, les troncs d'arbre.

Ceci m'amène à vous parler, Messieurs, d'un catalogue des animaux utiles et nuisibles de la France (1) qui vient d'être publié aux frais du Ministère, par la sollicitude éclairée de M. le Directeur de l'enseignement primaire. Il sera distribué, avec le temps, dans toutes les écoles primaires. Les instituteurs y trouveront l'indication des espèces utiles dont ils devront recommander la protection à leurs élèves : car il ne suffit pas d'interdire le dénichage des oiseaux, presque tous très-utiles au printemps lors des couvées ; il faut laisser vivre beaucoup d'autres auxiliaires de divers ordres, et même en transporter quelques-uns dans les jardins. Ces catalogues vous indiqueront les recettes de destruction les plus efficaces contre les insectes nuisibles, et à quelle saison il faut les employer pour diminuer constamment les ravages des ennemis des champs et des jardins. Vous pourrez répondre par ce moyen à beaucoup de questions qui vous sont souvent adressées : car les cultivateurs ne vous demanderont pas des dissertations scientifiques, mais des moyens efficaces de se délivrer des fléaux continuels de l'agriculture. De petites collections faites par vous et par vos élèves, comme celles que vous verrez à l'Exposition, dans la section française, notamment celle du Ministère de l'Instruction publique, en Russie, en Belgique, en Suisse, serviront à graver dans la mémoire des enfants les formes des espèces qu'il faut respecter ou anéantir ; un numéro d'étiquette répété sur le catalogue vous permettra une détermination immédiate. Un petit matériel très-simple et fort peu coûteux servira à préparer ces collections d'études. Il a été disposé dans ce but par M. E. Deyrolle, éditeur des tableaux bien connus aujourd'hui de MM. les Directeurs d'Écoles normales, et dont l'intéressante série est très augmentée en ce moment.

Les catalogues donnent aussi les moyens de conserver les collections d'insectes : ce qui est précieux quand on pense à leur facile altération, qui a rebuté, je le sais, beaucoup d'instituteurs.

Dans cette conférence je n'ai pas craint de forcer un peu la note familière, car elle doit dominer dans vos causeries sur les choses. Un seul mot toutefois, pour vous seuls, que vous ne répéterez pas à vos élèves.

Pour rendre intéressants et fructueux pour les enfants des écoles ces petits entretiens, il est indispensable que le maître s'instruise avec soin et au préalable de leur sujet. Ce n'est qu'en le possédant bien, qu'en le dominant en quelque sorte, qu'il est possible d'extraire et de résumer les notions accessibles aux jeunes intelligences.

Messieurs, nous n'en sommes pas aujourd'hui à ces idées étroites et égoïstes, qu'il ne faut pas instruire le peuple de peur qu'il ne veuille pas travailler (*Applaudissements*). La lecture, l'écriture, le calcul, l'arithmétique entièrement pratique, sans rien comprendre, ne suffisent plus à l'éducation primaire. Ce sont là les premiers instruments pour aller plus loin et pas autre chose ; ce qu'il faut, c'est la préparation à la vie. Les esprits fermes et sérieux ne craignent pas le péril prétendu du déclassement. Il y a aujourd'hui comme au siècle passé dernier des ouvriers, des cultivateurs, des petits marchands : il y en aura au siècle prochain.

Seulement ils sont plus instruits ; ils peuvent devenir plus exigeants sur les conditions de leur bien-être social par la connaissance de leurs droits, mais aussi par contre ils doivent être plus conscients de leurs devoirs (*Applaudissements*) ; les uns ne marchent pas sans les autres. Depuis trente ans règne chez nous un ordre nouveau, le suffrage universel. N'oublions pas qu'un peuple instruit peut seul se gouverner lui-même, et que de la valeur particulière des électeurs dépend celle des législateurs (2) (*Nouveaux et vifs applaudissements*).

Je suis un des anciens fonctionnaires de l'Université : c'est vous dire que j'ai subi plusieurs régimes différents.

J'ai connu, comme beaucoup d'entre vous, ces époques où nous étions tous en quelques sorte tolérés, tantôt de mieux (*Applaudissements*). On sentait la défiance, une sourde hostilité parfois, sous des formules de convention. De petites humiliations.

(1) *Catalogue raisonné des animaux utiles et nuisibles de la France*, destinés particulièrement aux Écoles normales primaires et aux écoles primaires ; ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts, par Maurice Girard. Paris, Hachette, 1878.

(2) Citation du rapport de l'évêque Fraser, thèse de l'important ouvrage de M. Gérard sur l'Instruction primaire.

(1) *Microgaster glomeratus*, Linn. Hyménoptère entomophage de la tribu des Braconiens.

tions de tout genre ; l'accueil froid, hautain même, des puissants du jour, nous inspiraient à tous la contrainte et l'appréhension. Je dois vous le dire avec bonheur, nous n'avons plus rien de pareil à craindre aujourd'hui. (*Vifs applaudissements*). Tout vous le montre : les améliorations récentes, la réception si sympathique que vous font les plus hauts fonctionnaires en ce moment. Vous avez un Ministre, un Sous-Secrétaire d'Etat, un Directeur qui vous aiment et vous estiment. Ils sont sincèrement animés du désir de vous faire du bien, en répandant en retour, par l'emploi de vos connaissances et de votre dévouement, une large instruction élémentaire. Vous comprenez toutefois qu'ils ne peuvent réaliser immédiatement toutes leurs excellentes intentions. C'est jour par jour et peu à peu que vous en éprouverez les effets ; il faut prendre une certaine patience, mais vous pouvez avoir en eux une confiance complète. (*Applaudissements prolongés*).

Soixante-troisième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 mai 1878

SÉANCE DU 30

Elle fut ouverte à 7½ heures du soir, sous la présidence de M. D. Boudrias.

L'assistance se composait d'un grand nombre d'instituteurs et de plusieurs personnes qui, sans être engagées dans l'enseignement, ont néanmoins voulu donner par leur présence une preuve de l'intérêt qu'elles portent à l'instruction élémentaire.

M. le président présente à l'auditoire M. N. Bourassa. Au lieu de traiter, comme tout le monde s'y attendait, un sujet artistique, M. Bourassa parla du système d'enseignement suivi dans une école récemment fondée à Paris, l'*École Monge*. Ce système est presque semblable à celui de l'école dite *Kindergarten* d'Allemagne. Les yeux sont le principal agent dont se sert le maître pour faire pénétrer l'instruction dans l'intelligence des enfants. Il leur montre un objet quelconque, leur demande de l'examiner attentivement ; puis les questionne sur la formation ou provenance de cet objet, ses usages, ses propriétés, etc. Il corrige leurs réponses, ou les complète, suivant le cas ; il les généralise, et leur démontre jusqu'à quel point ces réponses sont susceptibles de s'appliquer à d'autres objets analogues. Si le maître, par exemple, prend un métal pour sujet de sa leçon, il en indique l'origine, les usages que l'on en fait dans le commerce ou dans l'industrie, ainsi que le moyen de se le procurer ; s'il se sert d'une plante, il en décrit le mode de croissance, la culture et l'usage que l'on peut en faire ; si, enfin, il offre un animal aux yeux des élèves, il en esquisse les traits caractéristiques, les mœurs ainsi que les services que cet animal est appelé à rendre à l'homme.

On conçoit sans peine les avantages immenses qu'offre ce mode d'instruction : il révèle à l'enfant un monde de connaissances sans lui faire éprouver ni fatigue ni ennui ; il fait naître chez lui le désir de s'instruire, et développe merveilleusement sa faculté d'observation.

Ce système est également propre à habituer l'enfant à s'exprimer d'une manière, sinon élégante, au moins précise, juste et claire : pour cela, le maître n'a qu'à soigner son langage et à reprendre son élève toutes les fois que celui-ci se sert d'une expression fautive.

M. le conférencier passe ensuite en revue les différentes matières d'enseignement que renferme le programme de l'*École Monge*, et démontre jusqu'à l'évidence que, à l'aide de légères modifications dans la manière de présenter les choses, elles peuvent toutes s'enseigner avec avantage d'après ce mode d'instruction.

La conférence de M. Bourassa a été goûtée de tout

l'auditoire. Sa parole élégante, sa méthode claire d'exposer un principe ou une science, ont contribué, dans une large mesure, à répandre de l'intérêt sur un sujet aride par lui-même, et qui offre peu de ressources à celui qui entreprend de le traiter.

M. le président prie, au nom de l'Association, M. Bourassa de vouloir bien accepter ses plus sincères remerciements, à l'occasion de l'intéressante conférence qu'il vient de donner aux instituteurs, et la séance est ajournée au lendemain, à 9½ heures de l'avant-midi.

SÉANCE DU 31

Présidence de M. D. Boudrias.

Présents : M. l'abbé Verreau, M. l'ex-inspecteur Valade, MM. les inspecteurs MacMahon et Brault, MM. T. Whitty, A. Goyette, C. Dupuis, N. Fahey, F. X. P. Demers, A. d'Anglars, J. T. Dorais, A. Taillefer, M. Emard, J. Ahern, J. N. Miller, S. Aubin, A. Martin, A. Allaire, N. Gervais, S. Fortin, L. J. R. Bellefeuille, P. H. Vaillancourt, A. Keegan, P. Ahern, H. Tétrault, N. Nolin, H. C. O'Donoghue, P. L. O'Donoghue, M. Lanctôt, J. E. Leroy, P. Nantel, J. B. E. Demers, J. Goyette, T. Brennan, G. St. Jacques, L. A. Primeau, M. A. Black, T. N. Reynolds, A. Dalpé, J. Gillispie, J. Baril, E. Roy, J. Boutu, J. E. Juaire, A. Latour, C. H. Côté, G. Gervais, J. Archambault, A. Brunet, M. Daly, A. Grant, J. Manning, N. Latrémouille, J. Champoux, J. Tompkins, J. A. Toupin, P. A. Ouellette, J. Leroux, O. N. Turgeon, E. Tremblay, A. J. Boucher, E. Doin, H. Prud'homme, R. Ransom, A. Leroux, J. Brouhond, A. de Bonpart, P. E. Poupard, J. Nadon, A. D. Lavoix, J. O. Dion, E. Leblanc, J. O. Drouin, O. Boisvert, A. Chatigny, N. J. Legault, N. Mallette, E. Colfer, F. André, C. Leblanc, J. O. Cassegrain et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

Élection des Officiers.—Sur motion de M. L. A. Primeau, secondé par M. A. Allaire, MM. J. Ahern et J. N. Miller sont nommés scrutateurs.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président.—F. X. P. DEMERS ;

Vice-Président.—M. EMARD ;

Secrétaire-Archiviste.—J. O. CASSEGRAIN ;

Trésorier.—J. T. DORAIS ;

Bibliothécaire.—H. TÉTRAUT.

Et, sur motion de M. J. O. Cassegrain, secondé par M. J. T. Dorais, il est unanimement résolu :

« Que MM. J. N. Miller, J. Ahern, T. Whitty, A. Allaire, L. A. Primeau, P. Nantel, D. Boudrias, H. C. O'Donoghue, A. d'Anglars soient nommés *conseillers*.

Le comité chargé « 1o de codifier la constitution et les règlements de l'Association. 2o de faire toutes les suggestions qu'il jugerait apportant tant pour modifier certains articles ou règlements que pour les abroger complètement, » présente son rapport au Conseil d'administration et aux membres de la conférence, et, sur motion de M. D. Boudrias, secondé par M. H. Tétrault, ce rapport est adopté.

M. l'ex-inspecteur Valade fait lecture d'une étude ayant pour titre : *Toit paternel ou éducation domestique*.

M. Valade nous représente le foyer domestique avec ses douceurs, ses mœurs honnêtes et paisibles ; il fait voir que c'est le séjour de la vertu, le lieu où l'on jouit du bonheur, où l'enfant doit se complaire. Il recommande aux parents de faire en sorte que l'enfant s'y trouve heureux ; il leur recommande surtout de ne jamais se séparer de lui dans le but de s'en débarrasser, comme l'on dit ordinairement. Rendez votre logis agréable, gai ; qu'il soit une école de mœurs privées et publiques, et que par une conséquence nécessaire, il demeure la base d'une éducation saine et morale.

L'influence de l'éducation de famille se fait continuellement sentir dans la suite et lorsque l'enfant devient en âge de suivre un cours d'études dans un collège ou autre institution, il exerce sur ses condisciples une action des plus salutaires. " Quel sera, dit un pédagogue célèbre, (1) cet enfant précieux, à qui il sera donné de remplir auprès de son ami le rôle d'un ange ? Ce sera celui dont la première éducation a été sagement et pieusement dirigée. D'abord, il a été préservé de tout contact avec le vice ; puis, au moment où ce contact devient possible, il suffit que ses parents lui glissent dans l'oreille quelques recommandations énergiques et telles, qu'à l'idée de l'infraction s'associe dans son esprit, d'une manière indélébile, l'idée d'une désobéissance criminelle et d'une infamie horrible à leurs yeux. Dès lors, il sera inaccessible à la tentation ; il restera étranger à ces détestables mystères. Je dis plus, il continuera à les ignorer. Au milieu des condisciples qui pourraient nuire à son innocence, il sera donné à son intelligence de ne pas comprendre, à ses oreilles de ne pas écouter, à ses yeux de ne pas voir, parce que la pensée de Dieu et celle de ses parents ne le quittent jamais."

Tel est, suivant les écrivains qui se sont occupés de cette grave question de l'éducation domestique, et, en particulier, suivant M. Valade, le rôle, l'action de cette première éducation dans le cours de la vie. Il serait donc à souhaiter que tous les chefs de famille, de même que tous ceux qui sont chargés d'élever l'enfance, à quelque titre que ce soit, connussent ces grandes vérités, et en fussent intimement pénétrés.

M. Valade a traité son sujet dans une langue qui n'est pas la sienne, la langue anglaise. Il nous a paru néanmoins manier cette langue avec autant de facilité que sa langue maternelle ; et le fond et la forme de son étude lui ont valu l'approbation des instituteurs d'origine étrangère, ainsi que l'atteste la motion suivante :

Proposed by M. W. Fahey, seconded by M. John Ahern, that a special vote of thanks of the English speaking members of this Association be rendered to M. ex-inspector Valade, for the interesting essay he has kindly condescended to deliver in English.—Carried.

M. le président offre à la discussion le sujet suivant :

" Quels sont les avantages de l'enseignement du dessin dans nos écoles, et quelle serait la meilleure méthode de l'y enseigner ? "

M. Boudrias ouvre la discussion, et s'exprime à peu près en ces termes :

La connaissance du dessin est indispensable dans les arts et métiers. Un ouvrier ne peut être regardé comme ouvrier de première classe s'il ne connaît parfaitement le dessin. Le dessin développe le goût, rend le coup-d'œil plus sûr, augmente les connaissances pratiques de chaque industriel, et lui ouvre le vaste domaine du perfectionnement dans toutes les branches d'industrie. Une personne a-t-elle besoin d'un objet tout particulier, destiné à s'adapter à quelque pièce de mécanique, elle s'adresse immédiatement à un ouvrier. Eh bien ! si cet ouvrier n'a aucune connaissance du dessin, pourra-t-il saisir l'idée de celui qui veut lui confier la confection de l'objet demandé ? Et l'inventeur lui-même, pourra-t-il, sans connaissance du dessin, représenter ses idées de manière à les rendre intelligibles à l'ouvrier ?

On ne saurait croire combien d'inventions nouvelles auraient été faites, si la connaissance du dessin eût été plus répandue. Interrogez nos voisins des Etats-Unis, nos compatriotes d'origine anglaise, et vous vous convaincrez facilement que tous leurs succès dans les arts et métiers sont dus principalement aux fortes études qu'ils font du dessin.

(1) Th. H. Barreau.—De l'éducation dans la famille et au collège.

Quant à la dernière partie de la question, c'est à dire à la " meilleure méthode d'enseigner le dessin dans nos écoles ", la méthode de SARRU, qui est recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, nous paraît celle qui répond le mieux aux besoins actuels de nos écoles.

M. Valade, MM. les inspecteurs d'écoles MacMahon et Brault, MM. A. D. Lacroix, J. Ahern et Fahey prouvent également la nécessité du dessin, ainsi que son utilité pour tout le monde. Ils font voir que l'étude de cet art fait acquérir une idée plus exacte des proportions, et que l'enseignement en est facile, agréable et récréatif.

Ils se prononcent en faveur de la méthode de SARRU.

MM. André et Brouhoul reconnaissent aussi l'importance du dessin, et désirent que cet art s'enseigne dans toutes nos écoles ; mais ils se déclarent contre la méthode de SARRU. Ils ajoutent que le livre qui renferme cette méthode est incorrect quant aux termes techniques ; qu'on n'y voit aucune trace de géométrie, base essentielle du dessin ; qu'en conséquence, il y a absence de toute proportion, et que le dessin se trouve réduit à une espèce de mosaïque.

M. André parle en faveur de la méthode des Frères des écoles chrétiennes.

M. le président résume les débats, et met la question aux voix.

Le plus grand nombre des membres de la conférence en vient à cette conclusion :

" 1^o La connaissance du dessin est nécessaire, indispensable même, et l'enseignement de cet art doit se généraliser autant que possible ;

" 2^o La méthode de SARRU est celle qui pour le présent correspond le mieux aux besoins de nos écoles. " (1)

M. d'Anglars donne un entretien sur la lecture à haute voix et la déclamation.

Avant d'aborder son sujet, ce monsieur jette un coup d'œil rapide sur la position de l'instituteur en ce pays. Il constate avec regret que ce fonctionnaire n'est pas rémunéré en proportion de l'importance des devoirs qu'il remplit ; que souvent il se trouve à la merci de commissaires d'écoles et même de contribuables sans instruction qui rendent sa position encore plus précaire ; qu'enfin, il ne jouit pas auprès du public de la considération à laquelle il a des droits incontestables. Pour remédier à cet état de choses, M. d'Anglars voudrait que l'instituteur tint sa nomination du gouvernement même comme les inspecteurs d'écoles : de cette façon l'instituteur verrait bientôt disparaître tous les inconvénients qui viennent d'être signalés.

Après ces réflexions, M. d'Anglars démontre l'importance de la lecture à haute voix et les avantages de la déclamation. Il développe les principes sur lesquels s'appuient ces deux arts, il insiste principalement sur ce fait qu'on ne saurait bien lire et bien déclamer si l'on ignore l'analyse grammaticale et l'analyse logique. Sans cette connaissance, on ne peut que difficilement distinguer dans une phrase ce qui est essentiel de ce qui est

(1) A tout ce qui a été dit, dans cette séance sur l'importance de l'enseignement du dessin, on nous permettra de citer ici l'opinion d'un écrivain belge qui s'est occupé du même sujet. On remarquera, en général, la similitude de vues entre ce pédagogue et les membres de la conférence.

" Le dessin est l'exercice le plus fructueux au point de vue du développement de l'individu. Il est aussi l'exercice le plus fructueux au point de vue général des professions et du développement industriel. Quand la notion générale du dessin augmente, l'industrie se perfectionne en raison de l'aptitude du producteur et des exigences du consommateur. Le dessin développe le goût, cette faculté puissante de l'âme qui nous fait discerner et aimer ce qui est beau, et qui a une relation étroite avec la vertu elle-même, laquelle n'est pas autre chose que l'amour du beau moral. Le dessin seconde l'imagination, embellit et multiplie les formes, et conduit ainsi à l'application universelle de l'art à l'industrie. " Pierre Tempels.—L'instruction du peuple.

accessoire, et, par conséquent, lire ou déclamer sur un ton convenable. Ici, M. d'Anglars diffère d'opinion avec certains professeurs qui prétendent que l'étude de l'analyse est inutile et entraîne une perte de temps considérable.

M. d'Anglars ne s'est pas contenté de donner des préceptes : il a appliqué les règles qu'il a développées en lisant et en déclamant successivement plusieurs morceaux des écrivains du grand siècle littéraire de Louis XIV, et notamment une poésie d'un de nos meilleurs littérateurs canadiens, M. Chauveau. Chacun a pu se convaincre que le mérite d'une composition littéraire, de quelque nature qu'elle soit, ne peut guère se faire sentir que si celui qui la dit ou la déclame s'identifie pour ainsi dire avec l'auteur, et que parfois le mauvais débit déprécie considérablement la valeur d'un morceau.

M. d'Anglars donnera la suite de son entretien à une séance ultérieure. (1)

Proposé par M. A. Allaire, secondé par M. P. Martel :
 " Que des remerciements soient votés à M. le professeur d'Anglars à l'occasion de l'intéressant entretien qu'il vient de donner aux membres de la conférence, et de la promesse qu'il a faite de continuer son travail à une nouvelle séance."—Adopté.

M. A. Martin fait lecture d'une étude sur l'Organisation de l'instruction publique aux Etats Unis et en France.

M. Martin ayant transmis son manuscrit à l'association, et comme celle-ci en a déjà demandé l'insertion dans le Journal de l'instruction publique, nous croyons qu'il est inutile de donner ici une analyse de cet important travail.

Proposé par M. J. O. Cassegrain, secondé par M. J. T. Dorais :

" Que M. Martin reçoive les remerciements de cette association, à cause de l'excellente étude dont il vient de nous donner lecture, et que, de plus, ce monsieur soit prié de transmettre son manuscrit au secrétaire de l'association, afin que ce dernier puisse en demander l'insertion dans quelques-unes de nos revues et en particulier dans le Journal de l'instruction publique."—Adopté.

Proposé par M. A. D. Lacroix, secondé par M. H. Tétrault :

" Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge, pour la manière habile avec laquelle

(1) Les idées qu'a émises M. d'Anglars sur l'utilité de la lecture à haute voix sont corroborées par M. le ministre de l'instruction publique en France, dans une circulaire qu'il vient d'adresser aux différents chefs de maisons d'éducation. On verra, par les extraits suivants de cette circulaire, qu'il n'y a pas qu'en Canada que l'enseignement de la lecture se donne d'une manière plus méthodique, mais qu'en France on n'est guère plus avancé qu'ici sur ce point.

" La lecture à haute voix est oubliée ou négligée dans la plupart des lycées et des collèges : elle doit être cependant un des éléments importants de l'instruction publique.

" Je n'ai pas besoin de vous dire combien cet art est utile dans une société démocratique, chez un peuple qui fait lui-même ses affaires, qui discute, qui délibère, qui a des réunions, des comités, des assemblées de toute sorte.

" Les écoles qui suivent nos établissements d'instruction secondaire peuvent être appelés dans leur vie à donner lecture de rapports, de procès-verbaux, de comptes-rendus ; n'est-il pas indispensable de lire de façon à être entendu et compris ?

" La lecture à haute voix ne compte-t-elle pas parmi les plus puissants moyens d'action dans la vie publique ?

" Il faut qu'en France on apprenne à lire ; c'est la meilleure manière d'apprendre à parler. Cet art, que nous désirons voir enseigner avec plus de méthode dans nos lycées et collèges, nous le croyons non moins utile à nos instituteurs, à cause des services de toute nature qu'ils sont appelés à rendre, surtout dans nos petites communes. La lecture d'un acte, d'un arrêté, d'une délibération municipale, n'est pas sans importance.

" Sans doute, la lecture est l'un des principaux exercices dans les écoles primaires ; mais c'est un art qui a besoin d'être enseigné comme les autres....."—Circulaire relative à la lecture à haute voix, par M. le ministre de l'instruction publique en France, 1878.

ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives."—Adopté.

Proposé par M. J. T. Dorais, secondé par M. H. Tétrault :
 " Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verreau, et à MM. Valade, MacMahon et Braut, pour avoir bien voulu honorer cette conférence de leur présence, ainsi que pour les bons conseils qu'ils ont donnés aux membres de l'association."—Adopté.

La question suivante sera de nouveau discutée à la prochaine conférence :

" Doit-on consacrer autant de temps à l'étude de l'ANGLAIS qu'à celle du FRANÇAIS ? "

Et la séance est ajournée.

J. O. CASSEGRAIN,
 Secrétaire.

VARIÉTÉS

Histoire de la chauve-souris (Mammifère volant)—Narrer l'histoire de la chauve-souris est, chacun en conviendra, une tâche ingrate à plus d'un titre. La bête en question, alligée d'une laideur amère, repoussante, ne peut être présentée par le narrateur à son auditoire comme une héroïne dont l'agréable portrait ou le charme du caractère conquiert, dès l'abord, la sympathie générale.

Mais s'il est impossible de la rendre intéressante à ces deux points de vue, la chauve-souris ne peut manquer d'inspirer de l'attrait aux amateurs de l'étrange, du bizarre, de l'anormal, voire même du merveilleux et du fantastique, car la chauve-souris est tout cela.

N'est-il pas singulier, en effet, qu'un être dont le corps est couvert de poils, dont la bouche est armée de dents, s'élève dans les airs, et s'y maintienne avec plus de facilité même qu'une hirondelle ?

Mi-oiseau, mi-quadrupède, la chauve-souris se rapproche de l'homme par certains organes et notamment par les mammelles que les femelles portent placées sur la poitrine ; c'est à ce dernier caractère, ou le sait, que l'animal doit de figurer dans la classe des mammifères.

Une particularité frappante s'attache encore à l'organisation déjà si singulière de la chauve-souris : chez elle, les sens présentent une intervention qui lui permet de voir avec les oreilles et d'entendre avec le nez, et la chose n'est pas plus apocryphe que la position qu'affectionne l'animal de se tenir, dans sa retraite, suspendu par les pieds de derrière la tête en bas, immobile ou endormie dans cette étrange attitude.

La science s'est évertuée à trouver un nom qui qualifiât justement un composé si bizarre ; la bête a été tout à la fois appelée *espertillon*, en égard à ses habitudes nocturnes ; *anthropomorphe* en raison des caractères qui la rapprochent de l'homme ; *chiroptère*, autrement dit *main ailée*, enfin *chauve-souris*, bien qu'elle ne soit ni chauve ni souris.

Enveloppée de ses grandes ailes livides, comme d'un drapierie funéraire, la chauve-souris ne personifie pas mal la mort dont le vulgaire l'a fait l'emblème, pendant que l'ignorance et la superstition la dotaient des attributs les plus ténébreux : *esprit de la nuit envoyée de l'enfer*, allié de Satan, telles sont les épithètes qui, de nos jours, s'attachent encore à la vilaine bête.

Il est vrai de dire que les habitudes de cette dernière prêtent beau jeu aux imaginations des esprits ignorants ou imbus d'idées fausses.

A part son étroite parenté avec les vampires qui ont longtemps passé pour sucer le sang des hommes et des animaux, la chauve-souris, ainsi que les spectres traditionnels des légendes, hante les ruines abandonnées, les sombres caveaux, les grottes sépulcrales ; de même que le mensonge redoute la lumière, elle hait et fuit l'éclat du jour, mais, quand le brillant soleil a fait ses adieux à la terre, et que la lueur douteuse du crépuscule se répand sur la nature, à l'heure où le hibou taciturne sort de sa retraite, la chauve-souris abandonne la besogne pour se mettre à la besogne.

—A la besogne ?

—Sans doute ; croyez-vous que la bête, puisqu'elle n'a rien à démêler avec l'enfer, n'a pas son rôle, sa raison d'être, comme toutes les créatures de ce monde ?

Elle continue, durant la nuit, l'œuvre commencée pendant le jour par les oiseaux insectivores ; elle chasse les papillons nocturnes et les insectes qui, à la faveur des ténèbres, commencent leurs larcins et leurs déprédations dans les vergers et autres lieux.

Les savants qui, par leurs approfondis et incessants labeurs, sont parvenus à reconstruire l'histoire du monde primitif, nous ont donné de curieux détails concernant les animaux vivant sur notre globe avant l'apparition de l'homme, et dont les débris attestent une existence et des formes différentes de celles qu'on voit de nos jours.

La terre a gardé dans ses entrailles ces êtres mutilés, décolorés, souvent informes et en lambeaux que l'on rencontre à l'état de fossiles dans les pierres les plus dures, comme dans le sable et la terre molle.

Les naturalistes ont reconnu les débris d'animaux, et même sont parvenus à déduire la forme de la plupart de ceux-ci.

C'est de cette manière qu'ils nous ont révélé l'existence entédiluvienne de cet être singulier, à tête et à queue de lizard avec des nageoires de poisson, auquel ils ont donné le nom d'*ichthosaure* et cet autre individu étrange, le *pliosaur*, au long cou de serpent avec un corps de quadrupède et des nageoires.

Au temps où ces derniers animaux habitaient les eaux marines, le domaine de l'air était la propriété exclusive d'un nombre restreint de chauves-souris, appelées par les naturalistes *ptérodactyles*, et dont l'organisation différait, en partie, des chauves-souris de notre époque. Ces *ptérodactyles*, de forme plus hideuse encore que nos chéiroptères, avaient un corps de reptile, un long cou et des ailes ou membranes de chair qui mesuraient jusqu'à douze mètres d'envergure.

Les chauves-souris de nos jours ont donc un arbre généalogique dont les rameaux se perdent dans les ténèbres des premiers âges du monde ; toutefois, cette antique possession d'aleux ne leur prête point un prestige suffisant pour amoindrir leur laideur et l'excessive répulsion qu'elles ont inspirée, à toutes les époques, et dans tous les pays où elles ont été domiciliées.

—*La douleur qui sauve.*—Elle avait deux fils, l'un de onze ans, l'autre de cinq. Le vers charmant de La Fontaine :

Et le don d'agréer infans avec la vie.

était le portrait de plus petit. Tout lui souriait et il souriait à tout. Quand on l'apportait au salon, à l'heure du coucher, dans sa petite chemise de nuit, pour dire bonsoir, il tendait si gentiment à tout le monde sa figure à baiser, son petit cou se dessinait si rond et si ferme sous la batiste, que chacun, en l'embrassant, ne pouvait se défendre de quelque acclamation sur tant de beauté, tant de santé et tant de grâce. L'étude lui était aussi facile que le reste. Il avait appris à lire à quatre ans, en trois mois ; conduit par sa mère à un petit cours de musique, il l'emporta sur des enfants qui avaient le double de son âge. C'était un de ces petits êtres qui vous font croire aux bonnes fées touchant un berceau de leur baguette.

L'aîné formait avec lui un contraste complet : la physionomie douce mais triste ; l'apparence frêle, la compréhension lente ; pas de mémoire ; une intelligence réelle, mais lourde ; des facultés, pas de facilité. Les idées du petit ressemblaient aux sources à fleur de terre : grattez un peu le sable, l'eau jaillit ; l'esprit de l'aîné rappelait les puits artésiens, il fallait creuser à une grande profondeur pour arriver au flot. La lecture, l'écriture, la géographie, le calcul, avaient été pour lui autant de conquêtes laborieuses et longues. Ce que son frère faisait en un demi-heure lui demandait une heure à lui, et il passait inaperçu et silencieux au milieu des triomphes de famille du petit.

Or, des deux, quel était celui que la mère aurait plutôt préféré ? L'aîné. Elle l'aimait pour tout ce qu'il n'avait pas. Elle se reprochait presque, comme s'il y eût eu de sa faute, tout ce qu'elle ne lui avait pas donné. Elle était en quelque sorte jalouse pour lui des succès de l'autre.

Quand on la plaisantait sur sa prédilection : "C'est de la justice distributive, disait-elle. Le bon Dieu a rogné sur sa part à lui pour enrichir l'autre, il faut bien que qu'il rétablisse l'équilibre. D'ailleurs, le petit n'a pas besoin de moi ! Tout le monde l'aime. Son père est fier de lui ! Il réussit partout et toujours !... Mais mon pauvre silencieux, mon pauvre déshérité, qui ira le chercher dans le coin où il se cache, si je n'y vais pas, moi ? Puis, sachez-le bien vous ne le connaissez pas. Il n'y a que moi qui sache ce qu'il vaut. Et enfin, ajoutait-elle avec une joie profonde, enfin, ce qu'il aime le plus au monde, c'est moi."

C'était vrai ! Il y avait chez cet enfant une puissance d'affection et de concentration dans l'affection qui n'appartient pas à son âge. Déjà grandet, sa plus vive joie était de se blottir sur les genoux de sa mère ; ses jambes dépassait bien un peu, mais il se pelotonnait si gentiment dans le sein maternel, qu'il le touchait de tous les côtés, qu'il le remplissait tout entier. Il avait l'air d'un oiseau dans son nid. Une fois qu'il était là, commençaient entre eux des conversations à voix basse que prolongaient à l'infini les affinités profondes qui unissaient ces deux êtres. Ils étaient pareils de tant de façons qu'en parlant de leur ressemblance, il fallait mettre ressemblance au pluriel. Petite de taille, comme lui, mignonne de visage, comme lui, un peu mélancolique de physionomie, elle avait dans son aimable petite personne un trait tout à fait caractéristique, c'était sa peau ; cette peau servait de texte parmi les siens à toutes sortes d'annonciements. Elle était si fine qu'on eût dit le tissu d'une fleur, si délicate que le moindre choc la déchirait et y amenait le sang. On se faisait un jeu dans sa famille de lui presser le bras pour voir le doigt s'y

imprimer, et cette empreinte y demeurait souvent plusieurs heures. Tel était son cœur. Tout ce qui le heurtait un peu fortement y laissait trace et blessure. Il n'y avait rien là de semblable à la susceptibilité ; personne de moins prompt qu'elle à se piquer, à se blesser à s'offenser ; incapable d'aucun sentiment de malveillance, elle n'en supposait jamais chez les autres, c'est au cœur seulement qu'elle était vulnérable ! On l'accusait pourtant volontiers de froideur, parce que ses sentiments, si vifs qu'ils fussent, restaient toujours à demi voilés. C'était une flamme très-intense, brûlant dans un globe de verre dépoli.

Ce cœur, elle l'avait légué à son fils, et c'était d'elle aussi qu'il tenait sa compréhension un peu lente qui n'était que de l'intelligence en retard ; elle le savait bien, elle que le monde avait si souvent déclaré sans esprit parce qu'elle n'avait pas l'esprit du monde. Ses idées, en effet, étaient exquisées et délicates comme son âme, mais circonscrites, peu nombreuses, et se mouvaient dans une sphère peu étendue. Qu'on se figure un beau cygne regardant sur un tout petit lac.

Le jour où son fils eut atteint ses onze ans, il entra au collège comme externe ; à sa première composition, il fut le dernier. Grande colère du père ; il ne parla pas moins que de l'enlever de la famille, et de le placer sous la rude discipline de l'internat d'un lycée. La mère protesta, demanda l'ajournement de la sentence, et, le soir même, elle dit tout bas à l'enfant : "Tu viendras tous les matins à six heures dans ma chambre, je t'aiderai à réciter tes leçons et à faire tes devoirs." Le jour même, en effet, elle prenait elle-même un maître, en cachette, comme si elle eût fait une mauvaise action. Elle apprenait pour son fils ce qu'elle n'aurait pas pu apprendre pour elle-même ; elle parvint bien vite au même point que lui, et chaque matin à six heures précises, même quand elle était entrée du bal à deux heures, il arrivait dans sa chambre avec livres et cahiers, s'asseyait près de son lit, et tous deux, à la clarté d'une petite bougie, elle sur son coude, et lui sur une chaise, ils déclinaient, conjugaient, calculaient à voix basse, pour que le père n'entendit rien ; puis, les devoirs terminés, il lui remettait lui-même la tête sur l'oreille, l'embrassait, et lui disait tout bas : "Maintenant, rends-toi, je le veux," et elle se rendormait parce qu'il le voulait.

Le résultat, vous le devinez. Un matin, au moment des compositions de Pâques, il arrive à l'heure du déjeuner avec une physionomie radieuse ; il figurait dans les premiers. Elle l'avait créé deux fois : elle l'avait nourri de son intelligence comme de son lait, il était le fruit de son âme comme il était le fruit de ses entrailles ! Il lui devait tout, et il lui rendait tout en tendresse.

Quelques mois après, un dimanche, en revenant de la première messe, car elle était très-pleuse, mais discrète et secrète dans sa piété comme dans tout le reste, elle fut surprise de trouver son fils encore au lit. "Est-ce que tu es malade ?—Oui, un peu. J'ai eu des frissons toute la nuit." Quatre jours plus tard, se déclarait une fièvre de la nature la plus grave. Le père, naturellement expansif, n'était pas plus maître de son visage que de son âme ; ses inquiétudes se trahissaient par des larmes et des sanglots ; il se reprochait de ne pas avoir assez aimé son fils, et, à tout moment interrogeait le médecin avec une insistance si fiévreuse, (quo le docteur, qui était son ami, ne pouvait s'empêcher de lui dire : "Au nom du ciel ! allez-vous-en ! vous avez perdu la tête, et vous me la ferez perdre ! Regardez votre femme, et faites comme elle !" Elle était, en effet, calme et silencieuse ; pas de larmes, pas de bruit, ne parlant jamais de ses craintes, comme si l'idée d'une mort possible ne lui fût jamais venue ; ne questionnant le médecin que pour bien se rendre compte de ses prescriptions, et rigoureusement ponctuelle à les exécuter ; ne se couchant pas, ne quittant pas le chevet du malade, et l'œil constamment fixé sur lui.

Le plus petit était tout consterné, et tout transformé. On avait d'abord pensé à l'éloigner de la maison dans la crainte de la contagion ; mais il poussa de tel sanglots quand il s'agit de l'emmener ; lui d'ordinaire si docile, il s'attachait avec tant de force aux vêtements de son père, en disant qu'il ne pouvait pas quitter son frère, qu'on se borna à le reléguer dans une pièce éloignée, en lui interdisant l'entrée de la chambre du malade. Sa vie était bien changée ! lui qui, la veille, tenait tant de place dans la maison, personne ne s'occupait plus de lui ; il errait tout seul dans l'appartement, ou passait de longues heures assis dans un coin du salon, avec un livre de gravure et un oiseau, guettant le moment où son père sortait de la chambre de son frère pour courir à lui, et lui dire d'une petite voix très-émue : "Va-t-il mieux ?" Un jour, jour d'espoir, il obtint, à force de supplications, la faveur de voir son frère à travers la porte entre-baillée, et il lui envoya de là un si tendre et si bruyant baiser, qu'un sourire, le premier depuis quinze jours, passa sur les lèvres du malade.

Le malade, lui aussi, s'était révélé tout autre dans ses quinze jours de péril. La maladie, ayant violemment attaqué les entrailles, n'avait attaqué qu'elles ; le cerveau était resté libre, l'esprit net, et il arriva à l'enfant ce qui arrive dans ces terribles crises : il grandit beaucoup de corps, et plus encore d'intelligence ; ses paroles, sa physionomie, sa manière même d'accepter la maladie, dénotait un

subit développement intellectuel et moral ; très-maître de lui, comprenant son danger, se soumettant sans résistance et même avec une sorte d'empressement à toutes les prescriptions les plus douloureuses, il avait l'air de se défendre le mieux qu'il pouvait ; et le médecin, étonné de tant de calme, tant de fermeté, disait : " Jo n'ai jamais vu chose pareille à cet âge ; il me fait l'effet d'un capitaine de vaisseau, debout sur son banc de quart et commandant la manœuvre, un jour de tempête." En effet, ce n'était plus un enfant : chaque jour le mûrissait d'un mois. Il semblait vouloir réparer le passé, ou plutôt devancer l'avenir, et vivre en quelques jours les années qui allaient peut-être lui être enlevées, accomplir par anticipation les progrès qu'il n'aurait peut-être pas le temps de réaliser. Un petit fait rendit visible cette étrange transformation. Son meilleur ami, un de ses camarades de collège, ayant demandé à le voir, le malade, qui était beaucoup mieux, le reçut avec une vraie joie, mais une joie grave. Il lui parla de leur classe, de leurs études, mais en termes si sérieux qu'il ne semblait plus du même âge que son camarade ; c'était un jeune homme de seize ans, causant avec un enfant de douze. Ce contraste frappa tout le monde, les uns d'étonnement, les autres d'une crainte vague, que l'amélioration persistante dissipait bientôt. La fièvre tombait, les symptômes alarmants disparaissaient l'un après l'autre, et, le dix-neuvième jour, les premiers signes de la convalescence semblaient se produire si nettement, que le médecin, en quittant le malade, dit à sa mère : " Hest sauvé." Toutes les larmes, tous les sanglots que la malheureuse femme refoulait depuis le commencement de la maladie éclatèrent alors avec tant de force, et se mêlèrent à de tels transports de joie, que le pauvre docteur, au coup de qui elle s'était jeté, ne put se défendre de pleurer comme elle. Elle le reconduisit jusque sur l'escalier, puis entra dans la chambre, s'approcha du lit en se promettant bien de modérer l'expression de sa joie pour ne pas ébranler le malade... Chose singulière ! ses yeux s'étaient fermés ! il ne lui parle pas... il ne bouge pas... il n'avait pas l'air de l'entendre !... Un peu effrayée, elle l'appelle, il ne répond pas... elle lui met la main devant les lèvres, elle ne sent pas son souffle !... " Le docteur ! rappelez le docteur ! " s'écria-t-elle tout éperdue... Les docteurs remontent ; il court au malade... il lui met la main sur le cœur... Plus de battements ! l'enfant était mort !

Ces dénouements affreux et foudroyants ne sont pas très-rare dans ces terribles fléaux. Le mal est vaincu, mais le malade l'est aussi ; la lutte a épuisé ses forces, et, un jour, le cœur s'arrête comme un balancier de pendule : on ne meurt pas, on cesse de vivre.

J'avais vingt ans quand j'ai vu ce que je raconte là, et jamais je ne l'ai oublié ! Jamais n'est sorti de ma mémoire le spectacle de ce désespoir de famille. Chacune des trois personnes fut frappée d'une façon différente. Le père porta dans son chagrin toute sa véhémence naturelle d'impressions : les sanglots soulevaient sa poitrine à la briser. Un signe étrange marqua la douleur de la mère. Naturellement colorée de visage, un de ses plus grands charmes était dans la fraîcheur de son teint. Le jour où elle perdit son fils, le sang abandonna ses joues et n'y remonta jamais. C'était le symptôme d'une de ces révolutions intérieures et physiques qui éclatent parfois chez les mères quand elles ont perdu un enfant. En dehors de cette pâleur mortelle, son chagrin ne se révéla par aucun signe extraordinaire. Elle pleurait beaucoup, mais silencieusement. Elle ne se refusa à voir aucune des personnes de sa famille, ou même de ses amis ; elle continua en apparence sa vie habituelle, s'occupant de la maison, de son mari, de son fils, le tout avec ce que je ne sais quel calme, je ne sais quelle douceur automatique qui faisait mal. Une de ses amies lui conseillant d'avoir recours à la prière et à Dieu, elle se leva tout à coup : " Pourquoi me l'avait-il donné s'il devait me le reprendre ? " L'amie se récriant : " Oh ! je sais bien que c'est un blasphème ! Mais j'ai tout perdu !... La foi, ajouta-t-elle avec une animation croissante, est un consolateur suprême dans les malheurs ordinaires... mais, dans les désespoirs comme le mien, elle vacille comme tout le reste. J'ai été un mois sans pouvoir parler ! Rien ne me fait rien... et quant, au milieu de la nuit, je me réveille, et que je me vois dans le lit, près duquel il venait s'asseoir, où je l'ai si souvent serré contre moi... et que je ne l'y retrouve plus... alors... je ne le pleure pas... je le crie ! "

Après cette explosion de douleur, elle tomba épuisée sur son lit et y demeura longtemps inébranlée. Puis, peu à peu, la tempête s'apaisa, le voile si violemment déchiré, et derrière lequel avait tout à coup apparue le fond de cette âme, se referma... et, dès le lendemain, elle retourna, pour n'en plus sortir, dans sa morne et effrayante douleur.

Je n'ai pas parlé de l'enfant ; il occupe cependant une place dans l'histoire de ces trois âmes. Au premier moment, les premiers jours, il resta frappé de cet étonnement un peu effaré qui saisit les enfants et les hommes en face de la mort entrant soudainement dans une maison. Il pleura beaucoup, voyant beaucoup pleurer, sans comprendre complètement sa propre perte. Mais le progrès de l'âge, la pratique de ce deuil, le silence de la maison, le changement de toute sorte opéré dans les habitudes de la vie, lui ouvrirent peu à peu les yeux. Je voudrais marquer tel un fait psychologique où une pensée s'est arrêtée bien souvent.

Les enfants se développent souvent par brusques écarts, et ni leur âme, ni leur caractère, ni leur esprit ne progressent toujours dans le même sens ; ils s'arrêtent, ils reculent, ils remontent, ils sautent de côté ; ils sont pleins de métamorphoses.

Jusqu'à six ans, cet enfant avait été l'image vivante de son père : même vivacité expansive et un peu extérieure, même impressionnabilité ; mais sous le coup de ce malheur, au milieu de cette atmosphère de deuil qui l'entourait, en face surtout de la douleur persistante de ses parents, l'âme de sa mère se réveilla en lui, et sa ressemblance avec elle prit le dessus. On eût dit que son frère en mourant la lui avait léguée. Il regrettait plus l'absence que le premier jour ; il pénétra peu à peu dans le sentiment de sa perte comme on pénétre dans une langue étrangère ; il donnait de temps en temps des signes d'une sensibilité sérieuse et inaccoutumée, en y mêlant toujours, cependant, je ne sais quoi de prime-sautier, de passionné, qui lui était propre. La soudaineté, tel était, en effet, le trait distinctif de sa nature ; pour lui, aucun intervalle entre concevoir, vouloir et exécuter. Aussitôt pensé, aussitôt fait ! On le voyait parfois aller s'asseoir tout à coup, silencieusement, sur un petit tabouret aux pieds de sa mère et lui baiser les mains en la regardant fixement comme s'il eût voulu déchiffrer ce mystère de désespoir. Il semblait que, comme Pascal, le silence de cet infini de douleur l'épouvantait. Le printemps ayant ramené la famille à la campagne, l'enfant se rappela que tous les matins, au déjeuner, son frère mettait à la place de sa mère un petit bouquet de violettes et de réséda. Le voilà donc à peine levé qui descend mystérieusement dans le jardin, fait sans bruit sa petite moisson et la glisse avec toutes sortes de précautions sous la serviette de sa mère, en ayant soin de se cacher un peu pour jouir de l'effet de sa surprise. Hélas ! pauvre petit, cet effet fut bien différent de ce qu'il avait espéré. La mère, à la vue de ce bouquet, crut voir se lever devant elle tout le passé : elle poussa un grand cri et s'évanouit.

Les semaines, les mois, la première année, l'année suivante s'écoulerent sans apporter aucune modification à l'état de la mère. Chaque jour elle devenait plus pâle, chaque jour plus douce, chaque jour plus faible. Ce qui ajoutait à sa faiblesse, c'est que, par un phénomène physiologique très-étrange, elle avait été prise, depuis son malheur, d'un invincible dégoût pour toute espèce de choses ayant eu vie, comme dit La Fontaine : elle ne pouvait supporter comme aliments que le thé, quelques légumes et un peu de pain. Le cours de la vie et le mouvement des affaires avaient ressaisi son mari et l'avaient entraîné forcément dans quelques distractions sérieuses : il demanda à sa femme de le suivre ; elle ne s'y refusa pas, elle ne se refusait à rien ; mais lui-même, lorsqu'il vit cette pâle figure, cette morne image du désespoir incurable au milieu des riantes visages du monde, il comprit qu'il y avait une sorte de sacrifice à lui imposer ce supplice, et il lui permit de rester dans sa solitude, où elle alla s'enfouir comme un débris de vaisseau échoué sur une côte déserte. Il commença à trembler pour sa femme. Essayait-il de la tirer de sa torpeur, lui reprochait-il doucement, affectueusement, car il lui portait une véritable et profonde tendresse, lui reprochait-il de s'abandonner dans la pensée de son chagrin : " Ce n'est pas ma faute, répondait-elle doucement ; je fais ce que je peux... mais vous savez, mon ami, que je n'ai pas d'esprit du tout ; j'ai très-peu d'idées, et quand il n'y en a qu'une qui me saisit... qui s'empare de moi... qui en a le droit comme celle-là... ajouta-t-elle avec un léger tremblement de lèvres, je ne peux pas m'en distraire. "

Le médecin, consulté, ordonna un voyage, les eaux ; elle revint dans le même état qu'elle était partie. L'inquiétude de son mari devint de l'anxiété. " Mais enfin, docteur, disait-il avec terreur, ou ne meurt pas de chagrin ? — Non, on ne meurt pas de chagrin, mais on meurt des suites du chagrin. Les juriscultes ont créé à propos des successions, un mot qui m'a toujours causé une sorte de peur. Ils disent : " Le mort saisit le vif. " Eh bien, c'est le cas de votre femme. Celui qui n'est plus l'attire à lui. Les légendes du moyen âge nous peignent ces sortes de fascinations, qui entraînent à leur perte et précipitent dans les flots, sur les pas ou à la voix d'un être naturel, des victimes volontaires... Eh bien, votre femme subit cette espèce de charme fatal ; elle suit son fils, et si nous ne l'arrachons pas à cet entraînement, elle lo suivra dans l'autre vie. — Mais quel faire ? que faire ? répondait le mari avec désespoir. Où trouver la guérison ? où la chercher ? — Le seul remède serait une secousse violente, qui la rejetât dans la vie ! L'homéopathie n'est pas de mes amies, comme vous savez, mais un de ses axiomes, *similia similibus*, " guérir les semblables par les semblables ", est un mot profond. Il y a des douleurs qui sauvent de la douleur. Il faudrait que le péril de l'un de vous la rattachât à vous. Elle se croit indifférente à tout, elle ne sent plus l'affection qu'elle vous porte ; mais si elle vous voyait malade, vous ou ce cher et charmant enfant que voilà, ajouta-t-il en embrassant le petit, qui venait toujours se yisser entre leurs jambes quand on parlait de sa mère ; si elle le voyait frappé à son tour... si elle craignait de le perdre aussi... oh ! alors, je ne doute pas que son pauvre cœur ne se réveillât en sursaut sur le coup. Tout ce qui lui reste de liens et de devoirs apparaîtrait violemment à sa conscience comme

à son cœur, et elle rentrerait en possession d'elle-même... Mais je ne peux pourtant pas donner à l'un de vous une maladie mortelle pour la sauver !... Enfin, attendons, observons et espérons."

La seconde année de deuil finissait, et, sur le conseil du docteur, la famille alla s'installer à la campagne dès les premiers jours d'avril. Dans le petit domaine occupé par elle se trouvait une pièce d'eau peu profonde, mais qui, alimentée par une source vive, gardait toujours une fraîcheur glacée. Le père avait autrefois entouré cette pièce d'eau d'un grillage, par précaution contre les chutes; mais le jardin avait été très-négligé depuis leur malheur, et le grillage était à moitié détruit. Quelques jours après leur arrivée, par une de ces gelées printanières, plus piquantes, ce semble, que les grands froids d'hiver, le petit, jouant auprès de ce bassin, glissa sur le gazon et tomba dans l'eau glacée. Un domestique qui le vit de loin, accourut et le retira frissonnant, les lèvres bleuâtres, les dents claquant les unes contre les autres, et, une heure après, il était saisi d'une fièvre ardente. La prévision du médecin se réalisa. La mère passa au chevet du lit de l'enfant une nuit de désespoir et de remords. Elle s'accusait ! elle se maudissait ! " Dieu me punit ! s'écriait-elle ; je le perdrai, c'est juste ! J'ai oublié mes devoirs envers lui ! J'ai été une mère ingrate !... Il me rayera du nombre des mères !..." Puis, son imagination s'exaltant, elle se représentait celui même qu'elle avait perdu comme son accusateur... " Je suis sûr qu'il m'en veut aussi, lui !... répétait-elle, de l'abandon où j'ai laissé son frère... c'est lui qui l'appelle ! Il me le retire !..." Le danger ne dura qu'une nuit. Au matin, la fièvre était tombée, le malade était sauvé. Penchés sur ce lit, les deux pauvres parents disaient au petit malade : " Mais, malheureux enfant ! comment as-tu donc fait pour tomber dans cette maudite pièce d'eau ?—Je l'ai fait exprès, répondit tranquillement l'enfant.—Toi ! pourquoi ? comment ?—Papa me disait toujours de bien prendre garde, que, si j'y tombais, je deviendrais bien malade, et le médecin a dit devant moi que si je pouvais devenir bien malade, ça guérirait maman ; alors je me suis laissé tomber. " A ces mots, la mère poussa un grand cri, puis tout à coup, avec une sorte de délire : " Oh ! lui ! lui ! c'est un mot de lui ! il aurait fait cela, lui !... Et saisissant la tête de l'enfant, qu'elle inondait de larmes, elle lui disait d'une voix entrecoupée : " Tu me le rends ! Tu me le rends ! Tu es toi et lui ! Tu es ton frère aussi ! "

Le reste, on le devine. Elle ne se consola pas, on ne se console jamais de la perte d'un enfant. La première tempête de l'âme s'apaise; les cris de révolte et de désespoir éperdu cessent, mais pour faire place à une douleur chronique et immuable, sur laquelle le temps ne peut rien. Les autres pertes sont des blessures; celle-là est une amputation. On peut vivre avec un membre de moins, mais on vit mutilé, et l'on se sent toujours mutilé. C'est ce qui arriva à cette mère. Elle rentra dans l'existence, elle reprit intérêt aux occupations de son mari, elle reprit part aux études de son fils. On la revit même sourire. Elle se le reprochait bien un peu tout bas, elle s'en voulait parfois de n'être plus aussi malheureuse; mais la vue de celui qui lui restait la remenait bien au sentiment de ses devoirs. Un jour, enfin, après une distribution de prix où l'enfant avait été couronné plusieurs fois, revenant avec lui à la campagne dans une voiture découverte, par un beau ciel, on l'entendit murmurer tout bas : " Je disais que cela m'était bien égal de mourir ! Il est pourtant bien doux de vivre ! "

E. LEGOUVÉ,
De l'Académie française.

Les déjeuners scolaires.—La ville de Paris, par les soins de M. Gréard, directeur de l'enseignement primaire de la capitale, s'occupe en ce moment du projet de fournir aux élèves de toutes les écoles communales un déjeuner qui leur permettrait, pendant la saison d'hiver au moins, de ne pas rentrer chez eux entre la classe du matin et celle du soir.

D'abord ce déjeuner (qui répond à notre diner du midi) devait être fourni gratuitement. Mais on a calculé qu'à raison des quatre-vingt mille enfants qui fréquentent les établissements scolaires de Paris, la dépense pour la ville serait d'environ 2 millions de francs par an, charge trop considérable pour qu'elle puisse être imposée du jour au lendemain au budget municipal. Aussi, afin de l'atténuer dans la limite du possible, a-t-il décidé en principe que le déjeuner, qui devra toujours être composé d'aliments chauds, ne sera fourni gratuitement qu'aux enfants dont les parents ne seraient pas en situation de payer le service rendu ou de fournir un repas convenable.

D'après le projet à l'étude, le comité de bienfaisance et des caisses des écoles de Paris serait appelé à concourir, conjointement avec le budget municipal, à cette utile dépense.

Pour empêcher les élèves de faire entre eux aucune distinction mortifiante pour les moins fortunés d'entre eux, le déjeuner serait donné sur la production de bons, uniformes pour tous les élèves, de telle sorte qu'il serait impossible de savoir si ces bons ont été ou non payés. Cette dernière précaution est, à tous les points de vue, excellente et dénote la préoccupation de tenir compte de toutes les délicatesses.

On ne saurait trop approuver le projet des *déjeuners scolaires*, que nous avons cru devoir signaler à nos lecteurs. Son application serait, nous n'en doutons pas, accueillie avec reconnaissance par nos populations rurales, par celles notamment qui habitent les parties montagneuses de notre pays, si rudes en hiver aux grandes personnes, à plus forte raison aux jeunes enfants qui fréquentent les écoles et les salles d'asiles. Que de fois les parents de tels villages ou hameaux disséminés dans la montagne n'ont-ils pas, en temps de neige, retenu leurs enfants à la maison, plutôt que de les voir revenir après la classe du matin, pour prendre leur diner chaud à la maison !

L'idée est bonne, elle est même humanitaire à défaut d'être neuve, car elle est partie d'un bourg belge où elle a été appliquée avec succès il y a plus de quinze ans. C'était à Assche en Brabant, dans l'arrondissement de Bruxelles; la proposition de donner des soupes fortifiantes aux enfants pauvres des écoles fut faite au bureau de bienfaisance par M. le chevalier de Viron, bourgmestre.

La députation provinciale ratifia la dépense et complimenta les administrateurs de leur intelligente initiative.

L'école y gagna.

L'année suivante le nombre d'élèves s'était considérablement accru.

Nous ignorons si le bureau de bienfaisance d'Assche a continué ses utiles distributions, mais l'idée première lui appartient et nous sommes heureux de le constater à son honneur.

Nous avons appris récemment qu'elle avait reçu une autre application dans notre pays, à l'école communale No. II à Bruges, sous l'administration de M. Boyaval.

Il n'est pas indifférent de rappeler ces faits, on saura que—cette fois du moins—ce n'est pas de Paris que nous vient la lumière, mais du village d'Assche, renommé pour ses délicieuses *couques*.

Il importe d'autant plus de prendre date certaine que si la généreuse pensée de M. Gréard reprend racine en Belgique, nos spirituels voisins du midi ne pourront pas nous accuser de contre-façon..... culinaire.

Quant aux bienfaits de la mesure, ils sont tellement évidents qu'il serait oiseux de les démontrer. Nos souvenirs personnels nous rappellent un triste épisode scolaire; sa narration en dira plus que tous les raisonnements pédagogiques et philanthropiques.

Il y a aux portes de la capitale une commune dont le territoire est très-étendu et où l'instruction est actuellement si répandue, tant par ses nombreuses écoles que par ses diverses institutions populaires, qu'elle figure au premier rang pour l'enseignement primaire. En l'année 1864 elle n'avait qu'une seule école pour les deux sexes, il n'y avait donc pas à choisir. Les enfants qui la fréquentaient appartenaient aux diverses classes sociales. C'était l'école du pauvre et du riche réunis sur les mêmes bancs, beaucoup d'enfants ne pouvaient retourner chez eux à cause de l'éloignement. Les uns déjeunaient copieusement et les autres regardaient tristement. Nous avons vu, en hiver, des enfants faisant bonne chère et d'autres dévorant des yeux le repas de leurs camarades !

La morale de ceci est que : " Ventre affamé n'a pas d'oreilles." (*Progrès*)

E. H.

BULLETINS

Equilibre des terres et de l'Océan (1).—Les nombreux sondages qui ont été faits depuis le milieu du siècle, non seulement dans les mers fermées et dans le voisinage des côtes, mais aussi en plein Océan, dans l'Atlantique et dans les mers du Sud, permettent désormais de tenter une évaluation approximative de la profondeur moyenne du bassin océanique. Lacaille et Buffon, guidés par des considérations théoriques, croyaient que le fond de la cavité marine s'étendait de 300 à 500 mètres au-dessous de la surface. Laplace fixait à un kilomètre la profondeur probable de la mer; puis Young était amené par ses études sur le mouvement des marées à donner aux océans une épaisseur d'eau de six à sept kilomètres. Après les expéditions récentes des savants qui ont parcouru presque toutes les mers en jetant leurs cordes de sonde, les physiiciens géographes avaient reconnu d'une manière générale que la couche liquide emplissant les dépressions de la surface terrestre ne peut avoir plus de 4,000 mètres, ni moins de 3,000 mètres d'épaisseur; mais M. Otto Krümmel est le premier qui se soit donné la peine de discuter toutes les indications bathométriques et de calculer la superficie des diverses aires de profondeur, afin d'obtenir ainsi la moyenne générale, avec tout le degré d'approximation que comporte une pareille étude. D'après lui, l'épaisseur moyenne de la couche liquide serait de

(1) Notre illustre collègue, M. Elisée Reclus, membre honoraire de la Société, a bien voulu réserver pour notre *Bulletin* la primeur de cet article dont l'importance et l'intérêt scientifique ne sauraient échapper au lecteur.

3,432 mètres : sans doute, l'Océan Antarctique, ainsi qu'une partie des mers boréales, sont encore inexplorés ; mais les régions maritimes où les sondages manquent complètement ne représentent que les sept centièmes de la surface des eaux. L'évaluation de M. Krümmel ne saurait donc s'éloigner beaucoup de la vérité, car les fonds marins n'ont que de faibles ondulations, et les plaines presque horizontales s'y prolongent sur des espaces de centaines de mille et de millions de kilomètres carrés.

Voici quelle est, d'après M. Krümmel, la profondeur des divers bassins :

OCÉANS.

Océan Atlantique.....	3,631 mètres.
— Indien.....	3,344 —
— Pacifique.....	3,887 —
— Antarctique.....	3,300 (?) —
— Arctique.....	1,545 —

MÉDITERRANÉES.

Méditerranée romaine.....	1,339 mètres.
— baltique.....	67 —
— arabique.....	444 —
— persique.....	37 —
— australasienne.....	891 —
— américaine.....	1,832 —

MERS CÔTIÈRES.

Mer du Nord.....	89 mètres.
Manche et mer d'Irlande.....	86 —
Golfe de Saint-Laurent.....	290 —
Mer de Chine.....	121 —
Mer du Japon.....	2,200 —
Mer d'Ochotzk.....	1,515 —
Mer de Bering.....	1,000 —

PROFONDEUR MOYENNE de la mer..... 3,432 mètres.

En admettant pour la superficie relative de la terre et des mers la proportion de 100 à 275, et pour la planète une superficie approximative de 510,000,000 kilomètres carrés, le volume liquide de l'Océan serait de 1,284,000,000 kilomètres cubes, tandis que le volume des terres émergées, dont la hauteur moyenne est évaluée provisoirement à 420 mètres par M. Krümmel, serait seulement de 56,700,000 kilomètres cubes : le volume des continents, comparé à celui de la mer, serait donc de 22 à 23 fois moindre : on pourrait jeter dans l'Océan, sans le combler en entier, 22 fois toutes les terres qui sont actuellement saillies au-dessus du niveau marin. Dans un récent mémoire publié par le *Fortnightly Review*, M. Alfred Russell Wallace avait assigné à la mer un volume 36 fois supérieur à celui des terres émergées ; mais ce chiffre ne lui était fourni que par un rapide calcul fait sur de vagues données. Désormais, il ne reste plus qu'à reprendre le travail de M. Krümmel, et y introduire de temps en temps les faibles corrections que nous fourniront les nouveaux sondages : sans doute, les résultats obtenus déjà ne sont que des approximations, mais les limites des erreurs possibles s'écartent probablement de la vérité dans la proportion de moins d'un vingtième : chaque coup de sonde, chaque mesure de montagne diminuera l'écart.

Mais si les océans et les mers sont transformés par la pensée du géomètre en un réservoir idéal ayant une profondeur uniforme de 3,432 mètres, comprise entre des rives verticales, les continents se trouvent changés de la même manière en plateaux réguliers de 420 mètres de hauteur émergée, et dont les parois abruptes se continuent jusqu'au fond de la mer. Dans ce cas, ne faut-il pas tenir compte des socles sous-marins qui portent les continents pour connaître l'importance réelle des saillies de la surface terrestre ? S'il en est ainsi, les corps continentaux, comparés à l'Océan, ont une épaisseur totale de 420 + 3,432 mètres ou de 3,852 mètres, c'est-à-dire l'épaisseur du piédestal englouti, ajoutée à celle des terres immergées.

En conséquence, le rapport des eaux et des roches solides redressées au-dessus du fond de la mer est tout autre que celui des mers et des continents proprement dits. Entre l'humide et le sec la proportion était de 22 ou 23 pour un ; entre les creux et les saillies, l'écart est seulement de 5 à 2. Le volume des roches, calculées à partir du fond de la mer, est de 520,000,000 kilomètres cubes, c'est-à-dire à peu près les deux cinquièmes du volume de l'Océan, qui est de 1,284,000,000 kilomètres.

Mais il ne suffit pas de comparer les volumes, il faut comparer aussi les poids spécifiques des deux éléments de la surface terraquee. En admettant avec les physiiciens le chiffre de 2,5 comme représentant exactement le poids spécifique des formations rocheuses, la masse des continents, jusqu'à la ligne idéale du fond des mers, doit

être évaluée à 1,300,000,000 milliards de tonnes. Or, le poids spécifique de l'eau marine, ramenée à la température moyenne de 3°8 C. et à la salinité de 35 pour 1000, est, d'après M. Krümmel, de 1,02922. La masse océanique tout entière représenterait donc un peu plus de 1,320,000,000 milliards de tonnes, c'est-à-dire à peu près exactement le même poids que les continents, avec leurs socles et leurs parties émergées : l'écart n'est que d'un soixante-sixième. Une légère différence dans le poids spécifique réel des roches, une approximation plus grande dans les mesures du fond des mers, et l'écart se trouve comblé.

Ainsi les recherches de M. Krümmel ont établi ce point capital de physiographie : *Les deux éléments, l'Océan et les solides continentaux, sont en état d'équilibre.*

Faut-il y voir une simple coïncidence ? Faut-il y voir une loi de la formation planétaire ? La géologie répondra ; mais sa réponse ne nous semble pas douteuse. M. Krümmel prépare un grand ouvrage qui nous donnera le résultat de ses études sur ces importantes questions. Le mémoire publié par lui dans les *Göttinger Gelehrten Nachrichten* n'est qu'un extrait de son livre futur intitulé : *Versuch einer vergleichenden Morphologie der Meeresräume* [Essai d'une morphologie comparée des espaces océaniques]. — (*Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux.*)

Elisée RECLUS.

Vevey, janvier 1879.

L'émigration chinoise.—On sait la vertu prolifique des habitants du Céleste-Empire. Se mariant de bonne heure, leurs ménages ayant besoin de très peu pour vivre et prospérer, les Chinois pullulent au point que leur nombre décuplerait, a-t-on prétendu, vingtuplerait même au bout de vingt ans, sans les famines, sans la peste vérole, les avortements, infanticides ou expositions d'enfants ; enfin, sans les émigrations volontaires. Ces dernières, faisant la fonction de *l'obstacle préventif* de Malthus, répandent dans le monde entier le superflu de cette population exubérante et grouillante. D'abord, il s'était épanché dans les pays voisins de la Chine et qui en dépendent plus ou moins (les îles *Formose* et *Hainan*, etc.) ; M. Frédéric Ratzel compte dans ces pays près 15,825,000 Chinois. Aujourd'hui, on en trouve dans l'Inde, dans la péninsule malaise, et dans tout l'Archipel indien ; enfin, ils inondent les deux Amériques, et se transportent en Océanie, même en Afrique.

Au moment où les journaux annoncent que le *velo*, opposé par le Président des Etats-Unis à la loi restreignant l'émigration chinoise en Californie, fait craindre une émeute à San-Francisco, nos lecteurs trouveront peut-être intéressants les chiffres et les détails suivants, empruntés à M. F. de Fontpertuis (1). Il y a 3 millions de sujets chinois dans l'Inde transgangaïque ; 15 à 18,000 dans la Birmanie anglaise. Dans la presqu'île de Malacca, 5,000 travaillent, près de Malacca même, aux mines d'or et d'étain ; dans cette ville, ce sont 25,000 Malacco-Chinois qui forment l'aristocratie commerçante. A Singapore, leur nombre est de 55,000, selon M. Ratzel ; de 110,000, selon M. Georges Bousquet : ils ont le monopole de la vente de l'opium. Si nous passons dans l'archipel indien, nous en trouvons à Java, plus de 181,000 (sériciculteurs, planteurs de thé, gérants et surveillants sur les plantations) ; à Bornéo, 80,000, exploitant les rizières de l'île, ses champs de cannes, ses plantations de poivre et de camphre, ses gîtes d'or, d'antimoine, de mercure, et ses mines de pierres fines. Sumatra, Banka et Billiton en comptent 48,000 ; et il y en a une vingtaine de mille à Bali, aux Célèbes, aux Molouques, à Poulo-Labouhard, à Ternate et à Timor (petits commerçants, mineurs, ou pêcheurs de perles). En 1864, il y avait de 5 à 600 Chinois aux îles Marquises, et 445, en 1869, dans la Nouvelle-Calédonie. En 1873, on en trouvait 7,220 dans la Nouvelle-Galles du Sud, 17,857 à Victoria, et 1,335 en Queensland. Mais en Australie et dans la Polynésie, l'immigration des travailleurs chinois est moins nombreuse que partout ailleurs, les coolies n'y étant point recherchés, et les législatures locales étant plus disposées à interdire leur arrivée qu'à la favoriser. Il en est autrement dans l'Annam, où les Chinois sont au nombre de 105,000, dont 35,000 exploitent les mines d'or de Keko dans le Tong-King. Dans la Cochinchine française, on comptait en 1873, sur une population fixe de 1,487,007 personnes, près de 50,000 Chinois.

On évalue de 30 à 32,000 le nombre de ceux qui sont établis dans le royaume de Cambodge, placé depuis 1873 sous notre protectorat ; et à 1,500,000 sur 6 millions d'habitants, ceux du royaume de Siam, dans lequel ils ont introduit la culture de la canne à sucre et le goût de l'opium. Dans les ports du Japon ils forment la moitié de la population étrangère. Bourbon en a 3,000. Maurice quelques centaines, Cuba 50 à 80,000, le Pérou 50 à 60,000. Ajoutons que dans ces deux derniers pays la condition des engagés chinois paraît être aussi dure que l'était autrefois celle des esclaves nègres.

Arrivons aux Etats-Unis. Un rapport officiel porte qu'au 1er juillet 1876, il y avait dans la république 148,000 Chinois, dont 60,000 pour le seul Etat de Californie, et 14,000 dans l'Orégon, le

(1) *Revue scientifique* du 1er mars.

Névéda et les territoires d'Idaho, de Montana, de Washington et d'Utah. En Californie, ils ont envahi successivement tous les métiers. Aussi les législateurs californiens ont-ils réclamé du Congrès général une loi contre cette peste jaune. S'ils sont repoussés de ce côté, il n'est pas impossible que les *Celestials*, comme disent nos voisins d'Outre-Manche, aillent vers l'Afrique orientale et centrale, dont la colonisation est la préoccupation actuelle des puissances européennes, surtout de l'Angleterre, qui espère retrouver là, pour ses fabriques de coton, les millions de consommateurs que le progrès industriel des autres nations lui a fait perdre.

L'expédition de l'abbé Debaize en Afrique — M. l'abbé Debaize, chargé d'un voyage d'exploration dans le centre de l'Afrique, a adressé à M. le directeur de l'Observatoire la lettre suivante :

Kouihara, près de Taboza, 17 octobre 1878.

Hier, la caravane de l'expédition française, drapeau déployé et musique en tête, est entrée dans Kouikourou, capitale l'Onnyammbé. L'accueil le plus sympathique nous a été fait par des milliers de nègres qui se pressaient sur notre passage. Le sultan et le gouverneur sont venus nous recevoir à l'entrée de la capitale et nous ont conduits à un très vaste *tembé*, le même qui fut donné à Caméron, lors de son passage ici. C'est là que je resterai avec mes Vouangouana pendant les quelques jours qui me seront nécessaires pour compléter ma caravane, les Vouangouana, que j'ai engagés à Bagamoyo, ne devant pas m'accompagner plus loin.

Jusqu'ici, cher Monsieur, mon voyage a été des plus heureux, et je suis fier, pour l'honneur du Gouvernement de la République qui m'a envoyé, de pouvoir vous annoncer que l'expédition française a été favorisée d'un bonheur exceptionnel, extraordinaire. En effet, des cinq cents hommes environ qui composent ma caravane, pas un n'a déserté, je n'ai pas perdu un paquet. En traversant l'Ougogo je n'ai payé qu'un *hongo* insignifiant. Et depuis Zanzibar jusqu'ici, je n'ai cessé de jouir d'une santé parfaite.

Jusqu'à présent donc, grâce à Dieu, pour croire aux dangers, aux difficultés de la route, il faut que je lise les récits des voyageurs, ou que je voie les malheureux arrivés aux deux caravanes parties de la côte quelques semaines avant moi : je veux parler de l'expédition belge et de celles des Pères.

Quant aux Belges, ils ont eu, comme vous le savez déjà sans nul doute, des misères de toute sorte. A Mroméro, la révolte semet dans leur camp : 280 de leurs porteurs les abandonnent, emportant avec eux eux leurs ballots de paiement. A Mpuapua, un de leurs Zanzibarites est blessé par un indigène. Pour le venger, les soldats tuent cinq habitants. Tout le pays se soulève ; la guerre est imminente. Les anglais sont obligés d'intervenir pour mettre un terme à cette affaire, qui pouvait avoir les conséquences les plus graves pour l'expédition. Ne voulant pas rester à Mpuapua pour attendre les marchandises qu'il avait demandées à Zanzibar, à la suite de la désertion de Mroméro, M. Cambier, chef de l'expédition, décide qu'il ira seule à Ourambo demander des porteurs à Mirambo ; pendant ce temps-là, M. Vautier retourne à Mroméro pour garder les ballots qui y avaient été laissés sans porteurs, et M. Dutrieux reste à Mpuapua. M. Cambier part donc avec 80 porteurs et leurs charges. En traversant l'Ougogo il paye un *hongo* très-élevé, et avant d'arriver à Ourambo, tous ses hommes demeurés fidèles à Mroméro désertent à leur tour. Il lui faut trouver de nouveaux porteurs, et il arrive enfin chez Mirambo, mais presque ruiné.

Pour les missionnaires d'Algérie qui vont fonder des stations au lac Tanganika et dans l'Ouganda, ils n'ont pas été plus heureux que les Belges. Eux aussi ont payé un *hongo* ruineux dans l'Ougogo ; ils ont été abandonnés par leurs porteurs et de plus ont été attaqués par une bande de brigands qui leur ont volé quelques paquets. Ils sont tous à Kouihara depuis plus d'un mois, n'ayant presque plus de marchandises, ils seront obligés d'en acheter aux Arabes, car ils ne sauraient se rendre à leurs stations respectives avec le peu qui leur reste.

M. Philippe Broyon est originaire de la Suisse ; il est âgé d'environ 33 ans, mais paraît en avoir au moins 40. Il est grand, sec, nerveux, et à toutes les allures du soldat français. Il n'a pas épousé la fille de Mirambo, comme on l'a écrit bien des fois, mais une négresse qu'il a tirée de l'esclavage. Il était autrefois employé dans l'agence de Boux de Fraissinet, à Zanzibar. A la suite de quelques difficultés, il abandonna son poste et se mit à voyager en Afrique pour faire le commerce de l'ivoire. Ses affaires n'ont pas réussi dans ces derniers temps ; ses essais de transports au moyen des bœufs lui ont fait éprouver des pertes sérieuses. Bien des fois les Anglais avaient essayé d'acheter ses services, mais sans succès, car il a pour eux peu de sympathie. Mais la nécessité l'a contraint d'accepter ce qu'il avait refusé autrefois. Aujourd'hui, il conduit, moyennant de gros bénéfices, une caravane chargée de marchandises pour les Anglais de la station d'Oujji. J'apprends à l'instant qu'il dirige en même

temps la caravane chargée des marchandises demandées par M. Cambier à Zanzibar ; il amène avec lui MM. Vautier et Dutrieux, qui étaient restés, l'un à Mroméro, l'autre à Mpuapua. Les deux caravanes quitteront Mpuapua vers la fin de ce mois. M. Cambier les attend à Tierra-Manza, résidence de Mirambo, où il est depuis environ un mois. M. Philippe Broyon est un excellent homme, que l'expédition belge a été heureuse de trouver dans son malheur, et que les expéditions futures du même genre pourront utiliser avec grand profit. M. Philippe Broyon étant venu à Zanzibar, la veille de mon départ, pour organiser la caravane anglaise dont j'ai parlé plus haut, je tiens de lui-même les quelques détails que je donne sur lui et sur Mirambo.

Mirambo jouit en Europe d'une réputation bien supérieure à ses mérites. C'est un tyran cruel dont le caprice est toute la loi ; son territoire est très-petit et son armée ne compte guère que 400 soldats. S'il ne fait pas payer aux Européens le *hongo*, c'est-à-dire le droit de passage, il sait se dédommager d'une autre manière bien plus avantageuse pour lui. Il propose en effet à tout blanc qui traverse son territoire le pacte du sang ; à la suite de la cérémonie il fait quelques cadeaux, mais assisèe en retour l'Européen, devenu son frère, comme il dit, de demandes auxquelles il faut satisfaire.

Les Anglais occupent Mpuapua qui est une position stratégique de premier ordre : toutes les routes qui vont dans l'Ounyamouezi ou à la côte passent par là. Il n'y a pas six mois qu'ils y sont, et déjà quatre belles maisons sont construites. Ce sont des hommes éminemment pratiques ; un révérend, un maçon et un charpentier composent tout le personnel européen de la station. Ils ont fondé une autre station dans l'Oukéréoné, une troisième dans l'Ouyanda et enfin une quatrième à Oujji. Cette dernière éprouve de grandes difficultés de la part des Arabes qui refusent de lui vendre du terrain pour bâtir. L'affaire a été portée il y a quelques jours à Zanzibar ; nul doute que le sultan, sous la pression du consul anglais, ne donne tort aux Arabes.

La puissance de ces derniers décroît de jour en jour. La traite de l'ivoire ne suffit plus à leurs besoins, et comme la traite des noirs leur est défendue, ils seront obligés de quitter bientôt les colonies qu'ils ont fondées dans l'intérieur de l'Afrique. Ils céderont la place aux Anglais.

Dans quelques jours, j'aborderai l'inconnu : c'est alors que commencera ma mission. Avec le peu d'expérience que j'ai acquise du voyage et des noirs, je puis affirmer avec certitude que je traverserai l'Afrique. Je me ris des difficultés et des dangers ; la pensée que je travaille pour la gloire de Dieu et pour la gloire de la France me soutiendra dans toutes les épreuves qui m'attendent. Bientôt en plein inconnu et en dehors des routes suivies par les caravanes, je ne sais quand je pourrai vous donner de mes nouvelles, mais soyez assuré que je ne manquerai aucune occasion de vous faire parvenir le plus promptement possible le récit de mes découvertes, avec les observations astronomiques à l'appui. Si je ne vous envoie pas celles que j'ai faites tous les jours pendant mon voyage, c'est parce que je n'ai rien découvert jusqu'ici, ayant toujours suivi la route des caravanes.

L'Association des bibliothèques en Angleterre. — L'an dernier à ce lieu, à Londres, comme on sait, un congrès international de bibliothécaires, auquel la France avait envoyé des délégués, et dont nous avons parlé en son temps. De ce congrès est née une association anglaise qui doit tenir, chaque année, une grande assemblée générale dans une des villes du Royaume-Uni. Cette année avait lieu la première réunion qui s'est tenue, en effet, dans le courant de ce mois.

Le choix de la localité servant de lieu de rendez-vous était particulièrement heureux. On avait désigné la ville d'Oxford, célèbre par son Université, et cette Université, à son tour, est célèbre par sa bibliothèque, nommée la Bodléienne, le plus riche assurément des établissements universitaires du même genre.

Aussi, ce choix avait attiré un certain nombre d'étrangers, bien que le meeting de cette année ne fût pas international comme celui de l'an dernier. On remarquait plusieurs représentants des Universités allemandes, des Italiens, des Américains et d'autres encore. Le Ministère de l'Instruction publique de France avait envoyé L. O. de Wattoville, directeur des sciences et lettres, et qui a dans ses attributions le service des bibliothèques ; M. le comte de Marsy, de Compiègne, et M. Gariel de Grenoble, représentants nos bibliothèques provinciales. Des membres des conseils d'administration des bibliothèques libres d'Angleterre étaient aussi venus prendre part aux travaux de cette intéressante réunion. On remarquait la présence de deux gentlemen de couleur de la côte occidentale d'Afrique ; un bibliothécaire du sexe féminin, mistress C. White, assistait également aux séances, et a pris la parole dans le cours de la discussion.

L'association anglaise travailla à établir une entente entre les bibliothèques de pays à pays. Déjà l'accord s'est fait avec les Américains, pour certains travaux d'intérêt commun. Cette coopération est rendue nécessaire par le flot toujours montant des publications contemporaines, notamment des publications périodiques. Ainsi, nous voyons qu'en Angleterre on a entrepris un travail considérable :

c'est le dépouillement de tous les recueils, revues, mémoires de sociétés, etc., qui traitent de sciences, de manière à former un seul et vaste répertoire. Les orateurs qui ont parlé ont exprimé le vœu que les sociétés scientifiques elles-mêmes fussent appelées à concourir à cette œuvre, d'une utilité incontestable, aujourd'hui que les sciences ont pris un si grand développement, et que les recueils ou revues qui en traitent sont si nombreux.

On ferait le même travail pour la classe des lettres. En outre, l'association songe à publier un répertoire général donnant l'indication de tous les ouvrages anglais imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'au milieu du dix-septième siècle, ce qui serait une œuvre considérable. De leur côté, des représentants du British Museum, de Londres, ont fait entrevoir la possibilité d'imprimer enfin le catalogue complet de ce grand établissement; ce serait une affaire de cinq années de temps et une impulsion d'environ 2 millions de titres.

A propos du British Museum, on a demandé que est établi, ainsi que la Bodléienne d'Oxford, les deux bibliothèques les plus importantes du pays, et qui ont le privilège de recevoir un exemplaire de tous les ouvrages publiés dans le pays, fussent ouvertes le soir. La considération tirée du danger d'introduire de la lumière dans des dépôts aussi précieux à moins de valeur aujourd'hui avec l'application de l'électricité à l'éclairage. Des magasins contenant des marchandises qui ont également leur prix, ne sont-ils pas actuellement éclairés avec cette lumière artificielle? Du British Museum, la prolongation des séances est réglée d'après la longueur du jour; les portes s'y ferment à six, cinq ou quatre heures, suivant les saisons.

La question des bibliothèques populaires a été traitée, à propos d'un rapport sur les bibliothèques métropolitaines qu'il est question de fonder à Londres. En Angleterre, la législation permet aux citoyens payant imposition de se réunir pour exprimer le vœu qu'une bibliothèque publique soit fondée dans une ville qui n'en possède pas encore; dix citoyens suffisent pour qu'un meeting soit convoqué; à ce meeting, on note par oui ou par non; si les oui l'emportent, la bibliothèque est fondée de droit, au moyen d'une taxe additionnelle dont la loi règle le maximum, et qui est en raison des impositions de chacun. C'est ainsi qu'ont été fondées les grandes bibliothèques de Manchester, de Liverpool, de Birmingham, de Leeds, etc., bibliothèques à la fois populaires et d'érudition, qui ont une circulation énorme de volumes par an: Manchester, 766,000; Birmingham, 125,000; Liverpool, 825,000, etc. A Manchester, dans la salle des journaux et revues, on ne communique pas moins de 1 million 328,500 périodiques par an.

Une autre question traitée a été celle de l'insuffisance des traitements alloués en beaucoup de pays aux bibliothécaires. Un des assistants a lu un mémoire fort curieux à ce sujet, et cité à l'appui des exemples vraiment désolants. Il a présenté des chiffres pour montrer que, dans telle grande bibliothèque qu'il a nommée, le travail n'était rétribué qu'à raison d'un *farthing* (1 liard) par service exigé de chaque fonctionnaire.

Aux Etats-Unis, les bibliothécaires sont regardés comme des professeurs pratiquant l'enseignement au moyen des livres (professors of books); le bibliothécaire de l'Université d'Harvard a 20,000 fr. de traitement. En France, cette assimilation est déjà pratiquée à la Bibliothèque nationale, où les conservateurs des différents départements (livres, imprimés, manuscrits, estampes, médailles) ont le traitement de professeurs de facultés, 10,000 francs.

Des remerciements ont été votés à l'orateur. M. de Watteville a pris la parole et présenté des considérations fort sensées sur cette question.

Dans une allocution précédente, il avait rappelé l'intérêt que prend notre Ministère de l'Instruction publique au mouvement qui se produit à l'étranger en faveur des bibliothèques; l'administration française est prête à adopter les améliorations qui auront été reconnues utiles par les réunions pareilles au meeting actuel.

Ajoutons, en terminant, que l'Association anglaise a décerné le titre de membres d'honneur à plusieurs de nos compatriotes, M. L. Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale de Paris, M. de Watteville, M. Guillaume Depping, de la bibliothèque Sainte-Genève.

L'Afghanistan.—La guerre entreprise par les Anglais contre l'émir de Caboul, nous a décidés à donner à nos lecteurs une description du pays des Afghans, que nous empruntons à M. Henriette.

L'Afghanistan formait autrefois un vaste empire qui s'étendait de l'ouest à l'est, depuis le royaume de Lahore jusqu'en plein Korassan, et du nord au sud, depuis l'Oxus jusqu'au golfe Persique. Réduit considérablement à la suite d'une guerre qu'il soutint en 1838, contre l'Angleterre déjà, ce royaume est borné maintenant au nord par les monts Hindous-Kouch, contreforts de l'énorme masse montagneuse appelée par les indigènes Himalah et par les géographes Himalaya; à l'est par le cours de l'Indus et les monts Soliman; au sud, par le

Belouchistan; à l'ouest, par une ligne qui longe le désert de Seistan et va rejoindre le territoire de Hérat au nord.

La forme générale du pays est un trapèze dont la grande base dirigée vers le nord décrit depuis Hérat jusqu'à l'Indus une ligne d'environ trois cents lieues et dont les côtés ont une longueur moyenne de 150 lieues. L'Afghanistan offre l'aspect d'un vaste amphithéâtre formé de montagnes qui vont, sans cesse en s'élevant à mesure qu'on remonte vers le nord et dont les sommets, couverts de neiges, montent jusqu'à 7,000 mètres d'élévation. "Les flancs de ces montagnes, écrivait un voyageur, sont couverts de forêts de pins, de chênes, d'oliviers sauvages; à leurs pieds s'étendent de petites vallées arrosées par une foule de ruisseaux et jouissant généralement d'un climat enchanteur; sur leur pente croissent tous les fruits et toutes les fleurs de l'Europe avec une merveilleuse richesse."

Le pays est sillonné par de nombreux cours d'eau, torrentueux et sans profondeur. Il n'y a pas de rivière qui ne soit guéable, à part l'Indus. Ces cours d'eau doivent toutefois être signalés à cause des obstacles naturels qu'ils peuvent opposer à la marche des colonnes militaires et au passage des convois. L'Indus, qui descend des monts Himalaya, est le seul cours d'eau navigable, et encore n'est-il pas prouvé que la navigation y soit régulière. Il reçoit de très-nombreux affluents; la rivière de Caboul est le seul qui mérite une mention particulière. Cette rivière donne son nom à la capitale du royaume.

Le climat de l'Afghanistan présente les plus singuliers contrastes, si l'on n'en croit les mémoires laissés par l'un des souverains de Caboul: "Les pays chauds et froids se touchent presque sans transition dans cette contrée. A une journée de marche de Caboul, vous trouvez des pays où l'on n'a jamais de neige, et à deux heures seulement de la même ville vous trouvez aussi des campagnes que la neige couvre pendant la plus grande partie de l'année."

Il est, paraît-il, des contrées où, quelle que soit la saison, les habitants sont obligés de dormir enveloppés de peaux de mouton et couchés sur des poëles; il en est d'autres au contraire dont on dit proverbialement en Asie, tant la chaleur y est suffoquante, "qu'on ne conçoit pas que Dieu, après les avoir créées, ait pu songer à créer un enfer."

L'Afghanistan offre une superficie considérable, eu égard à sa population; on n'y compte guère que six millions d'habitants pour un territoire qui égale en étendue celui de l'empire d'Allemagne. Cette population est d'ailleurs très-mélangée et formée d'éléments très-divers. Les classificateurs sont loin d'être d'accord sur le nombre de races qui entrent dans la composition du peuple afghan; ce qui est certain, c'est que l'élément le plus considérable est une race victorieuse de tribus nomades qui ont réduit à l'esclavage les anciens propriétaires du sol et qui paraissent avoir toutes une organisation sociale à peu près commune.

La tribu, loulous dans la langue du pays, se subdivise en plusieurs clans, gouvernés chacun par un chef, soumis lui-même au chef général de loulous, qui porte le nom de kan. Le gouvernement intérieur de la tribu est partagé entre le kan et une assemblée composée des chefs de chaque subdivision qu'on appelle *djirga*. Théoriquement, cette organisation semble indiquer l'existence d'un gouvernement adapté aux idées modernes; mais en fait, le kan s'affranchit de toute espèce de tutelle et règne despotiquement dans la tribu.

Les Afghans sont, en grande majorité, musulmans, et suivent, par conséquent, comme loi générale, le Coran, même pour les actions civiles. Ils ont, cependant, en matière criminelle, un code particulier, connu sous le nom de *Poushkounwalli*, ou usage des Afghans, sorte de droit coutumier qui admet comme principe la loi du talion dans toute sa rigueur. Malgré les progrès de la civilisation moderne, cette coutume barbare est loin d'avoir été complètement extirpée des mœurs du pays.

Le territoire afghan comprend deux ou trois groupes de tribus formant autant de monarchies distinctes et indépendantes. Ce sont:

- 1o. Le Caboulistan, au nord-est;
 - 2o. Le Nasara, au nord-ouest, ou royaume de Hérat;
 - 3o. Le Korassan, à l'ouest, sur les confins de la Perse, qui en possède, d'ailleurs, la plus grande partie.
- Le Caboulistan est, de beaucoup, le royaume le plus important. La capitale, Caboul, est une ville de 60,000 habitants, défendue par une place très-forte, qui pourrait résister à un siège prolongé; on y jouit d'un climat dont les poëtes persans et indiens ont célébré les enchantements. Après Caboul il n'y a guère dans le royaume que Candakar et Okrama qui puissent compter comme villes importantes.

Candahar est une grande cité assez peuplée que l'on croit avoir été fondée jadis par Alexandre le Grand; elle a été rebâtie en 1753 sur les plans d'Ahmed-Shah; l'enceinte actuelle, bâtie en briques, a la forme d'un rectangle très-régulier. Candahar est une des grandes forteresses du royaume, mais sa position serait peu favorable à une défense efficace. La ville est divisée en un certain nombre de mahallas ou quartiers, appartenant chacun à l'une des tribus dont se compose la population. C'est à Candahar que les Afghans proprement dits sont en plus grand nombre.

Quant à Chazna, c'était jadis la capitale de l'empire des Ghaznévides, qui s'étendait depuis le Tigre jusqu'au Gange et depuis l'Oxus jusqu'au golfe Persique. Mais elle est aujourd'hui complètement déchue de son ancienne splendeur et n'a plus guère qu'une importance médiocre. Elle est restée un centre commercial assez actif; c'est de là que part la route la plus fréquentée par les caravanes faisant le voyage de l'Inde en Afghanistan, malgré les difficultés énormes qui entravent la marche des colonnes et le transport des marchandises; la route traverse, dit-on, des défilés tellement étroits qu'un chameau chargé à peine à les franchir.

Il nous reste à parler de la force armée de l'Afghanistan. A cet égard, il est bien difficile de donner des renseignements précis. Les statistiques ne fournissant que des renseignements vagues et souvent contradictoires. Si l'on en croit les rapports de l'état major russe, l'armée permanente de Caboul se compose de 3 à 4,000 hommes d'infanterie, tenant garnison à Caboul, Candahar et Chazna; de 3,000 hommes de cavalerie régulière, de 10,000 hommes de cavalerie irrégulière, et d'une artillerie de cent canons environ. L'armée régulière se recrute par conscription; elle reçoit la solde et la nourriture à Caboul; il paraîtrait que dans les autres provinces, le payement de la solde et la distribution des vivres sont une formalité à laquelle on ne songe pas toujours.

Outre les troupes ci-dessus énumérées, l'émir de Caboul peut, en cas de besoin, appeler à son aide les armées des petits kanats usbecks du Caboulstan septentrional, dont il est le seigneur féodal. Le kanat de Balk, le plus important de tous, peut, à lui seul, mettre sur pied 10,000 fantassins et 2,500 cavaliers.

Enfin la force armée de l'émir comprend encore une milice spéciale appelée *Defteri*, enrégimentée, même en temps de paix, et forte d'environ 40,000 cavaliers et 2,500 fantassins en chiffres ronds.

L'armement de l'infanterie n'est pas uniforme; il se compose en partie d'anciens fusils, en partie d'excellentes carabines modernes achetées dans l'Inde anglaise. Les *Djasaltchi*, qui paraissent être l'infanterie légère de l'armée afghane, sont armés de mousquets, munis d'une fourche qui sert d'appui pour le tir. Quant à la cavalerie elle emploie une grande variété d'armes.

Les costumes de l'armée afghane ne semblent pas avoir un grand caractère d'uniformité. L'infanterie de Caboul est revêtue en partie de vieux uniformes tirés des magasins de Peschawar; quelques régiments portent aussi des tuniques en étoffe afghane de coupe européenne, à jupe large et de couleur sombre; le patalon est en coton blanc.

Les manœuvres sont empruntées aux règlements de l'armée anglaise; les commandements se font en anglais et les instructeurs sont généralement des déserteurs de l'armée des Indes. Les grades, enfin, correspondent à ceux de l'organisation anglaise: tels sont, par exemple, *djernal* (général), *koronel* (colonel), *midjir* (major), etc... La discipline est extrêmement sévère; là, surtout, dominent les idées de justice sommaire; les officiers ont un droit absolu de vie et de mort sur leurs soldats. Etant donné l'état de civilisation des Afghans, leur armée paraît avoir une organisation relativement régulière et constitue, en somme, une force très-respectable.

Telle est, à grands traits, la physionomie générale de ce peuple de six millions d'habitants, qui a le privilège d'occuper l'opinion publique et de préoccuper la diplomatie.

Bibliographie

(Extrait de la *Revue Bibliographique universelle*)

Philosophie Scolastique.—Nous avons un peu trop négligé la philosophie scolastique depuis octobre 1875 (t. XIV, p. 289). Dans l'intervalle, les ouvrages de cet ordre se sont multipliés

en France et à l'étranger; on voudra bien remarquer pourtant que la plupart, tout différents des publications légères ou des écrits de circonstance, n'ont pas vieilli depuis leur apparition, et que plusieurs ayant mis plus d'une année pour arriver jusqu'à nous, nos retards ne sont pas entièrement de notre faute. Commençons par nous mettre en règle avec trois ouvrages dont notre article déjà cité ne faisait connaître que le commencement.

I.—Au premier volume de sa *Philosophie chrétienne*, intitulée *De intellectualismo*, M. l'abbé Brin en a ajouté deux autres, qui complètent l'ouvrage et font apprécier de plus en plus, soit l'esprit synthétique soit l'étendue des recherches de l'habile professeur.—Le second volume renferme la cosmologie et la psychologie. Dans la *cosmologie* l'auteur défend le système scolastique de la matière et de la forme dans sa pureté; puis, la vérité de la création; enfin, l'ordre du monde et les définitions thomistes de l'espace et du temps. Mais une foule d'erreurs sont réfutées à propos de ces questions; ainsi, dans la seconde section, apparaissent les théories de Descartes, de Hume, de Stuart Mill sur la causalité de Joubroy, de V. Cousin, de MM. Janet et Ravaisson, sur la création, etc. Dans la *Psychologie*, M. Brin étudie les facultés d'après la division des scolastiques; puis l'essence et l'origine de l'âme; enfin, l'union de l'âme et du corps, *prosertin adersus cartesianos*, comme il dit lui-même.—Dans le troisième volume, la *théodicée* présente un ensemble non moins frappant: l'existence de Dieu, contre les athées, *per viam causalitatis*; la nature de Dieu, contre les panthéistes, *per viam remotionis*; la vie de Dieu, contre les déistes, *per viam excellentie*. L'*ontologie* mérite tout les mêmes éloges, quoiqu'elle souffre peut-être un peu de l'isolement de certaines questions, qui auraient dû, ce semble, venir plus tôt. L'ordre analytique suivi par M. Brin a de réels avantages; mais il a aussi des inconvénients, et le talent de l'auteur n'a peut-être pas suffi à les éviter tous.

Je suis heureux d'insister sur le mérite d'un travail qui se distingue, entre tous ceux des néoscolastiques, par une belle part d'originalité. Quoique le style n'en soit pas irréprochable, j'ai peut-être excédé dans ma critique sur ce point (t. XIV, p. 295); en tout cas, j'ai été trop sévère pour *cognoscitibus*, adjectif mal formé sans doute, mais dont l'usage (j'aurais dû m'en souvenir) a été consacré par Saint Thomas.—J'ai encore une petite explication personnelle à donner avec M. Brin, qui m'a fait l'honneur de me citer à propos de la démonstration rationnelle de l'existence de Dieu (t. III, p. 41, n. 1). Il prétend que j'ai appelé la preuve cartésienne tirée de l'idée de l'Être infini "une magnifique démonstration... d'un éclat incomparable." J'ai employé ces impressions, mais non pas à propos de la preuve cartésienne: je les appliquais à la démonstration tirée des idées et des principes universels, telle que l'ont exposée les plus grands philosophes chrétiens, mais surtout saint Augustin (*De lib. Arbitrio*, II, in xvi), démonstrations très-différentes, à mon sens, soit de la preuve de l'idée de l'infini dans Descartes, soit de celle du *Prologium* de saint Anselme: mais M. Brin est loin d'avoir bien démêlé tout cela.

2.—Le traité de l'homme du P. Liberatore est complété par un livre sur l'âme, *Dell' anima*, qui mériterait d'être traduit comme l'a été le premier livre *Di composé humain*. Il offre cependant moins de nouveauté, surtout aujourd'hui que la psychologie scolastique a été vulgarisée par bon nombre d'autres auteurs. En voici les divisions principales, d'après les titres des dix chapitres qui le composent tout entier. I. Comment l'âme se connaît elle-même (par la perception de ses propres actes). II. Facultés intellectives, y compris la volonté, dont le libre arbitre consiste formellement dans le *choix*. III. Spiritualité de l'âme; l'auteur s'attache à la démonstration de saint Thomas et critique très-sévèrement celle de Descartes. IV. Doute de Locke sur l'incompatibilité de la matière avec la pensée; le P. Liberatore n'accepte pas entièrement la réfutation que Gerbillon oppose au philosophe anglais. V. Origine de l'âme; réfutation de l'émanatisme et du traducianisme. VI. Réfutation du génératisme de Froshammer et de celui de Rosmini. VII. Du moment où l'âme humaine est créée: l'auteur a ressuscité l'opinion des scolastiques, qui n'admettent l'infusion de l'âme que dans un corps déjà suffisamment organisé. VIII. Réfutation du transformisme darwinien en ce qui concerne l'homme. IX. L'immortalité de l'âme; preuve de Descartes, de Galuppi, de Kant, de Rosmini, des scolastiques; l'immortalité ne peut convenir à l'âme de la bête; réponse aux objections péripatéticiennes de Pomponazzi contre l'immortalité de l'âme. X. De l'âme séparée du corps.—Quelques difficultés qu'on puisse opposer à l'auteur sur certaines argumentations délicates, il est

difficile de ne pas rendre justice à l'ampleur et à la clarté qu'il a su apporter dans tous les détails de cet ouvrage.

3.—Nous avons déjà présenté à nos lecteurs (t. XIV, p. 297) les *Questiones philosophicæ* du P. Sylv. Maurus, rééditées naguère au Mans d'après l'édition de Rome de 1670, comme un ouvrage très remarquable par la clarté du langage, la disposition naturelle des questions et le choix judicieux des exemples. Nous nous promettons d'examiner plus tard si Maurus a porté, comme ses confrères Suarez et Arriga, quelque originalité dans les matières de métaphysique. Il nous semble qu'il ne se distingue que par la lucidité de l'exposition, qu'il brille par la fidélité à la tradition scolastique plutôt que par le moindre écart personnel. Mais on ne peut guère choisir, parmi les scolastiques modernes, un guide plus intelligible, plus clair, plus éloigné soit de la sécheresse des abrégés, soit de la diffusion des grands commentaires. Le second volume renferme la physique, qui forme ici, comme dans la plupart des cours analogues, la partie la plus étendue de la philosophie; il va sans dire que beaucoup de pages de ce traité, aux yeux mêmes des néoscolastiques les plus ardents, sont démodées, surtout les *Questiones de celo et mundo, de elementis et motu naturali*, etc., que l'éditeur a renvoyées à la fin du dernier volume, où elles sont imprimées en petit-texte. Il a d'ailleurs bien fait de les donner, non-seulement à titre de curiosité historique, mais parce que certains principes dignes d'attention sont mêlés souvent par les vieux maîtres à ces discussions d'une science chimérique. La partie solide du troisième volume embrasse, en moins de 400 pages, une psychologie un peu sommaire et une théologie naturelle encore plus abrégée. Le volume est terminé par une table alphabétique de tout l'ouvrage.

4.—Si nous pouvions consacrer aux nombreux cours de philosophie, qui se pressent maintenant devant nous, autre chose qu'une mention très-peu analytique et un jugement sommaire, c'est principalement sur les trois gros volumes de Sanseverino, traduits par un ecclésiastique d'Avignon, que nous aimerions à nous arrêter. Aux lecteurs désireux d'un exposé complet de ce que l'on appelle aujourd'hui philosophie scholastique et qui est, pour certains esprits, un épouvantail et pour d'autres une idole, bien souvent sans être mieux connus des uns que des autres, nous ne saurions indiquer rien de mieux. L'ouvrage est intitulé *Elements*, et il n'est que l'abrégé de la grande *Philosophie chrétienne* du même auteur; mais on sait que ce dernier ouvrage, quelque déjà fort volumineux, n'avait pas atteint son milieu quand l'auteur est mort, et il est probable que nul ne l'achevera. Le cours élémentaire est complet, sauf la morale, qui était en dehors du plan; et sans présenter ni l'immense érudition, ni l'infini détail de questions qui distinguent le grand travail de M. Sanseverino, il est vraiment entier dans chacune de ses parties et offre encore aux curieux un vaste ensemble d'opinions discutées et de renvois à presque toute la littérature philosophique ancienne et moderne. Nous n'indiquons pas même la division générale de ce cours: cette indication serait double emploi avec celle que nous avons donnée en analysant (t. XIV, p. 290) le *Manuel*, tracé exactement d'après le même dessein. Nous dirions ici le même bien de l'ordre et de la clarté de la rédaction; de plus, il faudrait remarquer que la multitude des divisions est moins choquante dans une exposition si étendue que dans un manuel extrêmement restreint. Nos remarques doctrinales subsisteraient d'ailleurs, et nous pourrions y ajouter. Mais, à propos d'un livre qui témoigne à la fois d'une profonde connaissance de toutes les philosophies et d'une extrême fidélité à la tradition scolastique, on nous permettra de citer le jugement non suspect d'un thomiste très-prononcé, qui est en même temps l'un des meilleurs philosophes de l'Espagne contemporaine: "Dans la philosophie Gaetano Sanseverino, dit le P. C. Gonzalez (*Philos. dem.*, t. III, p. 397), on peut remarquer, à mon avis, deux défauts. Le premier concerne la méthode... Le second, qui est le principal, c'est que cet ouvrage contient et veut défendre une philosophie, si l'on peut dire, trop scolastique. Car je crois qu'il n'est ni raisonnable, ni utile, ni conforme à la réalité des choses, de vanter et de débiter la philosophie scolastique comme si elle ne renfermait rien de faux et d'erroné, même dans les arguments et dans les questions de second ordre, ou comme si elle contenait toute la science, de telle sorte qu'il n'y eût rien de neuf et d'utile à emprunter à la philosophie moderne." Ajoutez à cela une habitude trop commune parmi les néo-scolastiques: celle de ne pas assez distinguer soit les questions importantes des plus accessoires, soit surtout les thèses plus ou moins probables, qui remplissent la plupart des pages des philosophes de l'Ecole, des démons-

trations vraiment rigoureuses qui n'y sont pas, bien s'en faut, en aussi grand nombre. Ni Gonzalez, ni Zigliara (je cite les meilleurs thomistes de nos jours) ne prétendent démontrer, dans la force du terme, même la doctrine, si importante à leurs yeux, de la composition des corps; mais la plupart des nouveaux adhérents de la scolastique sont très-loin de cette modération, sans excepter Sanseverino, qui est d'ailleurs peut-être le plus savant de tous.

La traduction vient de la même main que celle du *Manuel*, de laquelle nous avons parlé un peu sévèrement. Celle-ci nous a paru généralement soignée et suffisamment exacte, quoique pour notre part nous préférions de beaucoup, à ce français trop laborieux, le latin très-recommandable de l'original. Mais tant de lecteurs, même sérieux, ayant le latin en défiance, on a bien fait de leur offrir une traduction qui est, en somme, réussie. Je pourrais relayer de menues incorrections qui paraissent ici et là, surtout au sujet des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages cités dans les notes; par exemple, le *Genuesis*, qui, dans le *Manuel*, était devenu la *Philosophie de Gènes*, tout en essayant ici de reprendre son vrai nom, si connu, à Naples et même un peu partout, des amateurs de philosophie, n'en a pas encore attrapé la dernière lettre: le traducteur écrit toujours *Genovese* au lieu de *Genoesis*. Mais ce sont là des vétilles; encore un coup, ce travail est digne d'éloges et les tables très-détaillées que le traducteur a ajoutées à l'ouvrage en augmentant très-réellement le prix.

5.—Les personnes qui voudraient un court abrégé de Sanseverino, moins compliqué, moins hérissé de divisions et de subdivisions que le *Manuel* dont nous avons parlé il y a trois ans, trouveront leur compte dans le *Nouveau cours élémentaire* rédigé sur le même plan par un des meilleurs disciples du philosophe napolitain, M. le chanoine Prisco. Tout en se conformant au plan, aux doctrines et aux preuves du maître, qu'il n'abandonne sur aucun point, le rédacteur abrège tout, parce qu'il voit tout, et il simplifie notablement toutes les matières sans rien omettre d'essentiel. C'est surtout la partie critique du cours qui est souvent éliminée; mais pourtant les erreurs capitales sont encore l'objet d'une discussion suffisante: Kant, Gioberti, etc. Il n'y a donc qu'à recommander ce volume, très-heureusement traduit par M. l'abbé Huchedé, aux lecteurs qui acceptent déjà ou qui veulent étudier à peu de frais toute la doctrine spéculative des néoscolastiques les plus orthodoxes. Cet ouvrage est d'ailleurs sujet aux mêmes observations que le *Manuel* dont nous parlions tout à l'heure, sauf la simplification générale de l'exposition. Encore oserions-nous assurer que cette facilité apparente ne cache jamais de vraies difficultés: il y a bien des questions, dans la philosophie péripatéticienne, qui ne peuvent guère se passer de minutieuses explications, et la simplicité de la forme n'est pas toujours, surtout pour les lecteurs novices, un gage assuré de la clarté du fond. Le volume publié par M. Huchedé pourra être adopté pour l'enseignement, mais à la condition d'un supplément oral qui ajoute un peu partout des commentaires, des développements et des exemples. — Nous ne critiquerons spécialement dans ce petit cours, si habilement rédigé, que la division en *Philosophie subjective* et *Philosophie objective*. Ces expressions sont au moins suspectes, si l'on considère surtout que l'auteur place l'*Ontologie* dans la partie qu'il nomme *subjective*, de sorte que les notions de cause, d'infini, etc., pourront passer pour purement subjectives: ce n'est pas assurément sa pensée et on ne peut s'y tromper en le lisant; mais il fallait éviter la difficulté en supprimant ou en modifiant cette division.

6. Ce que Prisco est à Sanseverino, Rastoro l'est au P. Liberatore: un abrégé très-fidèle et très-méthodique. De plus, les *Institutiones philosophicæ* du professeur d'Asti sont rédigées en latin, avec cette rigueur de forme qui est restée dans les habitudes des meilleures écoles ecclésiastiques et que le P. Liberatore lui-même est loin d'avoir aussi strictement suivie. Ces deux volumes constituent un questionnaire détaillé, minutieux, un vrai manuel catéchétique. Définitions, thèses, arguments, objections et réponses sont énoncés dans l'ordre le plus sévère, avec la plus grande exactitude et la précision la plus lumineuse. Du reste, la logique, qui remplit le premier volume, aussi bien que la métaphysique dans ses diverses parties (ontologie, cosmologie, psychologie, théologie naturelle), qui défraye le second, sont exposées dans la pureté du thomisme. Aussi l'archevêque de Gènes, à qui M. Rastoro a dédié son travail, on attestant la parfaite conformité qu'il y a constatée avec les doctrines du docteur angélique, le regarde-t-il comme fort utile, surtout comme préparation à l'étude de la théologie.

7.—M. le chanoine Pietro Tarino nous offre un autre cours

latin de philosophie, qui se distingue du précédent, entre autres choses, par l'addition d'un traité de morale et de droit naturel qui en est peut-être la partie la plus étudiée. De plus, la rédaction de M. Tarina, tout en restant très-précise et très-méthodique, garde plus d'ampleur et ne se découpe pas, comme celle de M. Rastero, en petits alinéas. Malheureusement, tandis que le langage de ce dernier est un modèle de netteté et de correction, non pas classique, mais scolastique, le professeur de Biella choque parfois, au delà de toute tolérance, les habitudes les plus élémentaires du langage de Rome. Dès la troisième ligne de son avant-propos, nous lisons *effemera* pour *ephemera* (journal), et ce n'est pas une faute d'impression, car le mot revient plus tard. Nous pourrions sans grands frais égayer nos lecteurs en relevant les singulières transcriptions de noms propres qui se remarquent surtout dans l'esquisse d'histoire de la philosophie qui termine l'ouvrage et qui est, non-seulement trop courte, mais trop peu exacte. Ces défauts sont assez graves; il serait pourtant injuste de borner là notre appréciation d'un travail écrit avec une véritable intelligence de la Philologie traditionnelle. L'auteur avait rédigé autrefois son cours en italien, sans s'attacher rigoureusement à la doctrine de saint Thomas, alors presque exilé même des écoles cléricales. Il l'a embrassée depuis sans réserve, et c'est dans ce sens qu'il a remanié, en la traduisant en latin, sa première exposition de la philosophie classique. Une preuve qu'il n'a pas mal réussi dans ce travail délicat, c'est qu'il a obtenu l'approbation sans réserve de la *Civiltà cattolica*.

(à suivre)

ANNONCES

Instituteur disponible

Un instituteur diplômé pour école académique et ayant quelques années d'expérience dans l'enseignement et pouvant fournir de bons certificats, désire une situation.

S'adresser au Révérend

F. ARMY, curé,

À St. Jean d'Iberville, P. Q.

LIVRES

DE

F. X. TOUSSAINT

10. Géographie Moderne;
20. Abrégé de Géographie;
30. Le même traduit en Anglais par une Dame Ursuline;
40. Traité d'Arithmétique suivi d'un Traité des surfaces et des solides, et d'un traité d'Algèbre à l'usage des Instituteurs qui désirent obtenir un Diplôme pour école Modèle ou Académique;
50. Traité Élémentaire d'Arithmétique;
60. Abrégé d'histoire du Canada avec questionnaire.

Tous ces ouvrages sont mieux cartonnés que les éditions précédentes et sont imprimés sur de meilleur papier.

Les libraires de Québec qui ne peuvent livrer aux acheteurs ces différents ouvrages n'ont pas voulu les acheter lorsque l'auteur les leur a offerts.

On peut se les procurer au Dépôt de Livres du Département de l'Instruction Publique.

Nouveau Manuel de Tenue des livres en partie simple et en partie double, approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, dans sa séance du 11 octobre 1877.

MANUEL

DE

TENUE DES LIVRES

à l'usage des

ÉCOLES PRIMAIRES

par

J. C. LANGELIER

Se vend au DEPOT DE LIVRES \$3.00 la douzaine.

Aux Commissaires d'Écoles

LIVRES DE LECTURE

DE

M. A. N. MONTPETIT

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seule Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 250 pages, texte encadré, illustré de 50 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES sont en vente.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE À BIEN LIRE — nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Jumeau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE À L'USAGE DES ÉCOLES. Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellerose, instituteur, vol. format in-12 de 150 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique. Cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Édouard, Terre-Neuve, et une partie des États-Unis, TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 38 pouces, coloriés, collés sur toile, vernis et montés sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$1.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné la doz. \$1.30.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.